LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVII — NO 207

MONTRÉAL, MARDI, 6 SEPTEMBRE 1966

L'assurance-hospitalisation n'est pas un "gâchis" dit Eric Kierans

(page 5)

L'aide aux étudiants:

Masse et Gérin-Lajoie disent non à l'UGEQ

L'UGEQ: on ne bougera pas d'un pouce

De notre envoyé spécial, Jules LEBLANC

ST-DONAT — Le nouveau régime d'aide aux étudiants que le gouvernement du Québec projette d'établir prochainement a été au coeur des discussions des quelque 160 journalistes étudiants canadiens-français qui ont participé à la 23e session d'étude annuelle de la presse étudiante nationale en fin de semaine à St-Donat. Le ministre associé à l'éducation, M. Marcel Masse, n'a pas hésité à affirmer que le nouveau régime est "un cataplasme," tandis que l'ex-ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a contesté cette affirmation. A l'une des deux principales requêtes de l'Union générale des étudiants du Québec, MM. Masse et Gérin-Lajoie ont apporté un non ferme, tandis qu'un dirigeant de la centrale syndicale des étudiants a affirmé que l'UGEQ ne bougera pas d'un pouce dans ses réclamations et songe à organiser dès le milieu de cette semaine "une protestation physique permanente au Parlement."

Marcel Masse

Le nouveau régime prévoit que les étudiants qui auront besoin d'aide financière devront tous emprunter de l'argent. Le maximum de l'emprunt variera selon les niveaux d'études: il sera de $500 au niveau pré-universitaire et technique, de $700 pour le premier cycle de l'enseignement universitaire (les trois premières années, conduisant à la licence) et de $800 pour les trois dernières années d'études (diplôme d'études supérieures et doctorat).

Après avoir ainsi emprunté, les étudiants qui auront besoin d'une aide additionnelle recevront une bourse non remboursable visant à satisfaire tous leurs besoins. Le régime mettra environ $30,000,000 de plus à la disposition des étudiants, mais il en coûtera que $1.5 million de plus au gouvernement, l'écart étant rempli par les institutions bancaires.

Il n'est pas certain que le nouveau régime pourra entrer en vigueur au cours de l'année scolaire qui débute. Un vice-président de l'UGEQ, M. Pierre Lefrançois, a déclaré qu'à cause de difficultés juridiques, techniques et financières, le nouveau régime ne pourra pas être mis en application avant le 15 décembre. M. Marcel Masse a déclaré, de son côté, que le gouvernement ferait l'impossible pour qu'il entre en vigueur au cours de l'année 1966-67 et il s'est dit confiant que l'appareil administratif que requiert l'application du nouveau régime pourra être mis en place à temps.

Un assisté social

M. Lefrançois a déclaré que "le système en soi est inacceptable théoriquement" parce qu'il fait de l'étudiant un assisté social. L'UGEQ est cependant disposée à accepter ce "palliatif" à deux conditions: 1) que le régime s'intègre dans un plan d'ensemble fixant les étapes en vue d'assurer au Québec la gratuité scolaire à tous les niveaux d'études; 2) que le maximum des prêts soit réduit de $500, $700, $800 à $400, $500, $600.

L'exécutif de l'UGEQ n'a pas l'intention de bouger d'un pouce sur ses revendications, a-t-il affirmé. Plus de promesses vagues et de bonnes intentions: il faut de la compétence et un peu d'audace."

Si l'UGEQ n'obtient pas rapidement une réponse du gouvernement concernant ses deux requêtes, l'UGEQ organisera "une protestation physique permanente au Parlement" dès le milieu de cette semaine et elle demandera à ses quelque 55,000 membres de retarder le paiement de leurs frais de scolarité.

M. Gérin-Lajoie s'est dit entièrement d'accord avec l'UGEQ sur la nécessité de fixer immédiatement les éta-

Voir page 14: Masse

GÉRIN-LAJOIE:

La réaction est à l'oeuvre!

ST-DONAT (De notre envoyé spécial) — "Soyons sur le qui-vive!", a lancé en fin de semaine l'ancien ministre de l'éducation dans sa première apparition publique depuis le 5 juin dernier.

"Les forces de la réaction au Québec sont à l'oeuvre et activement", a déclaré M. Paul Gérin-Lajoie. Elles le sont moins ouvertement que lors de la bataille du bill 60, visant à créer le ministère de l'éducation, mais elles le sont quand même, "presque dans la clandestinité".

"Au nom du droit des parents, des droits des corps intermédiaires, de la liberté des institutions privées, on invoque la nécessité de consolider ce

qoi s'est fait, de mieux préparer les prochaines réformes, etc. Pourtant les urgences sont là, qui crèvent les yeux".

M. Gérin-Lajoie commentait alors, à l'occasion de la session d'étude de la Presse étudiante nationale, les déclarations des nouveaux ministres de l'éducation, MM. Jean-Jacques Bertrand et Marcel Masse, selon lesquelles la réforme scolaire va se continuer au Québec et même aller plus vite.

"Bravo pour les déclarations des ministres de l'éducation, a dit l'ex-ministre. Mais restons sur le qui-vive. Ne nous laissons pas endormir par de belles promesses.

"Le grand danger qui nous menace au Québec, ce n'est pas un retour en arrière pur et simple, ni celui du limogeage de quelques hauts fonctionnaires. C'est un danger beaucoup plus subtil et, en conséquence, beaucoup plus dangereux. C'est celui des attitudes ni chair ni poisson, celui des solutions à la pièce, celui d'un petit morceau de solution dans l'aide aux étudiants, celui d'un petit institut par ici et par là pour céder aux pressions locales sans jamais, jamais avoir de solutions d'ensemble, celui de l'infiltration de fonctionnaires

Voir page 14: Gérin-Lajoie

Les trains roulent partout sauf en C.B.

À Montréal, les sédentaires résistent encore mais l'ampleur de leur refus ne sera connue que ce matin

Dans la région montréalaise, quelques milliers d'employés des chemins de fer refusaient encore en fin de semaine de reprendre le travail. Ci-haut, des piquets circulent devant l'un des immeubles des Chemins de fer nationaux, derrière la Gare centrale. Mais, en apercevant le photographe, ils ont tourné le dos, par crainte d'éventuelles sanctions. (Photo "Le Devoir")

Les trains roulent normalement sur toute l'étendue du territoire, sauf en Colombie-Britannique où la plupart des cheminots refusent encore d'obtempérer à l'ordre du Parlement et aux consignes syndicales. A Montréal, on observe aussi un mouvement de résistance, mais il n'est soutenu que par les travailleurs sédentaires — hommes de métiers principalement — dont le concours n'est pas indispensable au fonctionnement des trains et des services essentiels, du moins dans l'immédiat.

On ne saura qu'aujourd'hui, après un long week-end marqué de bruyants meetings, si les quelque 7,000 hommes des ateliers d'entretien, des gares de triage et ds messageries du Canadien National à Montréal consentiront à reprendre le travail, à quoi les exhortent, non seulement le Parlement, mais encore leurs dirigeants syndicaux.

Dans les autres provinces, malgré leur mécontentement manifeste, les grévistes sont remontés à bord des trains, non sans avoir résisté âprement dans certains cas, notamment dans les Maritimes et dans quelques centres ontariens où la police a dû intervenir pour repousser des cheminots qui s'étaient littéralement mis en travers des voies ferrées.

A Moncton, les 1,100 travailleurs de métier à l'emploi des usines des deux grandes compagnies ont décidé hier de reprendre le travail. C'était, dans les Maritimes, le dernier nid de résistance. A Toronto, à Niagara Falls et à Windsor, les employés en grève ont aussi voté le retour au travail dans la journée de lundi. A Fort Williams, où des piquets de grève ont immobilisé le train transcontinental du CP durant 10 heures samedi, les hommes s'apprêtaient à voter en faveur d'une reprise du travail hier soir. Dans les provinces de l'Ouest, le service est complètement normal en dépit de la présence de piquets de grève devant certains établissements du CN au Manitoba. Tout le personnel des ateliers de réparation et d'entretien a consenti à mettre fin à la grève. Les services du CN sont encore quelque peu gênés par quelques poches de résistance à Edmonton.

Au delà des Rocheuses, rien ne va plus. Le Canadien Pacifique a dû affréter des avions pour transporter les passagers de Calgary à Vancouver. Le train transcanadien assure normalement la liaison Montréal-Toronto-Calgary.

Par contre, les trains de marchandises du Canadien Pacifique circulent normalement depuis l'Est du Canada jusqu'à Kamloops et dans le sud de la Colombie-Britannique. A Vancouver, précise un porte-parole de la compagnie, les équipes de cheminots commencent à se présenter au travail. Un train de marchandises a même quitté Vancouver hier midi.

A Montréal, la très forte résistance des hommes de métier à l'emploi des usines de réparation et d'entretien des deux compagnies est attribuable aux écarts de salaires entre ces derniers et leurs camarades qui accomplissent des tâches semblables sur des chantiers de construction. Mais tous ne sont pas des travailleurs spécialisés

Voir page 14: Les trains

Diefenbaker exhorte les cheminots à l'obéissance

OTTAWA — Dans un message publié en fin de semaine à l'occasion de la fête du travail, M. Diefenbaker a adjuré les cheminots de se conformer à la loi et de reprendre le travail. "Se soustraire à la loi, a-t-il dit, porterait préjudice aux obligations qui découlent de la liberté et, en réalité, à tout ce que l'homme libre tient pour essentiel." Le chef de l'opposition a souligné que la modification apportée à la loi, et qui prévoit une hausse de 18 pour cent pour 1966 et 1967 "marque une amélioration sensible au regard du projet original qui avait été soumis par le gouvernement."

"Cette loi n'est pas parfaite dans toutes ses dispositions et dans quelques-uns de ses principes, mais elle est devenue la loi du pays. Les droits de l'homme libre existent par la loi et ne sauraient survivre en dehors d'elle. L'obéissance à la loi est essentielle à la démocratie. Si la loi est répudiée et méprisée, il s'ensuit un effondrement de la démocratie."

Au cours des années qui viennent, a dit le chef du parti conservateur, il faudra apporter de nouvelles améliorations à la législation ouvrière, notamment en matière de sécurité d'emploi et d'automatisation.

M. Diefenbaker a d'autre part rappelé ce qu'il avait prédit il y a un an, à savoir que la hausse sensible des prix constituait un grave danger et qu'il fallait passer à l'action, sans quoi l'inflation s'aggraverait. Or, justement, a-t-il dit, l'inflation s'est aggravée. Et pourtant, ce problème a été presque complètement ignoré par le gouvernement fédéral. Le Parlement ne saurait mettre fin à la présente session sans avoir affronté le problème de l'inflation. Enfin, le leader de l'opposition a de nouveau suggéré une conférence fédérale-provinciale sur l'inflation dans les meilleurs délais.

Conférence du Commonwealth: Pearson présidera les débats sur la Rhodésie

LONDRES — Il est vraisemblable que ce sera M. Lester Pearson qui présidera la conférence des premiers ministres du Commonwealth — qui s'ouvre ce matin — pendant les délibérations sur la Rhodésie, a-t-on appris hier soir dans les milieux britanniques proches de la conférence.

M. Harold Wilson proposera, en effet, de se dessaisir de la présidence pendant cette partie des travaux, pour que les délégués africains hostiles à sa politique rhodésienne ne puissent l'accuser de partialité dans la conduite des débats.

Les positions de M. Lester Pearson sur le problème rhodésien sont d'ailleurs assez proches de celles de M. Wilson. Le premier ministre canadien a, en effet, déclaré à son arrivée à Londres, que son pays est opposé à l'emploi de la force en Rhodésie ainsi qu'à l'ingérence des Nations unies et estime que les sanctions économiques actuelles porteront leurs fruits ultérieurement.

"Le problème rhodésien menace l'unité et l'intégrité du Commonwealth et sera discuté en priorité par les premiers ministres de cette organisation," a déclaré hier soir de son côté M. Arnold Smith, — un Canadien, — secrétaire général du Commonwealth.

M. Smith a rappelé que l'ensemble des pays du Commonwealth avaient pris un certain nombre d'engagements pour mettre fin à la rébellion de la colonie et assurer la constitution d'un gouvernement représentant la majorité de la population rhodésienne, mais a reconnu qu'il subsistait certaines divergences quant aux moyens à employer.

M. Smith a confirmé que M. Harold Wilson proposera que les discussions sur l'affaire rhodésienne soient présidées par un non-britannique.

La conférence examinera aussi la situation internationale y compris le problème vietnamien, l'évolution constitutionnelle des colonies britanniques et la situation économique mondiale, à commencer par le problème du sterling.

Treize seulement des vingt-trois chefs d'Etat ou de gouvernement assisteront à la conférence mais, parmi eux, figureront tous les premiers ministres des pays "blancs". Les absents comprendront les chefs de quatre pays africains (Tanzanie, Zambie, Ghana et Nigeria) ainsi que le premier ministre de la Trinité-Tobago. Il est cependant plus symptomatique que, pour la première fois, l'Inde et le Pakistan — qui ensemble contiennent plus des trois quarts des 704 millions d'habitants du Commonwealth — n'enverront pas à Londres leurs chefs de gouvernement. Pour la première fois également, certains pays ont indiqué qu'ils pourraient se retirer de la communauté.

La Zambie semble prête à le faire, si elle n'obtient pas satisfaction dans l'affaire de Rhodésie — contre laquelle elle exige l'emploi de la force ou, du moins, l'application de sanctions obligatoires — et son exemple pourrait être suivi par le Sierra Leone, la Tanzanie et même l'Ouganda. Mais rien n'est moins certain qu'une telle décision extrême.

BLOCAGE DES SALAIRES

Wilson lance un appel aux syndicats

qui répondront demain

LONDRES — Harold Wilson a lancé hier un vibrant appel aux syndicats britanniques afin qu'ils l'aident à assurer la défense de la livre sterling en acceptant les mesures d'austérité annoncées en juillet dernier.

"Ce n'est pas seulement sur l'avenir économique de la Grande-Bretagne mais sur celui de la nation tout entière que vont porter vos discussions", a solennellement affirmé le premier ministre dans un discours marquant l'ouverture du congrès des trade union (TUC).

Devant 1,052 délégués représentant les 170 syndicats affiliés au TUC, M. Wilson a affirmé que le blocage des salaires serait "général et absolu" jusqu'à la fin de la période prévue de six mois. Il n'y aura aucune exception, quelque justifiées que puissent être les revendications salariales, a-t-il ajouté.

Réaffirmant la volonté de son gouvernement de tout mettre en oeuvre pour assurer le plein succès de sa politique, M. Wilson a déclaré que le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements demeurait le principal objectif du pays. "La Grande-Bretagne est décidée à appliquer sans fléchir les mesures de redressement économique et ceci signifie que le gouvernement doit pouvoir gouverner", a encore déclaré M. Wilson sur un ton énergique.

Le premier ministre, a alors stigmatisé ceux qui, à l'étranger comme à l'intérieur" jouent la Grande-Bretagne perdante".

Brossant un tableau de la situation économique, le premier ministre a souligné que le déficit de la balance commerciale britannique avait été réduit de moitié au cours de l'année dernière et que le volume des exportations s'était accru de 7% tandis que celui des importations avait augmenté de 1% seulement.

Voir page 14: Wilson

Johnson répond à de Gaulle: qu'Hanoï annonce d'abord son plan de retrait du Sud-Vietnam

WASHINGTON. — L'administration américaine a pris publiquement position sur le discours prononcé la semaine dernière à Pnom-Penh par le général de Gaulle; elle rejette comme pré-condition à l'ouverture de négociations sur le Vietnam un engagement unilatéral de retrait des forces américaines du Sud-Vietnam selon un horaire pré-établi, mais elle ne ferme pas la porte à une négociation.

Dans un discours politique prononcé hier à Détroit, dans le Michigan, le président Lyndon Johnson a été extrêmement clair: les Etats-Unis ne déposeront un calendrier de retrait progressif de leurs forces que si le Nord-Vietnam en soumet un de son côté pour ramener ses unités régulières au nord du 17e parallèle. Le président Johnson n'a pas mentionné nommément le général de Gaulle, mais il a, motu proprio, précisé ainsi l'attitude de son gouvernement.

Il avait été précédé, dimanche, par le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient, M. William Bundy, qui à l'émission de télévision "Meet the Press", avait non seulement indiqué une attitude similaire, mais était allé un peu plus loin en soulignant que le Nord-Vietnam était l'agresseur, qu'il était responsable de la situation actuelle après avoir violé les accords de Genève, et que c'était à Hanoï à prendre l'initiative d'annoncer un plan de retrait progressif et non pas aux Etats-Unis.

M. Johnson, qui s'adressait aux membres de la Fédération syndicale AFL-CIO pour leur parler principalement de la conjoncture économique du pays, a déclaré notamment au sujet de la guerre au Vietnam dans un passage non préparé à l'avance de son discours:

"Si l'on me donne un programme de cessation des infiltrations, je suis prêt à mettre sur la table (de conférence) le programme de retrait de nos forces du Vietnam.

Le président a ajouté que non seulement les troupes américaines rentreraient chez elles mais que toutes les bases militaires qui ont été établies au Vietnam seraient alors rendues aux Vietnamiens pour servir à des fins pacifiques" dès que cette sauvage agression cessera".

VOIR PAGE 14: JOHNSON REPOND

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux. Périodes ensoleillées, mais averses dispersées cet après-midi. Frais.

Maximum hier: 74

Maximum aujourd'hui: 68

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

S. ELEUTHERE

F. PILON

INC.

Fournitures de bureau

La Chambre mettra plusieurs mois à l'examen du projet de loi général des transports

OTTAWA — Les Communes, après avoir mis fin à la grève du rail, reprennent aujourd'hui l'examen du projet de loi qui définit une nouvelle politique des transports au Canada, projet de loi dont les innombrables aspects et l'extrême complexité retiendront longtemps l'attention de la Chambre. La mesure sera soigneusement étudiée en comité où les intéressés voudront tous se faire entendre. Aussi, les observateurs ne prévoient-ils pas l'adoption de cette nouvelle loi avant plusieurs mois. Des députés de l'opposition vont plus loin, estimant qu'une fois terminés les travaux et les audiences en comité, l'automne, l'hiver, le printemps et une partie de l'été auront passé.

Moins pessimistes, les ministériels reconnaissent toutefois que les chances d'une adoption rapide sont plutôt minces. Du moins espèrent-ils que les dispositions relatives au transport ferroviaire auront été examinées en comité avant Noël. Ainsi, les compagnies de chemin de fer seront-elles alors en mesure d'apprécier l'exacte portée de la loi sur leurs revenus futurs. Et cette appréciation leur est indispensable pour déterminer la position qu'elles adopteront au cours des négociations qui reprennent avec le concours du médiateur montréalais Carl Goldenberg.

Ces négociations pourront se poursuivre au-delà du 15 novembre s'il apparaît au médiateur que des progrès notables ont été accomplis par les syndicats et les compagnies.

On pense que les compagnies de chemin de fer feront connaître leurs points de vue sur la nouvelle politique des transports dès que le comité des transports de la Chambre en aura été saisi, probablement cette semaine. Mais la tâche du comité ne s'arrête pas là puisqu'il doit en outre se pencher sur le transport par air, par mer, sur terre et par pipeline qui, avec le transport ferroviaire ,relèvera désormais de la Commission canadienne des transports dont la création est envisagée par la loi. Toutes les compagnies directement ou indirectement engagées dans ces divers modes de transport, et plusieurs entreprises qui seront de quelque manière touchées par les nouvelles dispositions voudront se faire entendre devant le comité, voudront dire surtout dans quelle mesure elles accepteront que la future commission soit nantie de tous les pouvoirs régulateurs qu'on songe à lui attribuer.

Voir page 14: La Chambre

AUX QUATRE COINS DU MONDE

NEW YORK — Une bombe de fabrication grossière a explosé dimanche matin dans les locaux du journal communiste "Daily Worker".

Quelques fenêtres ont volé en éclats mais on ne signale pas de dommages importants. Il n'y a pas eu de victimes les locaux étant vides au moment de la déflagration.

* * *

DJAKARTA — M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à l'aéroport avant son départ pour l'étranger, que les dirigeants soviétiques se refusaient actuellement à le recevoir. Les autorités polonaises et tchécoslovaques, de leur côté, ont attendu le dernier moment, pour répondre favorablement à l'intention de M. Adam Malik de se rendre dans ces deux pays.

* * *

MANILLE — Six personnes ont été tuées et 15 autres blessées, à Bukidnon, au cours d'un combat de rues qui a opposé, samedi, des troupes gouvernementales aux membres d'une secte religieuse, les "Apôtres de Dieu". Cinq des six morts et 14 des 15 blessés étaient des membres de la secte. Près de 1,000 "apôtres" se sont constitués prisonniers mais le chef de la secte est en fuite.

* * *

DJIBOUTI — Un échange de coups de feu qui a fait deux blessés a été signalé à la frontière entre la Côte française des Somalis et la République de Somalie, déclare-t-on de source officielle, lundi.

L'incident s'est produit à proximité du poste de Loyada à seize kilomètres de Djibouti. Une patrouille de miliciens de la côte française des Somalis repéra dans la nuit deux individus tapis dans les fourrés. En réponse aux sommations de la patrouille, un des hommes déchargea son pistolet sur les miliciens, blessant grièvement l'un d'eux, et réussit à disparaître. L'autre fut légèrement blessé par la riposte des gendarmes.

On ne signale aucun incident à Djibouti même depuis vingt-quatre heures, à l'exception de quelques pierres lancées par des bandes d'adolescents sur des voitures dans des quartiers isolés.

* * *

JERUSALEM (Israël) — Le gouvernement israélien a alloué une somme de 100,000 livres israéliennes à l'ingénieur Meir Batz, chef du département d'urbanisme pour le sud d'Israël, afin de couvrir les frais d'un avant-projet portant sur la construction du canal Achod-Eilat joignant la mer Méditerranée à la Mer Rouge à travers le désert du Néguev, doublant ainsi le canal de Suez. Ce canal a d'ores et déjà suscité des réactions négatives au Caire où l'on affirme qu'il est irréalisable.

* * *

RIO DE JANEIRO — Les candidats gouverneurs de douze Etats brésiliens, présentés par le parti officiel "Arena" ont été élus, samedi avec l'abstention de l'opposition, qui juge anti-démocratique la procédure d'élections indirectes établie par le gouvernement du maréchal Castelo Branco. Ainsi se trouve réalisée la première des trois étapes du programme électoral du gouvernement pour cette année. La deuxième étape sera, le 3 octobre prochain, l'élection indirecte, par le Congrès, du président de la république. L'opposition, qui est minoritaire au Parlement n'a pas désigné de candidat, ce qui rend presque certaine l'élection du candidat gouvernemental le maréchal Artur da Costa Silva.

* * *

TOKYO — Pour la première fois, deux sous-marins atomiques américains font escale ensemble au Japon.

L'un, le "Seadragon" est arrivé lundi matin, dans le port de Yokosuka, au sud de Tokyo, tandis que l'autre, le "Snook" se trouve actuellement à Sasebo, à l'ouest du Japon.

C'est la quatrième visite du "Seadragon" dans un port nippon.

* * *

BONN — Le gouvernement fédéral allemand continue à estimer que les négociations bilatérales franco-allemandes sur le statut des forces françaises en Allemagne, doivent aller de pair avec les pourparlers entre la France et les 14 membres de l'OTAN sur le rôle imparti à la France dans la défense commune à la suite du retrait des forces françaises de l'organisation atlantique, a déclaré lundi à Bonn le secrétaire d'Etat à l'information M. Karl Guenther von Hase. Le porte-parole a ajouté que le gouvernement de Bonn reste certain que la volonté de la France de participer à la défense commune permettra d'aboutir à un accord entre le gouvernement français et les quatorze.

* * *

NOUVELLE DELHI — Dans une note remise au ministère indien des affaires étrangères, le Pakistan a élevé lundi une protestation contre la construction par l'Inde d'une route dans la région contestée du Rann de Kutch, entre Sind et Gujarat. La note considère cet ouvrage comme "une sérieuse violation" des accords de cessez-le-feu et souligne que le Pakistan se réserve de prendre "toutes les mesures nécessaires".

* * *

GENEVE. — Deux pays, l'un européen, l'autre sud-américain ont critiqué lundi la politique agricole commune des six pays du Marché commun à la séance plénière du Conseil du commerce. Le délégué de la Yougoslavie, M. Bora Jetvic, a souligné en particulier les difficultés que rencontre en Europe occidentale le commerce extérieur yougoslave, par "suite du niveau de la nature et de l'intensité des mesures de protectionnisme agricole et notamment par suite de l'application du système du prélèvement variable".

La vache, nouveau cheval de bataille à la Nlle-Delhi

LA NOUVELLE-DELHI — "Le peuple est prêt à verser son sang pour protéger la vie des vaches" s'est écrié lundi le député d'extrême-droite Rameshwar Anand, haranguant dix mille manifestants massés devant le Parlement indien pour protester contre l'abattage des vaches envisagé par le gouvernement.

"Si l'abattage des vaches a lieu, nous ferons la révolution", s'étaient exclamés d'autres députés de même tendance.

La vache est en effet, si l'on peut dire, le cheval de bataille de la campagne d'agitation religieuse, soutenue par l'extrême-droite, qui place depuis quelque temps le gouvernement dans une situation embarrassante. La constitution de l'Inde est laïque mais les traditions sont ancrées dans le pays. Pour tourner la difficulté, le gouvernement a décidé de laisser les seize Etats de l'Union juges du sort des deux cent cinquante millions de vaches, le plus souvent étiques, qui encombrent les champs et les villes, regardant passer les foules de sous-alimentés.

ANNONCE

Parfois, il suffit d'un mot

La conversation n'est pas seulement distrayante, elle est bénéfique. En parlant aux autres, nous faisons des découvertes sur nous-mêmes. De plus, les esprits, une fois en contact, se laissent souvent modifier et influencer. Communiquer a aussi cet effet magique de nous faire sentir qu'aucun être ne nous est étranger. Sélection du Reader's Digest de septembre vous rappelle tous les avantages de la conversation. Lisez-le sans tarder!

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107

J.W. JETTÉ LTÉE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

GAGNEZ $$ AVEC O.E.C.*

Augmentez vos revenus facilement en devenant agent agréé pour la vente des

*OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA

Cette offre est faite aux agents d'assurances, notaires et comptables, ainsi qu'à toute personne responsable, homme ou femme, qui désire accroître ses revenus rapidement, dans une activité prestigieuse. Pour tous les détails, s'adresser maintenant à:

EASTERN SECURITIES COMPANY LIMITED
360 o., rue St-Jacques, Montréal, Qué.
Téléphone: 845-5291
Attention: JACQUES LACHAPELLE

Strauss ne souhaite pas remplacer von Hassel à la défense

BONN — M. Franz-Josef Strauss, président du CSU, (aile bavaroise du parti chrétien-démocrate) a nettement indiqué hier, au cours d'une émission télévisée, qu'il ne désirait pas prendre un portefeuille dans le gouvernement fédéral actuel. L'ancien ministre de la défense a d'autre part refusé de donner son avis sur un départ éventuel de M. Kai-uwe von Hassel, actuel titulaire du poste, et de M. Karl Gumbel, son secrétaire d'Etat. M. Strauss a bien précisé qu'il ne reprendrait qu'à contre coeur un ministère qu'il qualifie lui-même de "via dolorosa".

Entre-temps, la campagne lancée par l'opposition contre le chancelier Erhard à l'occasion de "l'affaire des généraux" ne s'apaise pas.

Ainsi, dans l'hebdomadaire socialiste "Vorwaerts", un porte-parole du S.P.D. (parti social-démocrate), M. Fritz Stallberg, affirme que le chancelier "ne peut dégager sa responsabilité de l'incurie scandaleuse qui règne dans les services du ministère de la défense". Il ajoute que ce qui se passe dans ce ministère n'est qu'un exemple de l'incapacité du chancelier à faire face à ses devoirs de chef.

CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS

CHEF DU PERSONNEL

Salaire initial jusqu'à $10,000

Le Poste...

Les progrès rapides d'une compagnie manufacturière d'envergure internationale ont rendu nécessaire l'intégration du poste de Chef du Personnel aux cadres de l'entreprise. Relevant du Gérant Général, le titulaire aura comme principale responsabilité le développement des ressources humaines de l'entreprise. Il participera de plus à la préparation et aux négociations des conventions collectives. Il sera aussi responsable de l'élaboration des programmes d'entrainement, de l'administration des salaires et du contrat de travail.

L'Homme...

Agé de 28 à 35 ans, il est bilingue et détient un diplôme universitaire. Il possède quelques années d'expérience dans le domaine du personnel. Il peut très bien occuper présentement un poste d'adjoint du Directeur du Personnel ou être responsable d'une des fonctions connexes de ce domaine. Il est à la recherche d'un poste au niveau des cadres d'une entreprise dynamique où son travail sera reconnu et hautement apprécié.

Vous référant au dossier AB-11-074, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

BUREAU DE COMPTABLES AGRÉÉS

recherche un homme pour la vérification et la tenue de livres. Le C.A. n'est pas nécessaire. Excellente occasion.

Tél. 481-5693

BIBLIOTHECAIRE

Bibliothécaire demandée pour hôpital général de Montréal.

Faire parvenir curriculum vitae à:
CASE 421, LE DEVOIR, MTL.

Bibliothèque de recherches médicales
demande

CODIFICATEUR OU CODIFICATRICE

d'informations scientifiques

Le candidat désireux d'apprendre cette profession suivra un cours pendant lequel il recevra néanmoins une allocation d'études de $265 par mois. Par la suite, il occupera une bonne position avec d'excellentes chances d'avancement. Le postulant devra connaître plusieurs langues (anglais indispensable) et, de préférence être familiarisé avec la terminologie médicale.

Veuillez répondre par lettre manuscrite incluant curriculum vitae et numéro de téléphone.

Discrétion assurée.

Case 420, Le Devoir, Mtl.

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

à plein temps et à temps partiel

Enseignement du français langue seconde aux adultes. Montréal.

— minimum de 16 ans de scolarité.
— expérience d'au moins 5 ans comme professeur de français langue seconde.
— de préférence, expérience dans l'enseignement audio-visuel.

Organisme spécialisé dans l'enseignement des langues aux adultes.

Communiquez à: 527-8511
demandez: M. Cardinal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY
recherche les services d'un

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

au niveau des 11es années scientifiques

TRAITEMENT:

	16	17	18	19
Minimum	6,200.	6,600.	7,000.	7,400.
Maximum	8,400.	8,800.	9,200.	9,600.

S'adresser à:
M. Maurice Marleau
Directeur général des écoles
87, rue Ste-Cécile
Salaberry de Valleyfield
373-0612

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent .25 la ligne agate (14 lignes au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 0.25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à: 844-3361 Poste 34 ou écrivez à: LE DEVOIR, 434 est, Notre-Dame, Montréal

ON DEMANDE

SECRETAIRE BILINGUE

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY,
ARCHITECTES

3480, Côte-des-Neiges — Tél.: 937-9324

LE COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME

requiert les services de

PROFESSEURS D'ANGLAIS D'EXPÉRIENCE

pour emploi à temps partiel: soit le jour, le soir et le samedi.

PROFESSEURS D'ANGLAIS D'EXPÉRIENCE

possédant la connaissance de la langue italienne.

Prière d'adresser immédiatement toutes demandes à:

M. Michel Guertin, directeur,
COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME,
4956, rue Hochelaga, Montréal,
Tél.: 254-6011.

PERSONNEL FEMININ

TRANSACTIONS BOURSIÈRES

Importante société financière en expansion recherche jeune fille âgée de 25 ans et plus pour son service des transactions boursières.

Candidates bilingues ayant complété une 11e année avec aptitudes pour mathématiques et aisance à traiter par voix téléphonique avec le public. Personnalité agréable et apparence soignée.

Salaire initial d'environ $3,600 par année, bénéfices sociaux avantageux, semaine de travail de 5 jours dans bureaux situés Place Victoria.

Discrétion absolue aux postulantes.

Ecrire, en mentionnant expérience, à:

Case 422, Le Devoir, Montréal

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Emplois dans la fonction publique

1) Agents de la gestion du personnel —
Traitement jusqu'à $14,000 suivant l'expérience. Diplôme universitaire requis — dix-sept années de scolarité au moins — dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Des postes sont disponibles dans plusieurs ministères, à la direction générale des relations de travail et à la Commission de la fonction publique. La carrière d'agent de la gestion du personnel offre de grandes possibilités d'acquérir une expérience administrative variée pouvant faciliter l'accès à des postes élevés de direction. Concours permanent 1-01.90.

2) Un chargé de recherches en psychométrie —
Traitement jusqu'à $13,600 suivant le degré de formation et l'expérience. Le poste est dès maintenant disponible à la Direction du recrutement et de la sélection du personnel à la Commission de la fonction publique.
— Etudes et recherches post-graduées en psychométrie de préférence sanctionnées par un doctorat plus de l'expérience pratique dans le domaine.
— Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet à: directeur du recrutement et de la sélection, Commission de la fonction publique du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec. Concours 66-1153. S'inscrire avant le 30 septembre.

3) Travailleurs sociaux —
Ministère de la famille et du bien-être social — Traitement jusqu'à $8,600. suivant l'expérience — Maîtrise en service social.
— Clinique d'aide à l'enfance — Postes à Montréal et à Québec.
— Service de la programmation et de la recherche — Poste à Québec.
— Bureau régional de Rouyn — 2 postes.
Concours permanent 0-Y2.10.

4) Psychologues —
Ministère de la famille et du bien-être social — Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience. Licence en psychologie.
— Clinique d'aide à l'enfance à Montréal — Concours permanent 0-Y9.38

5) Conservateur adjoint —
Bibliothèque St-Sulpice - Montréal — Ministère des affaires culturelles — Traitement jusqu'à $11,000. suivant l'étendue de l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire avant le 30 septembre.

6) Bibliothécaires —
Traitement jusqu'à $6,500. suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie.
— Ministère de l'éducation — 3 postes à la Direction générale de l'organisation scolaire: 2 postes à Montréal et 1 à Québec.
— Caisse de dépôt et placement du Québec — 1 poste à Montréal. Concours permanent. 0-Y3.10.

7) Economistes ou statisticiens —
Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire.
— Ministère de l'éducation — Des postes disponibles à la direction de la planification, à la direction du financement et à la direction de l'enseignement supérieur.
— Ministère des finances — Poste disponible au Bureau des recherches fiscales. Concours permanent 0-Y4.

8) Responsable des programmes de l'enseignement professionnel féminin —
Ministère de l'éducation — Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à $11,000. suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle. Concours 66-1158. S'inscrire avant le 30 septembre.
— N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

9) Ingénieurs civils —
Avec ou sans expérience — Traitement suivant l'expérience.
— Ministère des travaux publics — Préparation des projets de ponts — Québec et Montréal.
— Ministère des affaires municipales — Assistance technique aux municipalités — Québec.
Concours permanent 0-02.02.

10) Ingénieurs métallurgistes, miniers ou chimistes
Ministère des richesses naturelles — Traitement suivant l'expérience.
— Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent 0-02.66.

11) Professeurs
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec.
— Traitement jusqu'à $12,220 d'après les titres et l'expérience professionnelle, artistique et pédagogique.
— Il y a des postes disponibles dans plusieurs disciplines à Québec, Montréal et Trois-Rivières.
— Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'expérience qu'il veut faire valoir lorsqu'il se présente sur invitation devant le jury chargé de ce concours. Concours permanent 0.93.

12) Assistant-délégué régional
Traitement jusqu'à $8,400. — Ministère de l'industrie et du commerce
— Promotion industrielle et économique.
— Postes à Ville St-Georges, St-Jérôme et autres localités.
— De préférence diplôme en génie, commerce ou économique.
— Concours 66-1161 — S'inscrire avant le 30 septembre.

13) Directeurs
— Du Service de l'orientation des placements des enfants.
— Du Service des ressources à l'enfance et à la jeunesse.
Traitement jusqu'à $13,600 — Ministère de la famille et du bien-être social.
— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et vaste expérience du secteur de l'enfance et de la jeunesse exceptionnelle.
— Concours 66-1162 — S'inscrire avant le 30 septembre.

14) Chefs de division
— Traitement jusqu'à $11,000
— Ministère de la famille et du bien-être social.
Postes à Québec.
— Jeunes délinquants et protection de la jeunesse.
— Institutions pour handicapés non éducables
— Foyers nourriciers et foyers de groupes.
— Centres d'observation et de dépannage.
— Crèches et foyers d'adoption.
— Centres de rééducation.
— Cliniques et probation.
— Assistance publique.
Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et bon nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe. — Concours 66-1163 — S'inscrire avant le 30 septembre.

15) Chef de service de probation
— Auprès d'une Cour du Bien-Etre social. — Traitement: $6,200 - $7,200. — Ministère de la famille et du Bien-Etre social.
— Postes à New Carlisle, St-Joseph-de-Beauce, Valleyfield.
— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme avec une expérience du travail auprès des jeunes.
— OU diplôme de socio-pédagogie, d'auxiliaire social, d'aide social avec plusieurs années d'expérience pertinente et administrative. — Age 25 à 50 ans.
— Concours 66-1164. — S'inscrire avant le 30 septembre.

16) Moniteurs
— Centre Berthelet Montréal.
— Ministère de la famille et du Bien-Etre social. — Traitement jusqu'à $5,100 suivant l'expérience. — Diplôme de onzième année. — Limite d'âge: 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09.50.

17) Sténographes, dactylos et commis de bureau
— Traitement de $2,500 à $3,600 suivant la scolarité et l'expérience. Pour les postes de sténographe à Montréal un supplément de $600. est ajouté au traitement.
— Plusieurs ministères ont des postes disponibles dans différentes régions de la province
— Seules les candidatures accompagnées d'un diplôme de dixième année (pour les dactylos et les commis de bureau) ou de onzième année (pour les sténographes) seront acceptées. Concours permanents.
— Une liste d'admissibilité distincte est établie pour chacune des fonctions. L'admissibilité des personnes inscrites sur ces listes est valide pour une période de douze mois à compter de la date à laquelle l'avis de la Commission leur est expédié. Des examens périodiques sont tenus aussi souvent que l'exigent les besoins de l'administration. Concours numéros: Sténographes (2-11.10); Dactylos (2-11.50); et Commis de bureau (2-99.10).

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et dans les bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

VENTES — CONSTRUCTION

Un manufacturier et contracteur en installation d'équipement et de systèmes dans les édifices demande un représentant de haut calibre parfaitement bilingue pour s'occuper des techniques marchandes (merchandising) au niveau des exécutifs. De l'expérience dans l'architecture ou la construction serait un atout mais n'est pas nécessaire.

C'est un poste pour un vendeur professionnel avec une importante compagnie internationale qui offre d'excellentes chances d'avancement au candidat dynamique. Le candidat doit être canadien de langue française et parler distinctement.

Nous offrons un programme d'entrainement complet au postulant qualifié désirant se tailler une carrière des plus intéressantes dans ce domaine.

Envoyez "curriculum vitae" à:

HAUSERMAN LTD.
1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal
Monsieur L. J. Seiwert

AIR CANADA

POUR SA LIGNE MONTRÉAL - MOSCOU
AIR CANADA
recherche jeunes gens
PARLANT COURAMMENT LE RUSSE, LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS
désirant devenir
COMMISSAIRE DE BORD

En plus du traitement mensuel maximum de $700., la carrière, qui jouit d'un grand prestige offre la possibilité de voyages internationaux et les avantages réservés aux équipages aériens. Aucune expérience aérienne requise, les candidats subissant la formation nécessaire à Montréal aux frais de la compagnie.

Les personnes remplissant les conditions suivantes sont invitées à faire acte de candidature.

Langues:	anglais - français et russe.
Age:	de 21 à 30 ans inclusivement.
Taille:	de 5'7 à 5'11 et poids proportionné n'excédant pas 170 livres.
Instruction:	niveau secondaire ou commercial équivalent.
Vue:	20/50 avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire.

Se présenter ou téléphoner à:
874-4500

AIR CANADA
38e étage,
Place Ville-Marie

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI, 6 SEPTEMBRE 1966

104 morts violentes au Canada

Particulièrement meurtrière, la route avait déjà fait 88 victimes au Canada, alors que s'achevait le long congé de la fête du Travail, soit onze victimes de plus que l'avait prédit le Conseil canadien de la sécurité routière.

Selon un relevé effectué par la Presse canadienne, le total des morts accidentelles, survenues depuis six heures, vendredi soir dernier, s'élevait à 104.

Bien que le nombre des personnes qui ont trouvé une mort violente soit moins élevé que celui enregistré au cours des trois dernières années, le nombre des victimes de la route a atteint un chiffre record pour la même période.

Plus des deux-tiers des accidents de la route sont survenus en Ontario et au Québec. De toutes les provinces canadiennes, seule l'Ile-du-Prince-Edouard n'a eu aucune mort violente.

Voici une lite partielle des personnes qui ont trouvé la mort en fin de semaine sur les routes du Québec ainsi qu'en divers autres endroits.

A Saint-Jean-de-Matha (Joliette), **M. Willie Joe Archambault,** 59 ans, tué dimanche par une automobile alors qu'il circulait sur la route 48 près de sa demeure.

A Saint-Gédéon (Lac Saint-Jean), **M. Adrien Tremblay,** 56 ans, de Saint-François-de-Sales, tué lundi dans une collision entre deux automobiles.

A Chicoutimi, **M. Marcel Houde,** de Montréal, tué dans une collision dimanche soir.

A Rivière-du-Bras, près de Rouyn, en Abitibi, trois personnes ont perdu la vie dans une collision impliquant quatre voitures. Les victimes sont : **Mme Laurent Fournier,** 27 ans, son fils **Pierre,** six ans, de Rouyn, et **M. Rosaire Cadotte** de Saint-Laurent, localité avoisinante.

A Saint-Jérôme, on a retrouvé dimanche le corps de **M. Serge Giguère,** 23 ans, qui s'était noyé la veille dans les eaux de la Rivière-du-Nord, près de son domicile.

A Bromptonville, un Américain du New Hampshire, **M. Roland Caron,** 28 ans, et sa fille **Nicole,** quatre ans, de Manchester, ont été tués dimanche soir lors d'une collision qui a également fait six blessés.

A l'Ancienne Lorette, près de Québec, **M. Robert Couture,** 21 ans, a été tué par une voiture près de son domicile.

A Oka, **M. James Figie,** 26 ans, de Syracuse, dans l'Etat de New York, s'est tué vendredi lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture qui a donné contre une clôture.

A Montréal, **M. Laurent Sarrant,** 32 ans, de Ville de Laval, tué dans une collision tôt dimanche matin. Son épouse et ses deux enfants ont également été sérieusement blessés dans le même accident.

A Berthier, **M. Leonard** Conway, 33 ans, de Hudson, Mass., a été tué samedi dans la collision entre la motocyclette qu'il conduisait et une voiture qui roulait en sens inverse.

A Saint-Gabriel-de-Brandon, **Georges Dion,** 22 ans de Montréal, a été tué lorsque l'automobile dans laquelle il se trouvait a quitté la route et est allée s'écraser sur un poteau.

A Irlande-Nord, **M. Donat Lessard,** 57 ans, heurté mortellement par une voiture, dimanche.

A Montréal, **Mme Pierre-Paul Jodoin,** 22 ans, de Longueuil, est morte dimanche des suite des blessures reçues la veille lors d'un accident de la circulation.

A Beaumont, près de Québec, **Mme Laura Gosselin,** 73 ans, et **M. Lucien Desbiens,** 46 ans, tous deux de Lévis, ont été tués dans une collision.

A Sully, sur la rive sud du Saint-Laurent, à 115 milles de Québec, **Lucien Proulx,** 7 ans, a été tué par une voiture, samedi, près de la demeure de ses parents.

A Dupuy, **M. Joseph Ayotte,** de LaSarre, tué lors d'une collision, samedi soir.

A Berthier, **Gaetan Beaulieu,** 6 ans, tué vendredi par une voiture près de la demeure de ses parents.

A Saint-Donat, **Marcelle Gagnon,** 30 ans, de Montréal-Nord, tuée samedi dans un accident de la route.

A Drummondville, **Louise O'-Brady,** 9 ans, tuée samedi dans la cour de ses parents par une voiture hors de contrôle à la suite d'une collision.

A Clermont, **Luc Harvey,** 5 ans, tué samedi par une voiture sur la route 15.

A Mont-Laurier, deux hommes ont perdu la vie, vendredi soir, par suite d'une collision entre trois voitures. Les victimes sont: **M. Robert Gagnon,** de Ville de Laval, et **M. Bernard Desjardins,** 26 ans, de Shawbridge.

A Sainte-Anne-de-la-Pocatière, **MM. Eugene Donald Melvin** et **Melvin J. Duffey,** tous deux de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ont perdu la vie lorsque le camion de remorquage dans lequel ils se trouvaient a plongé dans la Rivière-Ouelle après avoir brisé le parapet d'un pont qui enjambe cette rivière.

A West Shefford, trois personnes ont été tuées dimanche lorsque la voiture dans laquelle elles avaient pris place a heurté un viaduc de l'auto-route des Cantons de l'Est. Il s'agit de **Mme Jean Beaudoin,** 63 ans, **Mme Alcide Turcot,** 56 ans, de Montréal, et de **M. Marcel Labarre,** 34 ans, de Ville d'Anjou.

A Noranda, Laura Potvin, 9 ans, a été tuée lundi par une voiture sur la route 46.

A Montréal, **M. Guy Couillard,** 39 ans, a trouvé la mort lorsque sa voiture a capoté lundi, dans le nord de la ville.

A Montréal, **M. Gilles Malenfant,** 22 ans, est mort tard dimanche soir, des suites de blessures subies dans un accident de la circulation quelques heures plus tôt.

A Wakeham, dans le Bas-du-Fleuve, **M. Halvah Holland,** de Douglastown, a trouvé la mort dimanche dans un accident de la route.

A Montréal, on a retrouvé le corps de **Mme Marie-Jose Mollet,** morte dans sa demeure de la rue Delisle. La police attend le résultat d'un autopsie.

A Ville Saint-Michel, le jeune Denis Ceolin, 12 ans, a été trouvé mort dimanche dans la baignoire de son domicile. La victime portait des marques sur le dos et sur le côté.

A Chicoutimi, on a retiré lundi le corps de **Mlle Armande Girard,** 16 ans, qui s'était noyée, le 29 août dernier, dans la rivière Tranche en même temps que quatre autres personnes dont les corps ont déjà été retrouvés.

Jean-Marie Meunier, 20 ans, de St-Césaire, qui s'est noyé samedi dans la rivière Yamaska. Son corps a été retrouvé hier.

Un aviateur se tue devant des milliers de personnes : le coroner de Toronto expulse les enquêteurs américains

TORONTO — Le coroner de Toronto a chassé d'un hangar de l'aéroport une équipe de sept aviateurs américains venue enquêter sur l'écrasement d'un appareil de la US Navy pendant un spectacle donné au cours de l'exposition nationale. Le hangar contenait les débris de l'appareil F-11A, sur lesquels le coroner Morton Shulman a mis les scellés. Ce dernier a dit qu'il a chassé les enquêteurs américains parce qu'ils ont refusé de lui remettre un des deux rapports qu'ils avaient l'intention de faire. Ils étaient disposés à remettre le rapport des faits, a dit le coroner, mais non pas celui sur leurs impressions et leurs conclusions.

L'appareil, qui s'est écrasé devant une foule de quelque 6,000 spectateurs, était le cinquième d'une formation de casse-cous, les Blue Angels.

Son pilote, le lieutenant Richard Oliver, de Fort Mills, en Caroline du Nord, venait d'effectuer une série d'acrobaties en rase-mottes et se dirigeait vers l'aéroport situé sur une île.

C'est alors que, selon les témoins, la queue de l'avion a touché les eaux du lac Ontario. L'appareil a rebondi puis est allé s'écraser sur un contrefort de béton. Les débris de l'appareil, qui explosa au moment de son écrasement, furent projetés à plusieurs mille pieds de l'impact.

L'accident est survenu au milieu du spectacle des Blue Angels. Deux des avions qui composent cette formation exécutaient un numéro. Arrivant de directions opposées, ils se sont croisés à la hauteur de l'estrade principale, avant d'exécuter des acrobaties en rase-mottes en s'éloignant l'un de l'autre. On estime que les appareils filaient à 450 milles à l'heure lorsqu'ils se sont croisés à 50 pieds environ au-dessus des eaux du lac Ontario.

Il s'agit du troisième accident aérien survenu au cours de l'Exposition nationale de Toronto depuis 12 ans. En 1954, un F-86 Sabre Jet s'était écrasé, tandis qu'un autre appareil de l'aviation canadienne, un CF-100 subissait le même sort en 1958.

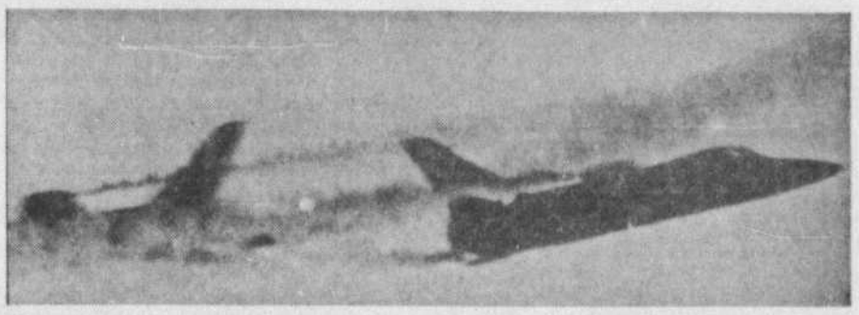

L'appareil de la marine américaine, au moment où il rebondissait sur l'eau du lac Ontario juste avant de s'écraser sur l'île, entrainant la mort du pilote Richard Olivier. (Photo UPI)

Prudentia réclame une enquête royale sur la sécurité routière

QUEBEC — Le président du comité provincial de Prudentia, M. Claude Gareau, a réclamé une enquête royale sur la sécurité routière, pour trouver les moyens de freiner l'augmentation des accidents de la route. Lors du lancement de l'opération Prudentia, vendredi, il a préconisé en outre l'établissement de standards de sécurité pour les fabricants d'automobiles, l'ajustement des réseaux routiers aux besoins des véhicules modernes, la simplification de la signalisation routière, la tenue d'une fiche pour chaque conducteur, laquelle serait revisée à tous les trois ans, et enfin la création d'un tribunal spécial pour les accidents de la route.

L'opération Prudentia, du 2 au 6 septembre, avait pour but d'inciter les automobilistes à la prudence au cours de la fin de semaine de la fête du Travail.

Faits divers

Neuvième victime du pont d'Ottawa

OTTAWA — L'écrasement du pont de la route Héron sur le canal Rideau, à Ottawa, a fait une neuvième victime dimanche. M. Lucien Regimbald, de Hammond en Ontario, est décédé de ses blessures. Sept ouvriers avaient été tués lors de l'affaisement du pont en construction, le 10 août, et un autre était mort le lendemain.

Batailles de plage et désordres de rue

GRAND BEND, Ontario — Deux nuits d'agitation à Grand Bend sur le lac Huron, où des batailles de plage ont dégénéré en manifestations que les policiers casqués ont matées par les gaz lacrimogènes. Samedi soir, des centaines de jeunes gens se sont attroupés sur la plage, et il y eut quelques bousculades. Quelqu'un ayant été arrêté pour avoir bu de l'alcool malgré son jeune âge, deux manifestants se dirigèrent vers le poste de police pour demander sa libération. Dans la rue principale, il y eut une dizaine de vitrines fracassées. Deux policiers furent blessés.

Douze personnes furent arrêtées cette nuit-là, pour avoir bu de l'alcool malgré leur jeune âge. C'est vers 1 h. seulement que la police réussit à disperser les manifestants avec des gaz lacrimogènes. Le lendemain dimanche, la manifestation eut moins d'envergure, mais il y eut quand même des gaz lacrimogènes et deux arrestations.

Vol de tableaux à New York

NEW YORK — Des cambrioleurs ont pénétré samedi dans l'appartement d'un propriétaire de galerie d'art new yorkais M. Luigi Sciarrino, et y ont volé pour $230,000 de tableaux dont un Goya et un Corrège évalués à $100,000 chacun. Les cambrioleurs ont également emporté pour $3,000 de bijoux.

Les quatre derniers évadés de Heandingley sont capturés aux EU

GARY (Indiana) — Les quatre derniers des dix évadés de la prison de Heandingley, au Manitoba, ont été capturés hier par une petite armée de policiers après un voyage en avion qui leur avait fait traverser la frontière canado-américaine.

L'avion avait été volé samedi au Manitoba. C'est le plus célèbre des évadés, Kenneth Leishman, détenu en rapport avec le vol des lingots survenu à l'aéroport de Winnipeg le printemps dernier, qui a piloté l'appareil. Après s'être envolés de Steinbach, au Manitoba, les quatre compères ont atterri à Tyler, Minnesota puis à Okoboji, Iowa, pour refaire le plein d'essence mais en vain.

L'évasion, jeudi, des dix détenus avait déclenché l'une des plus gigantesques chasses à l'homme qui se soit jamais déroulée dans les Prairies. L'arrestation des six derniers évadés avait donné lieu à plusieurs péripéties, vendredi, mais à aucun échange de coups de feu.

On était sur la piste des quatre autres, samedi, lorsqu'ils firent irruption au cours de la nuit dans une automobile stationnée qui était occupée par un jeune couple. Ils forcèrent leurs otages à les conduire à Selkirk puis à Steinbach où ils trouvèrent un avion. Le réservoir de l'appareil était à moitié vide, ce qui finalement causa la perte des évadés.

Le bilan définitif en Turquie : 2,394 morts

ANKARA — 2,394 morts et 1,747 blessés, tel est le bilan définitif du tremblement de terre qui a ravagé, voici deux semaines, l'Anatolie orientale, annonce-t-on officiellement à Ankara.

En publiant ce bilan, le ministre de la reconstruction a déclaré que les dégâts matériels causés par le séisme dans les circonscriptions de Mus, Erzurum et Bingol ne sont pas encore entièrement évalués.

Le ministre a ajouté que le gouvernement construirait pour tous les sinistrés de l'extrême-est anatolien, des logements provisoires consistant en baraques de vingt mètres carrés de superficie et d'un prix moyen de revient de 3,500 livres turques(environ $450).

Déraillement près de Farnham

FARNHAM — Le bris d'un essieu surchauffé a provoqué le déraillement de 35 wagons d'un train de marchandises du Pacifique Canadien, tôt lundi matin, à Brookport, près de Farnham.

Le train qui, arrivant de Saint John, au Nouveau-Brunswick, se dirigeait vers Montréal, comprenait 134 wagons tirés par quatre locomotives diesel. Les wagons qui ont quitté la voie étaient situés au milieu du convoi.

L'accident a bloqué la route à un autre train, également en provenance de Saint John, dont les passagers ont été conduits à Montréal par autobus.

Le PC n'était pas en mesure de préciser hier soir quand la voie serait de nouveau libre.

Une soirée qui s'avérera pour toi un

PASSEPORT POUR L'AVENIR

- Si tu es âgé (e) de 18 à 35 ans
- Si tu n'es pas satisfait de toi-même
- Si tu veux améliorer ta personnalité
- Si ta formation personnelle est incomplète

La Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal peut t'aider. Comment ? Grâce à ses nombreux cours variés et ses méthodes éprouvées au cours des 35 dernières années.

Veux-tu en savoir davantage ?

Si oui, viens en discuter avec :

- M. Fridolin Simard, ancien président provincial;
- M. Gilles Guérin, ancien président de Montréal;
- M. Lucien "Frenchie" Jarraud, un de nos grands amis

au

REINE ELIZABETH, SALON JOLIET
MARDI, LE 6 SEPTEMBRE 1966
à compter de 8:00 hres p.m.

Si tu ne peux venir nous rencontrer le 6, fais-nous parvenir ce coupon.

La Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal,
31 ouest, rue St-Jacques, Ch. 201,
Montréal 1.
Tél. : 844-1755.

☐ Je désire des informations additionnelles sans obligation de ma part.

Nom : .....

Adresse : .....

Tél. : Rés. : ..... Bur. : .....

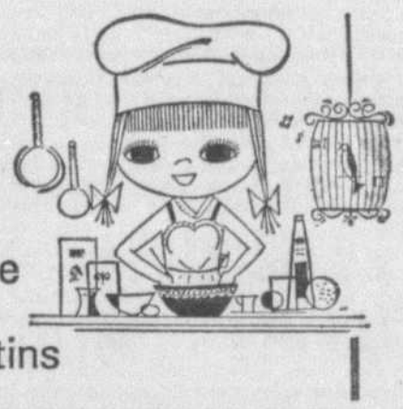

Aussi goûtée que Célestins

Célestine, notre petit cordon-bleu, vous le dira: "Là où on mange bien, on boit l'EAU DE VICHY CÉLESTINS," une eau diététique appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes. VICHY CÉLESTINS est pure, fine, légère et rafraîchissante.
Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. Légèrement thérapeutique, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations,
Exigez toujours
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 25¢

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants :

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreaultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, etc.

Appeler à :

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

Pour profiter de la vie...
mangez souvent à l'extérieur...

chez

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

VOICI VOTRE CAMION VERT ET JAUNE POUR LA LIVRAISON DE VOTRE HUILE À CHAUFFAGE

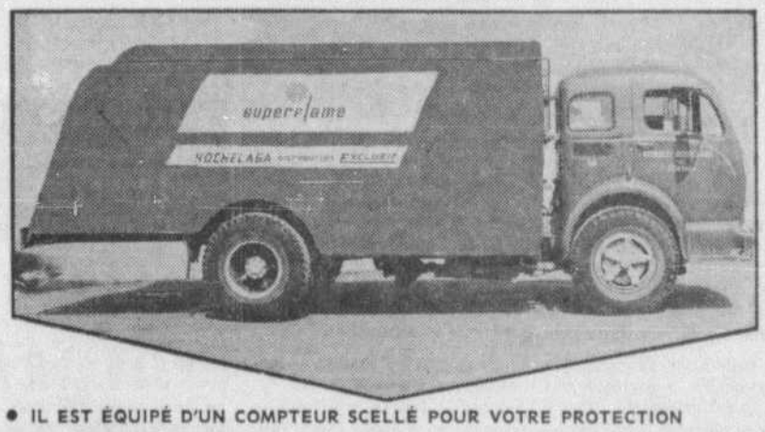

- IL EST ÉQUIPÉ D'UN COMPTEUR SCELLÉ POUR VOTRE PROTECTION
- IL SERT EXCLUSIVEMENT À LA LIVRAISON D'HUILE À CHAUFFAGE "SUPERFLAMME"
- SON CHAUFFEUR EST EN COMMUNICATION CONSTANTE PAR RADIO AVEC LE BUREAU POUR UNE LIVRAISON SURVEILLÉE ET RAPIDE — IL EST COURTOIS ET RESPECTUEUX DE VOS DÉCORS PAYSAGÉS

PROCUREZ-VOUS L'HUILE À CHAUFFAGE

superflame

POUR USAGE DOMESTIQUE, COMMERCIAL OU INDUSTRIEL
EN SERVICE DEPUIS 32 ANS
PETROLES HOCHELAGA INC.
1900, RUE MOREAU — MONTRÉAL — TÉL. : 525-2555

VIENT DE PARAITRE.... ... AUX ÉDITIONS DU JOUR

SOLANGE

UN RECIT DE JEAN-GUY PILON

- L'HISTOIRE TOURMENTEE D'UNE FEMME QUI VEUT VIVRE ET ETRE HEUREUSE...
- LE PREMIER LIVRE DE LA SAISON LITTERAIRE... SOYEZ LE PREMIER A LE LIRE !

EN VENTE PARTOUT A $2.00 Distribué par : La Cie de Distribution de La Patrie, 180 est, Sainte-Catherine, Montréal — (861-8571)

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

EDITORIAL

La nomination des juges

Lors de son congrès annuel, la semaine dernière à Winnipeg, l'Association du barreau canadien a exprimé le désir d'être consultée, à l'avenir, par le ministre fédéral de la Justice à propos de la nomination des juges. Une résolution en ce sens a été adoptée par un vote de 98 voix contre 73.

Il s'agit, si l'on veut, d'un voeu timide. Pourtant, c'est sûrement un voeu important dont on devrait tenir compte à Ottawa. D'ailleurs, la même formule devrait valoir également au niveau des ministres provinciaux de la Justice pour la nomination des magistrats des cours provinciales.

A l'heure actuelle, il arrive que les ministres de la Justice consultant le Barreau de telle ou telle province lorsqu'il s'agit d'appeler un avocat sur le banc. Il n'y a rien, toutefois, d'institutionnalisé, et, très souvent, la magistrature est offerte en cadeau aux avocats qui ont bien servi le parti au pouvoir.

La recommandation du Barreau canadien permettrait de "dépolitiser" le mécanisme de la nomination des juges. A cette seule fin, elle vaut d'être retenue. Il existe actuellement, inutile de se le cacher, un malaise profond dans le public à l'endroit de ceux qui siègent sur le banc. Fondé ou pas, ce malaise trouve son origine, en grande partie, dans le mécanisme même des nominations. Les politiciens ont souvent mauvaise réputation, et cette mauvaise réputation les suit, malgré eux, sur le banc.

Au fait, nous serions porté à élargir la recommandation du Barreau et à suggérer le processus suivant : la magistrature elle-même prépare et met à jour, continuellement, une liste des "magistrables" à l'intérieur de laquelle les ministres de la Justice sont tenus de choisir leurs futurs magistrats; ces mêmes ministres de la Justice, toutefois, avant de procéder aux nominations, doivent consulter le Barreau. Ne pourrait, d'autre part, être nommé juge quiconque n'a pas abandonné la vie politique active depuis au moins trois ans.

•

Deux grands critères doivent présider au choix de ceux qu'on appelle à rendre la justice : la compétence et l'intégrité morale.

Les juges devant qui plaident quotidiennement les avocats sont sûrement en mesure d'apprécier la compétence de ces derniers. Un comité de la magistrature pourrait être chargé de recueillir ces données et de dresser, en conséquence, la fameuse liste des "magistrables".

On dira, à l'encontre de cette formule, que les avocats, désireux d'accéder sur le banc, et sachant que leur nomination dépend de la faveur des juges en exercice, seront tentés de soudoyer ces derniers par des complaisances inavouables ou une servilité incompatible avec l'honneur d'un disciple de Thémis. Ça nous paraît assez douteux comme argument et, de toute façon, ne serait-ce pas préférable, tout compte fait, à la servilité à l'endroit d'un parti politique ?

La consultation, ensuite, avec le Barreau, constituerait, en quelque sorte, une double vérification. Le Barreau possède un comité de discipline chargé d'étudier tous les manquements à l'éthique professionnelle de la part des avocats. Un avocat peut être excellent plaideur, extrêmement compétent dans le domaine du droit, sans être nécessairement d'une honnêteté à toute épreuve.

Or, nous l'avons dit, l'intégrité morale s'impose autant que la compétence chez un juge. Un juge enclin à "vendre" la justice, au lieu de la "rendre" tout simplement, est tout autant une menace pour la société qu'un juge dépourvu de connaissances juridiques ou de jugement. Le Barreau se rendrait surtout garant de cette intégrité.

A remarquer que nous reléguons le Barreau au rôle de conseiller pour des nominations déjà suggérées par la magistrature. Nous concevrions mal que des avocats, eux-mêmes candidats, du moins en théorie, aux fonctions de magistrat, puissent être à la fois "juge et partie" dans un tel processus. Il serait inconcevable qu'ils puissent se recommander eux-mêmes. La recommandation" doit être laissée à ceux qui sont déjà arrivés, qui sont déjà sur le banc.

Dans cette formule à double vérification, on l'aura noté, l'initiative de la nomination elle-même des juges reste entre les mains des ministres de la Justice. Ces derniers doivent limiter leur choix aux avocats recommandés par la magistrature et recueillir, par la suite, l'avis du Barreau, mais ce sont eux qui nomment les juges. Il faut respecter ce droit d'initiative de l'autorité gouvernementale. Il est inhérent à notre système politique.

•

Notre suggestion tient donc compte du contexte dans lequel nous vivons. Elle représente un idéal que nous pouvons atteindre dans l'immédiat. A longue échéance, il serait sans doute préférable de songer à l'établissement d'écoles de magistrature, comme il en existe en certains pays, écoles de magistrature dont les seuls candidats, à quelques exceptions près, pourraient aspirer à devenir juges. Mais c'est là une autre question qu'il serait oiseux de traiter trop longuement pour le moment.

Notre seule préoccupation, à ce stade-ci, est de "dépolitiser" la magistrature tant de type fédéral que de type provincial. Et c'est la raison pour laquelle, en plus de la formule proposée, nous avons ajouté qu'aucun avocat ne saurait être recommandé à moins d'avoir cessé toute activité politique depuis au moins trois ans.

Une suggestion à peu près semblable a déjà été mise de l'avant par le bâtonnier Yves Prévost. Sa justification est très simple. Si le candidat à la magistrature devait attendre trois ans après sa sortie de la politique active avant de recevoir sa nomination, les autorités auraient le temps de l'oublier, surtout si sa compétence ne s'impose pas. Et le caractère de simple récompense politique s'estomperait.

Ces propos ne doivent pas être interprétés comme une critique de la magistrature. Ils sont simplement inspirés par le souci de placer les juges au-dessus de tout soupçon. Ce n'est pas tout pour eux d'être compétents et intègres, il faut que la façon dont ils sont nommés ne puisse laisser planer aucun doute sur ces deux qualités fondamentales qu'ils doivent posséder. Les apparences comptent souvent autant que la réalité.

Vincent PRINCE

lettres au DEVOIR

M. Hanley et nous

Le 5 juin, le résultat était incertain. Un candidat, oubliant sa défaite pour ne songer qu'au Québec, eut ce cri du coeur : "Ca parle au m... Frank Hanley va détenir la balance du pouvoir!" (La Presse, 6 juin, page 11). Son vainqueur attribua la défaite de son parti à des journalistes, puis à des clercs. Rappelons qu'au scrutin du 22 juin 1960, les libéraux ont présenté "une équipe du tonnerre — le vrai visage de 95 hommes politiques". Le 53ème, M. René Lévesque, était un des rares qui ne se réclamaient d'aucun lien religieux. Après six ans, en toute justice, il est temps de le souligner. De son côté, M. Hanley a immédiatement fait état de propos sympathiques que lui auraient tenus les franciscains, ses nouveaux électeurs. Cessons donc de nous servir du clergé selon l'intérêt du moment.

Le soir des élections, M. Hanley a donc paru au canal 2. Pour un peu, il y aurait parlé anglais. Et quel français parle-t-il ! Nous le croyons capable d'apprendre à conjuguer un verbe. Parions qu'il ne l'a jamais fait. Son traitement de député lui permet l'achat d'une grammaire. En attendant, celui qui a découvert que nous parlons "joual", pourrait maintenant découvrir que, sous prétexte de nous parler français, on parle plus "joual" que nous. Dommage que le ministre nègre d'Afrique dont on nous a rapporté le propos au printemps — et pas à reculons s.v.p. — n'ait pas entendu le français de M. Hanley.!

Celui-ci, selon le "Star" du 2 juin, affirmait que s'il était battu (il y pensait donc), c'est que, sans aucun doute, les Canadiens-français auront pris les rênes ("... the French have taken over"). Notons qu'en conversation comme tant d'anglophones, il nous qualifie de "French". L'idée du Maclean's reprise par M. Michel Brunet de dire Canadiens et Canadians ferait peu de progrès. "ant mieux ! Nous ne nous reconnaissons bien que sous le tire de Canadiens français.

D'après M. Hanley, s'il était défait, nous prenions les rênes. S'il était élu, c'est donc que nous n'étions pas encore maîtres chez-nous. Alors, si cela dépend de lui, pourquoi ne s'efface-t-il pas ? On l'a vu, et trop souvent, dans le défilé du 24 juin. On se demande — serait-ce déplacé ? — comment s organisateurs l'en ont éliminé.

D'autre part, nos grands orateurs nationalistes de l'époque ont participé à des manifestations irlandaises, mais sur invitation formelle. Aussi au congrès national de la Self Determination League for Ireland of Canada and Newfoundland, tenu à Ottawa le 17 octobre 1920, le président de la ligue, Lindsay Crawford, garantit à Armand Lavergne qui venait d'y faire un discours plein de fougue comme il en était capable, "que les Irlandais du Canada n'aideraient jamais les Anglais à asservir le peuple canadien-français". (Rumilly, Hist. de la prov. vol XXV, p. 39).

L'année suivante, 1921, le congrès était tenu à Montréal, au Monument national ou, le 7 novembre, l'orateur principal fut Henri Bourassa qui y fit une brillante synthèse de l'histoire et de la question irlandaise. L'orateur qui devait le suivre déclina parce qu'on ne pouvait rien ajouter... Ce dernier détail n'apparaît pas dans le compte-rendu de plus de trois colonnes et demie du "Devoir", 8 novembre, page 2 ; mais il contient une résolution générale adoptée unanimement où l'on trouve le passage suivant : "Que nous réitérons solennellement notre promesse d'amicale coopération aux Canadiens-français dans leur lutte pour leurs droits comme citoyens libres de ce pays;" Il est à noter qu'un des parrains de cette résolution était le R. P. Geo.-Mylett ("Le Devoir" orthographiait Millett) c. ss. r. curé de la paroisse Sainte-Anne, paroisse que M. Hanley doit bien connaître.

Apparemment cette résolution et la "garantie" Crawford n'engageait pas M. Hanley. N'empêche, pour les y avoir rencontrés, que les Irlandais du nord au sud de l'Irlande sont bien charmants; et que, question de goût, soit dit en passant, leurs 'colleens' ont un teint merveilleux.

Ubalde Baudry

P.S. — Ces lignes étaient rédigées quand la Presse associée annonça le décès de Lady Carlson (7 août), veuve d'Edward Carson. La dépêche ajoutait "son mari fut leader des protestants militants irlandais dans leur lutte contre le séparatisme catholique, conflit qui a amené le partage de l'Irlande et qui se continue aujourd'hui". Il y a là plus d'une inexactitude. A nos amis irlandais d'être les premiers à les relever. Contentons-nous de citer un passage du compte-rendu du 8 novembre 1921 dont nous venons de parler : "Et M. Bourassa cite ici un cas intéressant. Je demandais, dit-il, à l'un des hommes dont le nom a été le plus bruyamment associé à celui de l'Ulster, s'il croyait que les Ulsterites seraient persécutés par un gouvernement en majorité catholique, siégeant à Dublin. — Pas le moins du monde... Que John Redmond établisse son gouvernement, et il ne se passera pas cinq ans avant que l'Ulster demande à se joindre à l'Irlande du Sud... Après tout, (et je vois encore l'éclair de sa paupière)' nous ne sommes pas des Anglais, nous sommes des Irlandais... Celui qui parlait ainsi s'appelait alors Sir Edward Carson, il s'appelle aujourd'hui — Lord Carson".

U. B.

Lacs et détente

Voici deux mots pleins de sens et de vérité. La richesse du premier compense pour le besoin de tous pour l'autre.

L'état d'esprit dans lequel vit le monde d'aujourd'hui, est déprimant et parfois bizarre. Un séjour près d'un lac pour la classe de gens à grandes responsabilités, favorise un minimum d'évasion pour maintenir l'équilibre de son intelligence, de sa volonté et de son corps.

La détente... où donc la trouver ? Dans les villes grandes et petites, dans les villages ? Non pas ! La détente, cet état d'âme si précieux qui nous éloigne des tracas sans nombre, des soucis journaliers et surtout de cette vitesse caractéristique de notre époque, est tout enfouie dans nos forêts pour une partie. L'endroit qui repose est un lac au milieu d'un décor sauvage. La nature a le don de nous rendre acceptables les pluies, le vent, un soleil trop ardent et transforme le tout en bienfait.

Dans notre belle province, il y a d'incalculables endroits pour se distraire et mettre de coté cette vie agitée qui est le partage des hommes qui voient leurs responsabilités augmenter. Les forêts, les rivières, les montagnes et aussi les lacs qui sont les places préférées des sportifs et des pêcheurs lorsqu'il y a du poisson et des amateurs de ski aquatique et de natation, mais aussi c'est un endroit qui repose et met l'esprit du surchauffé à un diapason qui fait du bien et ramène au normal.

L'homme à point ne peut que désirer et faire en sorte que l'aire qui l'entoure, soit propice au repos de l'esprit et du corps.

Voilà par quelques phrases, la discipline d'une formule que beaucoup de clubs, soit de pêche ou de chasse, mettent de l'avant.

Ces endroits sont devenus des endroits d'évasion qui ne peuvent profiter à la masse car la proportion entre le gibier ou les poissons et les braconniers, ne peut se comparer.

Dr Albert ROYER

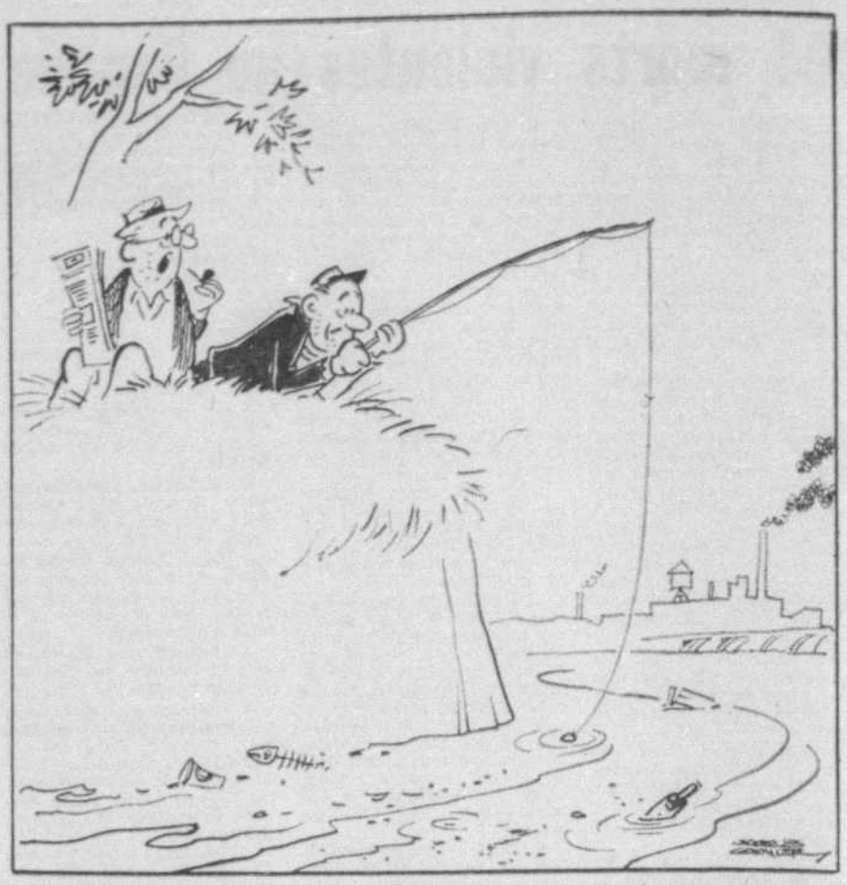

Je me demande pourquoi les Américains veulent acheter notre eau ?

Le français demeure la langue diplomatique au Vietnam du Nord

par Jean RAFFELLI
l'Agence France-Presse

HANOI — Pour le corps diplomatique d'Hanoï, dont peu de membres ont fait des efforts pour apprendre la difficile langue vietnamienne à six tons, le français demeure, douze ans après le retrait du corps expéditionnaire, la langue véhiculaire de base, devant le russe et l'anglais.

Des chuchotements multiples montent des salles où se tiennent, en vietnamien, les conférences de presse; c'est en français que les interprètes individuels traduisent les réponses et questions aux Russes, Roumains, Indiens ou Cubains qui prennent des notes dans leur langue nationale.

Pour augmenter les possibilités de contacts directs, les pays de l'Est rassemblèrent à Hanoï un maximum de collaborateurs francophones et tentèrent de développer l'étude du vietnamien, seule langue officielle et protocolaire. Mais le vieillissement de la génération des Vietnamiens parlant couramment le français, altère sensiblement la portée de l'apostrophe connue du président Ho, faisant remarquer, dix ans après, à un ambassadeur socialiste qui ne s'exprimait que dans la langue de Tolstoï: "Quelle drôle d'idée de ne pas parler français". En revanche, si, officiellement, les entretiens avec les Vietnamiens ont lieu par le truchement d'un ou deux interprètes, rares sont les dirigeants de Hanoï qui ne comprennent pas le français et, la plupart du temps, les interprètes ne valent que le temps de réflexion supplémentaire qu'ils procurent.

Parlée de mémoire, la langue française n'est cependant plus désormais, en République démocratique du Vietnam, ni beaucoup enseignée, ni beaucoup lue, faute de crédits suffisants, les fonds allant en priorité à l'acquisition de revues ou de livres techniques indispensables.

Si le commerce avec les ambassades donne au français un rôle primordial, les contacts avec la population de moins de 40 ans sont plus décevants: le Russe a pris sa revanche dans les couches jeunes et estudiantines. S'il arrive que, dans un café populaire, un quinquagénaire vietnamien, mêlé à la foule, vous aide à retrouver le premier couplet de "Guitare d'amour", il ajoute rapidement, presque en s'excusant: "Cela fait dix ans que je n'ai pas entendu parler français."

Quant aux membres de l'importante représentation chinoise qui se trouvent en RDVN, ils s'expriment assez couramment en vietnamien. Sauf, disent les mauvaises langues, en russe, avec les Albanais.

La langue-tampon pour les diplomates — le français, parlé au sud et pas encore réduit à l'état de langue morte au nord — semble, à beaucoup de supporteurs de la thèse de l'unification, la langue internationale de l'unité pour un pays où la ligne de démarcation géographique s'est doublée d'une sécession linguistique marquée: anglais au sud, russe et chinois au Nord.

"D'accord pour en faire éventuellement, selon l'évolution, une langue diplomatique, disent les Vietnamiens. Mais nous n'avons qu'une seule langue d'unité et c'est la langue vietnamienne." (AFP)

dans le monde

Une réunion sans optimisme : celle du Commonwealth

A peine avait-il réussi à régler, au moins provisoirement, le conflit des cheminots, que M. Perron bouclait ses valises à destination de Londres. Son arrivée fera certainement pousser un soupir de soulagement à M. Wilson et au secrétariat du Commonwealth, qu'ennuyait fort la perspective de l'absence de "l'aîné des dominions", d'autant que sept ou huit des 23 chefs de gouvernement manqueront à l'appel, les uns en raison de lourdes obligations intérieures, les autres par dépit envers le gouvernement de Londres ou par manque de confiance dans l'efficacité de l'institution.

Faut-il rejoindre le "Manchester Guardian", écrivant la semaine dernière: "On ne voit guère pour l'instant que cette réunion puisse aboutir à quoi que ce soit d'important"? Il est certain, en tout cas, que la conférence des chefs de gouvernement de la grande famille britannique va s'ouvrir dans un climat plutôt pessimiste. L'échec évident de la politique des sanctions contre la Rhodésie, l'agitation en Afrique anglophone (et la disparition en quelques mois de certaines grandes figures comme Tafewa Balewa, du Nigéria, et Nkrumah), la relance de la tension entre l'Inde et le Pakistan, les difficultés grandissantes de la fragile fédération d'Arabie du Sud, la crise économique et financière du Royaume-Uni, etc., soulignent à la fois la disparition progressive de "l'esprit du Commonwealth" et le recul de l'autorité internationale de la Grande-Bretagne.

Avant de quitter Ottawa, le chef du gouvernement fédéral a affirmé que l'aptitude du Commonwealth à régler efficacement le problème rhodésien commandera son avenir de communauté multiraciale. C'est peut-être beaucoup s'engager. D'abord, on peut légitimement se demander ce qu'il reste de "communauté" dans le Commonwealth: en dehors des vieux dominions blancs, la plupart des membres africains et asiatiques ne trouvent encore d'utilité au Commonwealth que comme instrument d'échange de vues, de consultations ou comme un moyen supplémentaire d'assistance économique et technique. C'est beaucoup plus un "club" qu'une communauté, et encore certains membres tendent à se détourner de ce club au bénéfice d'autres, où ils se trouvent plus à l'aise. De plus, on l'a constaté particulièrement depuis deux ou trois ans, les membres africains et asiatiques vont chercher ailleurs qu'à Londres ou dans les capitales occidentales du Commonwealth la solution à leurs problèmes les plus aigus.

Le Commonwealth réussirait-il à résoudre efficacement et rapidement le problème rhodésien que cela n'enrayerait sans doute pas pour longtemps l'évolution actuelle; s'il y échoue, le processus ne sera pas forcément précipité. Le retrait de deux ou trois pays africains laisserait subsister le club. La plus rude épreuve pour celui-ci surviendra le jour où le Royaume-Uni adhérerait à la Communauté économique européenne: à ce moment, en raison des intérêts qui seraient atteints — malgré toutes les compensations offertes — l'existence même du Commonwealth serait en cause. Autrement, il peut durer aussi longtemps que les Britanniqes eux-mêmes ne s'en lasseront pas et que les dirigeants des vieux dominions y trouveront, outre des attaches sentimentales, un utile contrepoids à d'autres influences, celle des Etats-Unis en particulier.

Il est évident que le Commonwealth n'a pas comme tel — ou n'a plus — d'influence politique appréciable sur l'évolution des affaires internationales ni sur le règlement des grandes crises. Il n'existe pas telle chose que "la voix" du Commonwealth à l'Organisation des Nations unies non plus que dans les autres instances internationales. Cela dit, les réunions périodiques de chefs de gouvernement de divers continents et les démarches et contacts discrets assurés par le secrétariat du Commonwealth présentent un avantage incontestable, fût-il modeste, sous l'angle de la coopération internationale.

M. Pearson aura apparemment la redoutable tâche de présider la partie de la conférence consacrée au problème rhodésien. On veut espérer pour lui qu'il n'ira pas cautionner, comme M. Wilson en janvier dernier, une formule vouée à l'échec ni annoncer pour la nième fois la capitulation de Salisbury "dans quelques semaines plutôt que dans quelques mois". Il est infiniment douteux que la réunion de cette semaine entraîne un rapide règlement de la question rhodésienne. Pour le reste, on ne voit pas très bien, au delà des voeux et de l'habituel tour d'horizon, ce qui sortira de cette rencontre.

J.-M. L.

BLOC-NOTES

Pour une politique cohérente de l'aide aux étudiants

Dans quelle mesure la déclaration faite samedi dernier par M. Marcel Masse, secrétaire d'Etat à l'éducation, à propos de la politique d'aide aux étudiants donnera-t-elle satisfaction à l'Union générale des étudiants du Québec ? Celle-ci estimera peut-être que l'annonce d'une prochaine amélioration du système de bourses et de prêts est de bon augure, à supposer que la mesure s'inscrive dans une politique d'ensemble.

La principale faiblesse du régime actuel — quel que soit le progrès enregistré depuis quelques années dans l'assistance financière de l'Etat aux étudiants — réside, en effet, dans l'absence d'une doctrine cohérente. Il ne suffit pas de pouvoir faire état de l'accroissement constant des crédits affectés à l'aide aux étudiants; il faut voir à quelle conception obéit le système. A cet égard, l'UGEQ nous paraît fondée de réclamer la définition d'un statut de l'étudiant et la suppression des obstacles, encore nombreux, à l'égalité des chances pour tous les jeunes désireux de poursuivre des études supérieures. Certes, il n'y a pas que les obstacles d'ordre financier mais ceux-ci continuent de gêner dans de nombreux cas (en dépit de la multiplication des initiatives publiques et privées) le déroulement normal des études.

Trois conditions avancées

Alors qu'on ne cesse de proclamer sur tous les tons la "rentabilité" des investissements engagés dans l'éducation et de reconnaître dans celle-ci un facteur primordial de développement, une société comme celle du Québec où le retard est si grand en matière de scolarisation et les besoins, si pressants, doit non seulement lever tous les obstacles mais réunir les conditions économiques et sociales qui incitent les jeunes à pousser le plus loin possible leurs études. En matière de scolarisation à partir du deuxième cycle du secondaire, nous accusons encore un retard considérable par rapport au taux moyen en Amérique du Nord et la majorité francophone du Québec est, à cet égard, encore loin derrière la minorité anglophone.

L'UGEQ estime qu'une formule efficace d'aide aux étudiants doit remplir trois conditions : répondre efficacement aux besoins élémentaires de chaque génération d'étudiants ; assurer à chacun une assistance suffisante compte tenu des frais de scolarité, de l'évolution du coût de la vie, de la différence de situation selon que l'étudiant vit dans sa famille ou hors de sa famille ; ne pas hypothéquer l'avenir des étudiants.

Abolir les frais de scolarité

L'étudiant fait face en règle générale à deux catégories de dépenses : les frais de scolarité — qui, à l'université, sont particulièrement élevés — et les frais de subsistance. L'idéal à atteindre, l'objectif auquel il faut tendre, dans le premier cas, c'est évidemment la gratuité complète, à tous les échelons. La distribution, même massive, de bourses et de prêts à ce chapitre, ne saurait résoudre le problème : elle aboutit sur le plan administratif à une énorme perte de temps et d'argent, sur le plan moral à une discrimination aussi pénible pour les bénéficiaires du secours des pouvoirs publics que pour les autres. Sur ce plan, l'égalité des chances doit jouer totalement : il importe que, par étapes aussi rapprochées que possible, on en arrive à la suppression complète des frais de scolarité, quitte à maintenir de modestes droits d'inscription.

En revanche, la question des frais de subsistance se pose en de tout autres termes, en raison de l'infinie diversité des situations. L'UGEQ propose une solution (qui, dans sa pensée devrait résoudre en même temps le problème des frais de scolarité aussi longtemps qu'il se posera) en vertu de laquelle l'étudiant est considéré comme jeune travailleur intellectuel au service de la communauté et, à ce titre, perçoit une allocation d'études. Ce serait une allocation uniforme que viendraient "étoffer" divers compléments et des prêts pour les étudiants venant de familles à revenus modestes.

Les frais de subsistance

C'est une formule qui mérite l'examen, encore que beaucoup d'autres peuvent être envisagées. Elle procède de la reconnaissance d'un statut de l'étudiant dans la société contemporaine ; on rejoint là, par une voie détournée, la notion de pré-salaire. Dans l'état actuel des choses (et des esprits) et compte tenu des obligations que doit assumer l'Etat provincial, il paraît éminemment douteux que soit retenue pareille formule. L'UGEQ soulève en tout cas un aspect du problème financier des étudiants qu'on ne saurait ignorer. Même une fois acquise la gratuité scolaire, la question des frais de subsistance continuera de se poser pour un grand nombre d'étudiants : la contribution de la famille, son niveau de vie doivent évidemment entrer en ligne de compte ainsi que les ressources propres de l'étudiant mais il n'est aucunement certain à ce dernier égard qu'il faille encourager le travail rémunéré pendant toute la durée des grandes vacances et, à fortiori, pendant l'année académique. Une activité rémunérée qui se situe dans le prolongement des études peut être doublement bénéfique mais il n'en va pas ainsi des autres sortes d'activité. Il y aurait plutôt intérêt à développer, à ce propos, la notion de stages ou, sur un autre plan, de l'action sociale étudiante, même si le bénéfice monétaire est moindre.

Dans la détermination des taux de bourses de subsistance, il conviendra de toute façon de tenir compte du milieu familial de l'étudiant, ce que devraient faciliter les dossiers constitués sur la base des déclarations fiscales annuelles.

L'UGEQ met en cause d'autre part la formule des prêts, qui est appelée apparemment à se développer. l'Etat garantissant auprès des banques et les caisses populaires les emprunts contractés par les étudiants et s'engageant à payer lui-même l'intérêt couru pendant la durée des études. La formule a évidemment l'avantage de dégager dans l'immédiat des masses considérables de ressources et de permettre à l'Etat d'affecter à d'autres fins les millions de dollars qu'il aurait dû autrement faire servir à l'aide aux étudiants. Est-il certain que ce soit à long terme une formule heureuse ? la plus heureuse ? A côté d'avantages d'ordre pratique à court terme, elle peut susciter des réserves d'ordre social et d'ordre psychologique, sinon d'ordre politique.

Qu'il faille parer au plus presse, et nul ne le contestera, n'interdit pas, au contraire, de rechercher à long terme les éléments d'une doctrine cohérente des pouvoirs publics dans le domaine de l'aide à l'étudiant. Cette expression elle-même est d'ailleurs contestée par l'UGEQ qui y trouve des relents de paternalisme et qui rejette la notion de "l'étudiant, assisté social". La conception de "jeune travailleur intellectuel" est évidemment plus séduisante et comporte d'ailleurs une grande part de vérité. L'Union des étudiants du Québec a eu, en tout cas, le mérite de mieux mettre en lumière les dimensions sociales du problème et de rappeler à l'opinion que, malgré l'effort financier accru de l'Etat, l'égalité des chances dans l'accès à tous les niveaux de l'enseignement est encore à venir.

J. - M. L.

MONTRÉAL, MARDI, 6 SEPTEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger : 12 mois $15.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Le régime d'assurance-hospitalisation n'est pas un "gâchis" - I

Pour une prudente gestion des deniers publics, un contrôle rigoureux s'impose

par Eric Kierans, membre de l'Ass. législative, ancien ministre de la santé du Québec

(NDLR) — *A la fin de juillet, l'administrateur du Montreal Children's Hospital (M. E.A.T. Brown) adressait à tous les créanciers de l'institution une lettre dans laquelle il attribuait principalement au régime québécois de l'assurance-hospitalisation la responsabilité des difficultés financières que connaît cet hôpital. L'ancien ministre de la santé, M. Eric Kierans, estimant que cet argument est entièrement faux et que cette lettre (diffusée massivement au Canada, aux E.-U. et même en Europe) a causé un tort considérable à la réputation du Québec, a cru devoir répliquer en rappelant les grandes lignes du fonctionnement de l'assurance-hospitalisation et les conditions dans lesquelles certains grands hôpitaux accumulent des déficits à son sens injustifiés.*

M. Kierans portant le débat sur un plan général, nous avons cru souhaitable de faire connaître à nos lecteurs le substantiel article qu'il a rédigé, dont la première tranche paraît aujourd'hui et la seconde sera publiée demain.

S'il était possible de le répéter mille fois, je n'hésiterais pas à le faire. Le Service de l'assurance-hospitalisation n'est *pas* un gâchis, en dépit de ce que le premier ministre, M. Daniel Johnson, peut déclarer, en dépit de ce que le Dr Gilbert Turner peut raconter et en dépit de la circulaire révoltante envoyée par le contrôleur du Montreal Children's Hospital à tous les fournisseurs de cette institution, qu'ils se trouvent au Canada, aux Etats-Unis ou en Europe. Il ne sera pas facile de mesurer le tort fait au crédit de la province par cette lettre. Après avoir lu la circulaire de M. Brown et avoir discuté la situation avec un gros fournisseur des hôpitaux, il m'est apparu clairement que le public et tous ceux qui font affaire avec les hôpitaux du Canada ont droit à une explication pleine et entière de la façon dont fonctionne l'assurance-hospitalisation. Cet article a été rédigé à partir de mes dossiers personnels.

Quels sont les faits? Les faits sont que la province ne doit *pas* aux hôpitaux $500 millions, comme le déclarait récemment un éditorial, ou $600 millions ou même $50 millions. La province de Québec doit aux hôpitaux à peu près $1 million pour 1964 alors que le montant total des dépenses s'établissait cette année-là à $218 millions; encore faut-il ajouter que ce montant est impayé parce que l'admissibilité de certaines dépenses effectuées par des hôpitaux n'a pas été déterminée d'une façon définitive; le crédit de la province ou sa capacité de faire face à ses obligations ne peut être mis en question d'aucune façon puisque les fonds *sont* disponibles. Le règlement définitif de ces demandes aurait dû être effectué à l'heure actuelle mais ces réclamations représentent moins de ½ de 1% des sommes totales versées aux hôpitaux pour l'année 1964.

En ce qui concerne 1965, je serais prêt à déclarer que la province doit en ce moment aux hôpitaux approximativement $5-$6 millions; mais là encore, ces montants sont dus parce que les hôpitaux ont dépassé les budgets approuvés. Ces budgets représentaient une somme totale de $246 millions, laquelle a été *entièrement* payée en versements bimensuels au cours de l'année 1965. Seules les demandes de fin d'année, qui sont en ce moment vérifiées, n'ont pas encore été payées. Là encore, ces sommes impayées représentent environ 2% des déboursés totaux et ne sont portées que maintenant à l'attention du ministère de la santé. Et là encore, les fonds *sont* disponibles.

En avril dernier, M. Jean-Paul Marcoux, directeur général du Service de l'assurance-hospitalisation, a retenu les services d'une vingtaine de vérificateurs venant de firmes de comptables comme McDonald, Currie & Co., Samson, Bélair et Côté; Bélanger, Dallaire, etc. Ces comptables ont reçu pour instruction de régler définitivement toutes les demandes impayées de 1964, au plus tard le 1er juillet 1966. Le personnel permanent du Service de l'assurance-hospitalisation s'est trouvé ainsi libéré de façon à pouvoir se concentrer sur les vérifications de l'année 1965 au plus tard au début de l'automne. Malheureusement, la grève des "professionnels" a naturellement retardé la réalisation de ces objectifs de plusieurs mois. Il semble qu'à l'heure actuelle le Service fasse de gros efforts afin de réduire les retards qu'ont connus les évaluations définitives. Je dois souligner que, lorsque j'étais ministre de la santé, j'ai été favorablement impressionné par la compétence, l'application et le dynamisme de M. Marcoux, nommé au début de l'année à la direction du Service.

Comment peut-on expliquer que l'on cherche à faire croire au grand public qu'il y a crise à la direction de l'Assurance-hospitalisation alors que la réalité est entièrement différente? Après tout, $1 million pour 1964 et $5 ou $6 millions pour 1965 sont des petits montants par comparaison aux centaines de millions qui viennent d'être mentionnées. Un analyse, étape par étape, de la façon dont le Service fonctionne permettra de mieux comprendre ses problèmes.

1) Le gouvernement et le Service d'assurance-hospitalisation ne font pas preuve de mesquinerie lorsqu'il s'agit de la santé de notre population. En 1964, les budgets approuvés s'élevaient à $202 millions. En 1965, cette somme a augmenté de 21.7% pour passer à $246 millions tandis qu'en 1966, avec des budgets approuvés de $290 millions, l'augmentation sur l'année antérieure était de 17.6%. Ces augmentations étaient beaucoup plus importantes que celles qu'a connues le revenu de notre population puisque ce revenu n'a augmenté que d'environ 9% au cours des deux dernières années.

2) Chaque hôpital doit soumettre son budget pour l'année suivante au plus tard le 1er octobre. Il n'y a que 40% des hôpitaux qui respectent cette date limite.

3) Les fonctionnaires du S.A.H. examinent et analysent les demandes pour l'année qui vient. (L'année dernière, j'ai été surpris d'apprendre que les augmentations demandées représentaient en moyenne un accroissement général de 30%, soit approximativement $90 millions.) Après avoir étudié attentivement le budget, le directeur soumet ses recommandations au ministre.

4) Le ministre de la Santé présente ces demandes au cabinet ainsi qu'aux conseillers économiques et financiers du gouvernement. Compte tenu des revenus disponibles et des besoins des autres ministères, Education, Voirie, etc., un chiffre définitif est approuvé pour le budget. Ce chiffre, on l'a déjà souligné, représentait une augmentation de 17.6% par rapport aux budgets approuvés en 1965.

5) Le directeur du S.A.H. étudie à nouveau les budgets des hôpitaux et, dans les limites de son budget de $290 millions, répartit ces sommes de la façon la plus juste et la plus équitable possible. Il envoie ensuite à chaque hôpital son budget définitif, approuvé.

6) Tout hôpital qui a soumis son budget avant le 1er octobre reçoit son budget approuvé pour l'année suivante avant le 31 décembre. En d'autres termes, l'administration de cet hôpital sait exactement de quelles sommes elle pourra disposer avant que l'année commence.

7) Si le budget pour 1966 d'un hôpital a été approuvé et que le montant de ce budget est $6 millions, cet hôpital recevra des versements de $250,000 deux fois par mois, le premier versement survenant en janvier. Si l'hôpital ne dépasse pas son budget, il n'aura absolument aucune difficulté avec les banques, les fournisseurs ou la paye de ses employés. Ce n'est que lorsque les hôpitaux ne tiennent pas compte des budgets approuvés, et les dépassent de 10, 20 et même 30%, que commencent leurs difficultés financières.

8) En dépit de l'impression générale, la plupart des hôpitaux respectent à peu près les montants de leur budget, tel qu'il a été approuvé par le Service. En 1964, 28 hôpitaux sur 167 connurent en fait un excédent et furent en mesure de retourner au gouvernement une partie des sommes qui leur avaient été avancées pour cette année-là.

9) Les hôpitaux qui dépassent leur budget présentent des états de fin d'année indiquant le montant des dépenses supplémentaires, avec un certain nombre d'explications requises. Il est évident que le gouvernement ne peut pas accepter de payer ces demandes supplémentaires sans les examiner de très près. S'il n'était pas ainsi, ce serait la fin de tout le principe du contrôle budgétaire et, en fait, le gouvernement remettrait aux administrateurs d'hôpitaux sa responsabilité et le contrôle de ses propres affaires. Le budget du ministère de la santé, c'est-à-dire l'évaluation annuelle des besoins ne voudrait rien dire puisque ce budget ne dépendrait pas en fait des fonds dont dispose le ministère mais bien plutôt de l'ensemble des montants dépensés par tous les hôpitaux. C'est pourquoi, le gouvernement doit examiner tous les excédents de dépenses et n'accepter que ceux des excédents qui ne pouvaient pas être prévus et qui sont justifiés par les règlements. En revanche, le gouvernement doit rejeter les dépenses non autorisées provenant, par exemple, de l'utilisation d'un surplus de personnel, du versement aux cadres de l'hôpital de salaires dépassant les normes établies par le service, etc.

10) C'est l'administration et le bureau des gouverneurs de chaque hôpital qui sont responsables de tous ces excédents de dépenses. *Le gouvernement ne peut se sentir responsable et engagé qu'en ce qui concerne les budgets et les dépenses qu'il a tout d'abord approuvés.* Ces explications doivent suffire pour faire comprendre la façon dont fonctionne le service d'assurance-hospitalisation. Comment peut-on expliquer les critiques largement répandues, et le plus souvent complètement injustifiées dont est l'objet le SAH? La meilleure façon de répondre à cette question consiste à examiner en détail les critiques qui ont été formulées par certains de nos grands hôpitaux. Le Royal Victoria, le Montreal General et le Montreal Children's appartiennent à cette petite catégorie d'hôpitaux qui dépassent leur budget d'une façon considérable. Etant donné que les réunions annuelles de ces hôpitaux donnent inévitablement lieu à un grand nombre de commentaires dans les journaux, le grand public ne prend connaissance que des jugements défavorables formulés à l'égard du Service par leurs administrateurs. Nous allons mentionner, pour fins de comparaison, l'hôpital Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et l'hôpital Maisonneuve. Si le Saint-Mary's Hospital, le Jewish General Hospital, le Queen Elizabeth Hospital, etc., ne sont pas mentionnés, c'est simplement dû au fait que ces hôpitaux sont capables de fonctionner et de fournir des soins hospitaliers et médicaux de haute qualité en deçà des limites budgétaires fixées par le gouvernement.

(A SUIVRE)

Lettre de Rome

Deux prélats soulignent le renouveau de la Curie romaine

par Georges HUBER

Deux personnalités de la Curie romaine ont fait des conférences de presse à Assise, à l'occasion de la Semaine d'études chrétiennes de la Citadelle, consacrée comme chaque année au commentaire du Credo: ce sont Mgr Charles Moeller, professeur à l'université de Louvain, depuis quelques mois sous-secrétaire à la Congrégation pour la doctrine de la foi (ancien Saint-Office), et Mgr Gabriel-Marie Garrone, ancien archevêque de Toulouse, aujourd'hui pro-préfet de la Congrégation des séminaires et universités (nous dirions, en langage profane, ministre de l'Instruction publique).

Mgr G. M. Garrone nous a parlé de la réforme de la Curie romaine et du renouveau des séminaires. Mgr Charles Moeller a répondu aux questions des journalistes sur le Saint-Office, l'Index, le P. Teilhard de Chardin, ainsi que la récente instruction sur les mariages mixtes.

Vu du dehors et vu du dedans

Pendant le Concile — a observé Mgr Garrone — on a beaucoup parlé de la Curie. On l'a même critiquée. Il faut toutefois reconnaître que, lorsqu'on voit la Curie du dedans et qu'on participe activement à ses travaux, le jugement change. Pour lui, Mgr Garrone a été surpris par la sincère bonne volonté des fonctionnaires. Considérées en elles-mêmes, les méthodes de travail sont bonnes. La principale carence de la Curie, c'est peut-être l'absence de coordination entre ses différents organismes. On aurait tort d'imputer ce défaut au mauvais vouloir des hommes. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la Curie romaine n'est pas le fruit d'un plan organique, mais le résultat d'un développement empirique au fil des siècles.

Réforme des séminaires?

Ne pensez-vous pas que la formation des séminaristes ait besoin d'une réforme?

A cette demande d'un journaliste, le "responsable" des séminaires et universités a répondu qu'à son avis trois carences compromettent parfois la formation des futurs prêtres. Sur le plan intellectuel, le manque d'unité et de cohérence entre les différentes disciplines. Sur le plan moral, l'absence d'un dialogue habituel entre les maîtres et les jeunes, qui constituent deux mondes tout à fait différents. Sans dialogue, pas de compréhension mutuelle, ni de confiance. Enfin, sur le plan spirituel, l'absence diffuse d'une méthode apte à faciliter un contact personnel vivant et habituel entre le séminariste et Dieu. Il faudrait que la spiritualité enseignée dans les séminaires s'appuie davantage sur la Bible et qu'elle se concentre davantage sur l'eucharistie. Sans une spiritualité vivante et vécue la formation des séminaristes manquerait de l'essentiel: elle n'aurait pas d'âme.

Le nouveau "Saint-Office".

Quelle sera désormais la ligne de conduite de la Congrégation du Saint-Office, réformée par Paul VI et appelée aujourd'hui Congrégation pour la doctrine de la foi?

La réponse à cette question — a observé Mgr Charles Moeller, — se trouve dans le **Motu proprio** de Paul VI sur la réforme du Saint-Office (7 décembre 1965). Le Pape y cite ces paroles de l'Evangile: "L'amour parfait bannit la crainte". Comme le dit le **Motu proprio**, le dicastère s'emploiera à encourager plus qu'à réprimer. Il pratiquera le dialogue.

Mgr Moeller nous cita à ce propos ces déclarations significatives faites à la presse par un jésuite hollandais, à son retour de Rome, où il avait eu plusieurs entretiens à la Congrégation pour la doctrine de la foi: "Je ne suis pas mécontent", "Le dialogue a été un peu difficile", "Il serait bon d'aller plus souvent à Rome".

Rome a aboli le catalogue de l'Index. A-t-elle par ce geste voulu donner feu vert à la lecture de n'importe quel ouvrage par n'importe quel fidèle? Non, répond Mgr Moeller. La suppression de l'Index équivaut à un appel plus direct à la conscience de chacun.

D'Henri Bremond à Teilhard de Chardin

Un jugement sur la signification de l'oeuvre du père Teilhard de Chardin?

Mgr Moeller nous déclara qu'il avait connu personnellement le père. Contrairement à une opinion diffuse, Teilhard n'était pas un optimiste. Le spectacle du mal dans le monde et les horreurs de la première guerre mondiale, où il avait été mobilisé, l'avaient impressionné au point de lui arracher cet aveu dans une réception chez la duchesse de la Rochefoucauld: "Je suis fondamentalement un homme angoissé". Comme le père Henri de Lubac l'a relevé récemment à l'université de Notre-Dame (E.-U.), le père Teilhard de Chardin était "obsédé par la malice des hommes". Mgr Moeller voit une clef du système de Teilhard de Chardin dans cette remarque du paléontologue: les neuf dixièmes des hommes perdent leur temps dans des occupations qui n'ont aucun rapport avec leur destinée éternelle. Comment remédier à un mal de cette envergure?

(Suite à la page 14)

BONDI
MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS
SALONS
DINETTES
CHAMBRES
par elite interiors LTÉE
MANUFACTURIERS D'AMEUBLEMENT DE HAUTE QUALITÉ
CHEZ BONDI
9240 BOUL. ST-LAURENT
TÉL. 381-7619 (FERMÉ MERCREDI)
BONDI INC.

112

Ne composez plus "112" pour vos appels interurbains:

1

Signalez simplement "1"

Nous avons abrégé la composition de l'interurbain automatique. Ces changements vous concernent si vous êtes inscrit dans les annuaires téléphoniques suivants: Montréal, banlieue est, banlieue ouest, Laval ou Rive sud. Vous n'avez maintenant qu'à signaler le chiffre "1", puis l'indicatif régional (si c'est un autre que 514) et ensuite le numéro que vous désirez appeler. C'est aussi simple que cela.

Bell Canada

BORD DE L'EAU

Iles de Boucherville
Sur le St-Laurent,
tout près du nouveau
pont-tunnel
Louis-Hippolyte-Lafontaine
à quelques minutes
seulement du centre de
la ville. Nouveau
projet domiciliaire de
grande distinction.
Plan d'urbanisme prévoyant
de nombreux parcs
sur le bord de l'eau.
Prix: $0.30 à $1.00 le pi. car.

LES ENTREPRISES BOUCHERVILLE INC.
739-2268

OUVRIERS - CHASSEURS
PECHEURS - FERMIERS
ALPINISTES
ECOLIERS - ETUDIANTS

Enfin une chaussure de qualité vous est offerte avec garantie 6 mois d'usage normal

A l'épreuve de l'eau, la NAHANNI au prix de détail $11.90

Brodequin NAHANNI en cuir huilé, vulcanisé procédé spécial. Pour la chasse, la pêche, pour le travail, le camping. La chaussure d'usage des enfants.

Ses références: Nahanni, nom en hommage à l'expédition 1964 South-Nahanni, découvreurs de la dernière terre du Canada. PARIS-TOKIO à la marche, soit 16,000 milles. Expédition SOUTH-NAHANNI 964,600 heures dans la boue et la rocaille. Mont Washington (ascension) — Les scouts du Canada — Les ouvriers de la Manicouagan — Métro de Montréal.

Snobuck

Chaussure sport de ville, marche, camping. — Matériel inusable, semelle vulcanisée par procédé spécial (Brevet Hutchinson Canat)

En deux teintes: brun ou noir $11.90

LISTE DES DETAILLANTS

MONTREAL: ANDRE JACK SKI, 10750 Millen
CASELLA, 10839, boul. Pie IX
DAN MURRAY SPORT INC., 330 est, rue Craig
FRANC SERGE SPORT, 9145, boul. Pie IX
GRATTON SPORT INC., 1983 est, rue Ste-Catherine
GAGNON SPORT, 7125, rue St-Hubert
LA CORDEE, 453 est, rue Ontario
LAURINS SPORTS, 2374 est, rue Beaubien
QUEBEC: LA MAISON D'ARMES A FEU, 149 St-Paul
NAP COTE SPORTS, 874 est, St-Joseph
CIE PAQUET, 545 est, St-Joseph
VICTORIAVILLE: MAGASIN DES ECONOMIES, 42 St-Dominique
DRUMMONDVILLE: BERGERON SPORT, 432, St-Maurice
DRUMMOND SEAT COVER, 150, boul. Bernard
ST-HYACINTHE: DENYS DEJORDY SPORT, 428 Mondor
RIVIERE-DU-LOUP: BOUTIQUE DU SPORTIF ENR., 234 Lafontaine
SHAWINIGAN: LA BOUTIQUE DE SKI LAPOINTE: 2154 St-Marc
SHERBROOKE: CODERE SPORT, 30 Wellington
JOLIETTE: GOULET SPORT, 548 Manceau
BEAUDRY SPORT, 757, St-Antoine
BAIE-COMEAU: LEPAGE BEAUDOUIN, 50, Place Lasalle
MONT-LAURIER: LE PARADIS DU PECHEUR: 263, boul. Paquette
CHICOUTIMI: MARCHAND & FRERES, 67 est, rue Racine
ST-JEAN: MARTIN SPORT, 67, St-Jacques
RIMOUSKI: NORDET SPORT, 290, St-Germain
SPORT ATOUT
VAL-D'OR: QUINCAILLERIE BOURVAL, 319, 3e Avenue
LA SARRE: QUINCAILLERIE RONA: 278, Principale
ROUYN: VACHON CAMPING, 23 est, Perreault
AMOS: L.-P. CLOUTIER
MATAGAMI: MARCHAND & ALSON

Importé au Canada par UNIVERSPORT INC.
1335 boul. Ste-Foy, V. J.-Cartier — Tél. 679-1500

De l'Acadie près boul. Métropolitain Ville Mont-Royal
Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30 p.m.
CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND
Carrefour du bon goût
VOTRE CENTRE D'AUBAINES POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

TROIS livres chocs

La Vérité sur la Chiropratique
Les Vaccins, Racket et Poison ?
La Vraie Face de la Médecine

Éditeur: P.-E. CHÈVREFILS M.D.
7960 ST-DENIS

A TOUTES LES AUTORITES CONCERNEES GOUVERNEMENTALES ET MEDICALES, DE PAR LE QUEBEC ENTIER...

Dans un débat public télévisé, à la télévision d'Etat, les représentants de **La Ligue pour le Vaccin Libre** et ceux qui soutiennent les vaccinations figureront comme les chefs de deux écoles et de deux pratiques diamétralement opposées. Entre la médecine qui soutient l'empire vaccinaliste et la vérité biologique sur les vaccinations, il se trouve un conflit irréductible. LES LOIS DE LA VIE ET LES METHODES MEDICALES S'OPPOSENT. Or, toutes les deux veulent régler la vie de l'homme sur le problème de la santé publique et personnelle

Si la médecine qui soutient l'emprise des vaccinations a raison, les lois de la biologie dont se réclame **La Ligue pour le Vaccin Libre** sont fausses. Si les lois biologiques sont vraies, c'est l'emprise vaccinaliste qui est fausse. Si la doctrine des vaccinations que vous enseignez est fausse en théorie, ses applications pratiques doivent être nécessairement INUTILES, DANGEREUSES et INEFFICACES. Si les lois biologiques que la **Ligue pour le Vaccin Libre** diffusent pour éduquer le public sur la question des vaccinations sont fausses, la pratique d'abandon systématique des vaccinations qu'elle exige ne peut être que pernicieuse et préjudiciable à la santé publique et personnelle.

Le désaccord entre la médecine vaccinaliste et les lois biologiques soutenues par **La Ligue pour le Vaccin Libre** porte non seulement sur l'explication correcte des problèmes scientifiques de la santé, mais il porte d'une façon plus radicale et fondamentale sur les principes premiers, les bases scientifiques de la vaccination.

VOUS TOUTES, AUTORITES CONCERNEES, vous devez comprendre que le public porte un intérêt grandissant à la différence qui existe entre ce que la médecine soutient et ce que les lois de la biologie commandent pour le maintien, la sauvegarde et le rétablissement de la santé.

LE PEUPLE QUEBECOIS A BESOIN DE SAVOIR OU EST EXACTEMENT LA VERITE OU L'ERREUR ENTRE LA MEDECINE VACCINALISTE ET LES LOIS BIOLOGIQUES DONT SE RECLAME **LA LIGUE POUR LE VACCIN LIBRE,** L'IMPORTANCE DE L'ENJEU ETANT NI PLUS NI MOINS QUE LA SANTE OU LA MALADIE, LA VIE OU LA MORT, LE SALUT OU LE DELABREMENT PHYSIQUE ET SPIRITUEL DU PEUPLE.

La Ligue pour le Vaccin Libre propose aux autorités médicales qui soutiennent les vaccinations un débat public télévisé sur la question des vaccinations, débat au cours duquel, dans un esprit de probité et de sincérité, animés de la seule recherche de la vérité, les deux systèmes s'affronteront. Des représentants de la presse publieront les termes de la controverse ainsi que ses résultats de telle sorte que le débat public et ses répercussions seront portés devant tout le public québécois.

Si la médecine vaccinaliste est bien assurée de la vérité de ses procédés, elle n'aura rien à craindre à déléguer des représentants pour le débat public. N'est-il pas vrai que ceux qui sont conscients de posséder la vraie lumière sur les problèmes de la santé et de sa protection ne cherchent pas à cacher sous le boisseau l'ignorance en des termes techniques inintelligibles? Il faut savoir que dans un débat honnête, l'erreur est la seule perdante.

Or, **La Ligue pour le Vaccin Libre** offre l'occasion aux autorités médicales de la province de Québec de montrer, si elle le peut, la vérité scientifique du système des vaccinations et l'erreur des lois biologiques, à condition que **La Ligue pour le Vaccin Libre** jouisse précisément de la même possibilité de prouver la vérité scientifique des lois de la vie et l'erreur du système des vaccinations.

N'est-ce pas normal? Pouvez-vous, en justice, vis-à-vis de vous-mêmes, de la profession que vous représentez en partie, de la vérité et de l'humanité, refuser de vous soumettre à cette épreuve? Les autorités médicales auront ainsi l'occasion de réfuter les lois de la vie qui président à l'organisation de la matière vivante, tout comme **La Ligue pour le Vaccin Libre** aura la même occasion de désapprouver le système des vaccinations.

La Ligue pour le Vaccin Libre veut ou bien remporter sur la médecine vaccinaliste une victoire complète et définitive, ou bien essuyer une défaite effective. A la vérité, comme les deux systèmes respectifs défendus par la médecine vaccinaliste et **La Ligue pour le Vaccin Libre** sont antagonistes et irréconciliables, **La Ligue pour le Vaccin Libre** veut voir l'anéantissement de l'un ou de l'autre.

Si **La Ligue pour le Vaccin Libre** doit avoir quelque avantage sur la médecine vaccinaliste dans ce débat, cela ne pourrait provenir du fait que la vérité scientifique serait de son côté. S'il s'avérait que **La Ligue pour le Vaccin Libre** s'était trompée, si la vérité se révélait être du côté de la médecine vaccinaliste, **La Ligue pour le Vaccin Libre** se réjouirait dans sa défaite pour autant que la médecine vaccinaliste dans son triomphe, car, pour autant que **La Ligue pour le Vaccin Libre** existe, elle ne travaille que pour comprendre et faire briller la vérité sur le problème des vaccinations.

Voici les termes précis du débat que les autorités médicales auront à relever :
LE SYSTEME DES VACCINATIONS, TEL QU'IL EST ENSEIGNE DANS LES FACULTES DE MEDECINE ET DANS TOUTES LES AUTRES INSTITUTIONS MEDICALES, TEL QU'IL EST PRATIQUE SYSTEMATIQUEMENT DANS LES HOPITAUX ET DANS LES CLINIQUES EST
1—PHILOSOPHIQUEMENT CONTRAIRE A LA VERITE
2—SANS FONDEMENT DANS LA NATURE
3—SCIENTIFIQUEMENT FAUX
4—ABSURDE DANS LA PRATIQUE

En d'autres termes, le défi se pose comme suit :

L'EXISTENCE DES VACCINATIONS PROUVE :
1—l'ignorance médicale face aux lois qui régissent l'univers, l'individu, la vie et la santé, tout autant que l'ignorance des propriétés de la matière vivante;
2—l'ignorance médicale face à la nature et au sens (finalité) de la santé, de la maladie et des symptômes ;
3—une méthode thérapeutique qui n'élimine jamais les causes profondes des citoyens puisque la médecine, dans son despotisme et son ostracisme, prétend avoir le droit de surveiller seule la santé du peuple ;
4—que la médecine ne s'est jamais intéressée à la santé elle-même ;
5—que l'enseignement médical est fondé sur la notion irréelle, anti-scientifique et obscure d'une lutte entre le corps et certaines entités, certaines choses vagues et insaisissables que l'on nomme par des noms fort divers (microbes et virus) ;
6—que la médecine a toujours prétendue "guérir" les malades. En réalité, elle tentait toujours de faire disparaître des symptômes de troubles dans le fonctionnement de l'organisme en usant de méthodes et de moyens capables de rendre malades ou même de tuer une personne bien portante par des substances opposées à la vie ;
7—que la médecine fait semblant de connaître les causes des maladies, alors qu'en réalité elle ne connait aucune cause réelle des troubles de santé.

AUSSI, FACE AUX FAITS BIOLOGIQUES SCIENTIFIQUES, IL RESSORT QUE LA VACCINATION EST :
1—une méthode de lutte contre la maladie ;
2—une méthode de paliation des symptômes ;
3—une méthode thérapeutique qui n'élimine jamais les causes proofndes des troubles violant ainsi la loi universelle de cause à effet et, l'ignorant en théorie et en pratique, la médecine vaccinaliste tout comme la médecine en général ne peut pas être une science ;
4—une méthode thérapeutique qui élimine les crises bénéfiques de nettoyage aigu ;
5—une méthode thérapeutique qui confère à l'individu la phase chronique de la maladie que l'on veut éviter. Elle fait ainsi des individus toxémiques en enlevant le seuil de tolérance de l'individu ;
6—une méthode thérapeutique qui porte directement atteinte à la spécificité humorale de l'individu et de l'espèce en accusant des mutations génétiques parce que les vaccins ne sont pas un besoin fondamental et normal de l'être vivant avec lequel l'organisme humain accomplit ses fonctions de croissance, de développement et de reproduction ;
7—une méthode thérapeutique qui cause des affections latentes et des dégénérescences certaines.

La Ligue pour le Vaccin Libre veut mettre fin définitivement au système faux des vaccinations en prouvant le fondé scientifique des lois de la vie qui président à l'édification de la psychosomatique naturelle, médecine totale de l'être humain.

Cette communication est urgente, puisque la vérité doit être proclamée ouvertement devant le peuple québécois. Si elle ne reçoit aucune suite des autorités gouvernementales, **La Ligue pour le Vaccin Libre** agira en conséquence devant le peuple aux yeux des autorités gouvernementales et médicales. Elle fera savoir ouvertement au peuple québécois

OU BIEN
— que les autorités médicales et gouvernementales sont incapables d'assumer leur tâche d'organisation et de protection de la santé et de la vie du citoyen ;

OU BIEN
— que les autorités médicales et gouvernementales travaillent constamment pour l'affranchissement de la vérité.

Dans le premier cas, les autorités concernées auraient tout à profit de démentir les arguments de **La Ligue pour le Vaccin Libre** et, dans le deuxième, tout profit encore non seulement à faire connaître la vérité sur le problème des vaccinations mais encore plus à rassurer ouvertement le peuple sur son action cachée.

En somme, des deux côtés, il n'y a rien à perdre. Tout est à gagner : la conquête de la vérité et la résurrection de la santé publique et personnelle.

ANDRE CHAPLEAU
Vice-président de **La Ligue pour le Vaccin Libre**

Un délai de 15 jours après la date d'expédition de cette communication sera allouée pour signifier à **La Ligue** si les autorités gouvernementales et médicales acceptent ou refusent de relever le défi. Après cet avis à **La Ligue, La Ligue** fera connaître aux autorités les dispositions d'usage courant et, ce, dans les 15 jours qui suivront la réponse affirmative des autorités concernées.

FAIT à MONTREAL, le 9 mai 1966
et approuvé par la direction de
La Ligue pour le Vaccin Libre.

Bourassa : le Québec retire davantage de la péréquation qu'il ne retirerait de la totalité des impôts directs

ST-DONAT. — Le Québec a avantage à ce que soit maintenue la formule de péréquation qui constitue l'une des bases actuelles des accords fiscaux fédéraux-provinciaux et perdrait environ $440 millions s'il devait désormais s'en tenir uniquement à la totalité de l'imposition directe.

C'est ce qu'a déclamé dimanche devant les journalistes étudiants réunis en journées d'études à St-Donat, M. Robert Bourassa, ancien secrétaire de la commission d'enquête sur la fiscalité de la province de Québec et député libéral de Mercier à l'Assemblée législative.

Dans un impressionnant tableau de la situation financière du Québec, M. Bourassa s'est dit personnellement en faveur d'une hausse du pourcentage accordé aux provinces dans le partage fiscal mais a indiqué que le Québec se jouerait un mauvais tour si, pour obtenir la totalité de l'impôt direct, il devait abandonner les bénéfices de la péréquation.

"L'application des recommandations de la commission Tremblay, a dit le conférencier, ferait perdre à la province plusieurs centaines de millions. En effet, en calculant les augmentations qui en résulteraient pour le trésor provincial, nous gagnerions d'un côté, si nous choisissons pour nos chiffres l'exercice 65-66, quelque 810 millions. Par contre, l'abandon des taxes indirectes ($601 millions), la renonciation aux subventions fédérales ($214 millions) et la prise à charge de certaines dépenses de nature sociale ($435 millions) nous feraient perdre quelque $1,250 millions, pour un déficit de $440 millions".

M. Bourassa a dit qu'en se limitant dans ses réclamations, pour des raisons doctrinaires, à la totalité des impôts directs, le Québec favorisera l'Ontario, la Colombie - Britannique et toutes les autres provinces plus riches qu'elle.

Deux fois moins de revenus

"Car ce sont ces provinces qui ont intérêt à rejeter toute péréquation et à réclamer uniquement un élargissement des impôts directs, a dit le député de Mercier. En effet, le rendement d'un point de l'impôt sur le revenu était, en 1965-66, supérieur de 53 pour cent en Ontario par rapport au Québec. En d'autres termes, si Ottawa a, pour donner un chiffre purement hypothétique, $500 millions à remettre aux provinces, il est évident qu'une distribution de cette somme selon la formule de péréquation favoriserait grandement le Québec. Si, à cause de l'hostilité du Québec à la péréquation et de sa préférence des impôts directs, le gouvernement fédéral distribue cette même somme au moyen d'un simple élargissement des champs d'imposition directe, alors il est certain que le Québec recevra beaucoup moins que dans le premier cas.

"Il n'est pas facile de donner de chiffres précis à cet égard, a dit M. Bourassa, mais on peut présumer, en tenant compte du fait que le Québec reçoit présentement près de 50 pour cent des sommes affectées à la péréquation et que par ailleurs, il perçoit environ 25 pour cent des impôts directs au Canada, qu'un élargissement de ces impôts plutôt qu'un accroissement de la péréquation nous vaudrait deux fois moins de revenus additionnels".

M. Bourassa a bien précisé qu'il n'était pas question de renoncer à l'élargissement de nos champs d'impôts directs, "car ce sont les impôts les plus proches de la réalité sociale et économique". "Admettons cependant a-t-il dit, que nous avons fait progrès, car nous avons tout e de même près de la moitié de l'impôt sur le revenu des particuliers et près des trois quarts de l'impôt sur le revenu de particuliers et près des trois quarts de l'impôt sur les successions. Je ne crois pas qu'il soit contraire à la recherche de notre égalité d'obtenir, à la fois au moyen d'une formule de péréquation exceptionnellement favorable au Québec et aussi d'un élargissement des impôts directs, des moyens financiers qui permettront à la province de maintenir son élan vers son essor économique".

Dans un autre ordre d'idée, M. Bourassa a répondu à ceux qui prétendent que le crédit du Québec est devenu mauvais sous le gouvernement libéral. Selon lui, cette situation est attribuable au resserrement général du crédit qui n'affecte pas uniquement le Québec mais tous les gouvernements du monde occidental.

Après avoir rappelé que les revenus du Québec étaient passés de $598 millions en 1960 à $1,600 millions en 1966 et que la dette, pendant la même période, ne s'était accrue que de $306 millions à $1,262 millions, le conférencier a dit: "Ainsi, le service de la dette qui était de quelque $23.4 millions en 1960 est passé à quelque $59 millions en 1966. Le taux de croissance du service de la dette est donc légèrement inférieur à celui des revenus."

M. Bourassa a dit que si l'on examine la proportion de la dépense affectée au service de la dette par rapport aux dépenses ordinaires, on constate qu'elle a diminué, passant de 3.9 pour cent en 1960, à 3.7 pour cent en 1966. "Au surplus a-t-il ajouté, ce pourcentage se compare favorablement à celui de l'Ontario où il est de 5 pour cent, à celui de la cité de Montréal, où il est de 15 pour cent, au gouvernement canadien où il est de 14 pour cent et au gouvernement américain, où il est de 7 pour cent. Enfin, ajoute M. Bourassa, l'examen de la proportion du service de la dette par rapport au revenu personnel, dans le cas du Québec et de l'Ontario (qui sont deux provinces qui se comparent bien puisqu'elles ont des méthodes à peu près analogues pour déterminer l'endettement de la province) révèle qu'en 1963, le pourcentage était de 0.4 pour cent au Québec et de 0.5 pour cent en Ontario, soit un écart de 25 pour cent favorable au Québec."

Augmentation des frais universitaires

TORONTO — Les étudiants universitaires de l'Ontario auront à payer plus cher pour leur logement. Les augmentations s'échelonnent de $25 à $100 et les frais d'inscription montent jusqu'à $850 à certains endroits. Les dirigeants universitaires imputent la hausse au coût de la vie et à l'inflation de façon générale.

$1 million en faux billets

VANCOUVER — Environ $1 million en faux billets de banque ont été imprimés par des citoyens canadiens au cours de 1965, dit une brochure qui a été distribuée à la réunion annuelle de l'Association canadienne des chefs de police. On estime cependant que les deux tiers de ces faux billets ont pu être saisis avant d'être mis en circulation.

Vivez donc! Epargnez... royalement pour le chalet de vos rêves...

UNE MAISON À LA CAMPAGNE, la cuisine de l'avenir, du meilleur matériel de bricoleur — tous ces enchantements de la vie sont à votre portée. Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de chez vous.

BANQUE ROYALE

Profitez de vos soirées

pour transformer votre talent en un bon métier

Inscrivez-vous le plus tôt possible à l'un des instituts hautement spécialisés du ministère de l'Éducation!

INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
1430, rue Saint-Denis, Montréal
Céramique, décoration d'intérieurs, émaux sur cuivre, etc.

ÉCOLE DES MÉTIERS COMMERCIAUX
1265, rue Saint-Denis, Montréal
Coiffure pour dames (perfectionnement), confection pour hommes, couture élémentaire, etc.

INSTITUT AÉROTECHNIQUE DU QUÉBEC
Aéroport international de Montréal, Dorval
Dessin aéronautique, dessin industriel, ferblanterie-tôlerie, etc.

ÉCOLE DES MÉTIERS FÉMININS
1097, rue Berri, Montréal
Art culinaire, confiserie, coupe et confection, etc.

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL
3744, rue Saint-Denis, Montréal
Électricité d'automobile, mécanique d'automobile, moteur diesel, etc.

INSTITUT DES TEXTILES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
2255, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe
Armure et tissage, filature du coton, identification des tissus, mathématiques appliquées aux textiles, etc.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
8955, rue Saint-Hubert, Montréal
Caméra (photomécanique), encres d'imprimerie, impression, linotypie, etc.

INSTITUT DE MARINE
25, rue Saint-Louis, Rimouski
Administration et lois maritimes, matelotage pratique, matelotage théorique, navigation côtière, etc.

INSTITUT DE PAPETERIE
2250, rue Saint-Olivier, Trois-Rivières

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC
125 ouest, rue des Commissaires, Québec 8
Électricité d'automobile (fonctionnement), électricité d'automobile (réparation), transmissions automatiques, débosselage, etc.

ÉCOLE DES PÊCHERIES
C.P. 220, Grande-Rivière, Comté de Gaspé

NOUVEAU—NOUVEAU

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE CAPLAN
Caplan, Comté de Bonaventure
Cours de forestrie

L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE CHICOUTIMI
624, rue Lafontaine, Chicoutimi

RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

René Lévesque déplore le rapiéçage qui caractérise les législations sociales

ST-DONAT (de notre envoyé spécial) — Ce qui caractérise l'ensemble des mesures sociales en vigueur au Québec, a affirmé en fin de semaine M. René Lévesque, c'est qu'il constitue "une espèce de catalogue de pièces rattachées les unes aux autres au hasard des élections et des promesses électorales, au hasard des conditions socio-économiques et parfois des pressions populaires."

L'ancien ministre de la famille et du bien-être s'adressait alors aux participants à la session d'étude de la Presse étudiante nationale. Il a particulièrement insisté sur quatre points :

1) La nécessité pour l'Etat d'éliminer progressivement la charité privée et le monopole des Eglises dans ce domaine.

2) La sécurité sociale au Québec baigne dans un climat de paternalisme : ces mesures sont perçues comme des cadeaux que les riches font aux pauvres. Les bien-nantis, les élites sociales ne perçoivent que rarement les besoins urgents de la population et invoquent toujours que cela va coûter trop cher, que l'économie ne peut supporter un tel fardeau.

3) La sécurité sociale est indissociable de l'économie : elle est une condition du progrès économique ; elle doit être établie progressivement en fonction des capacités de l'économie, en allant aussi loin que ce que l'économie peut absorber, pas plus ni moins.

4) L'incohérence du régime actuel de sécurité sociale est telle que des mesures se contredisent ou s'annulent les unes les autres. Les conflits de juridiction (en particulier entre Ottawa et Québec) sont tels que "même une chatte n'y retrouverait pas ses petits." Les chinoiseries et les lenteurs administratives sont telles que, dans certains cas, l'aide de l'Etat arrive trop tard : le désastre est consommé. "L'insuffisance criante, hurlante, de personnel qualifié" atteint un point tel qu'il est inutile de faire des plans avant de corriger cette lacune tragique.

M. Lévesque a indiqué deux principes sur lesquels devrait s'appuyer l'action d'une société civilisée dans le domaine de la sécurité sociale : a) "Tout homme a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer son bien-être et celui de sa famille" : il ne s'agit pas d'un chèque mais d'un niveau de vie, pas d'un don mais d'un droit, a-t-il précisé, autrement "c'est la jungle, non une société civilisée". b) "L'Etat doit veiller à ce que chacun soit en mesure de satisfaire ses besoins essentiels".

L'ex-ministre a indiqué cinq priorités en matière de sécurité sociale : 1) l'éducation, qui est la première de toutes les mesures d'une politique cohérente de sécurité sociale : elle touche à la principale richesse naturelle d'un pays; 2) la santé, parce que c'est "le bien primordial"; 3) le logement, où le Québec est "scandaleusement en retard"; 4) la vieillesse, parce que les personnes âgées ont droit de profiter du bien-être qu'elles ont contribué à créer; 5) la famille, par l'établissement d'un salaire familial.

M. Lévesque a également souligné que le domaine de l'enfance exceptionnelle en particulier les jeunes qui souffrent d'un handicap physique, est "scandaleusement, criminellement négligé" au Québec : les quelques institutions existantes sont "une goutte d'eau dans une mer de besoins" et ont des listes d'attente de quatre ou cinq ans.

Allard défend l'unification

TORONTO. — Le général Jean-V. Allard, le nouveau chef de l'état-major des forces armées, a lancé un appel aux citoyens canadiens pour qu'ils appuient le mouvement d'unification des trois armes. Après avoir expliqué que les changements étaient rendus nécessaires par l'évolution des conditions, M. Allard a soutenu que quoi qu'on en dise le programme d'unification rendra les Canadiens fiers de leur armée. Nous voulons dépenser notre argent de façon rationnelle pour acheter plus d'avions et d'équipement, a-t-il dit.

Bellemare : "Il ne faudrait pas que les syndicats s'enflent la tête..."

TROIS-RIVIERES. — M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative et ministre du travail dans le cabinet Johnson, a lancé un pressant appel, hier, aux travailleurs québécois pour qu'ils retrouvent le sens du dialogue constructif qui semble disparaître et cessent d'adopter des attitudes qui conduiront finalement le monde ouvrier à se dévaloriser lui-même sur la place publique.

Dans un discours qu'il a prononcé devant une centaine d'ouvriers et plusieurs représentants de la classe patronale à Trois-Rivières, M. Bellemare a mis le monde du travail en garde contre les dangers qui, selon lui, risquent de réduire à néant les résultats obtenus après des années de lutte légitime et de sacrifices courageux.

"Il ne faudrait pas, a dit le ministre, que les syndicats, après tant de luttes et de sacrifices, s'enflent la tête et se prennent pour d'autres".

M. Bellemare qui s'était tout d'abord présenté comme un travailleur lui-même, toujours membre de son syndicat, s'est cependant vite replacé dans l'habit du ministre pour réaffirmer l'intention du gouvernement provincial de respecter le principe de l'entreprise privée et de jouer le rôle essentiellement supplétif qui lui revient.

Soulignant ensuite que le gouvernement est également en faveur des unions ouvrières, le ministre du travail a cependant insisté sur le fait qu'il ne lui appartient toutefois pas de s'immiscer dans les conflits patronaux-ouvriers qui, selon lui, devraient être réglés par les voies normales de négociation. "Mais de négociation, a-t-il dit, conduite avec sagesse et modération."

Précisant sa pensée, le ministre a ajouté : "En fait, il y a les patrons, les syndicats et le gouvernement. Chaque partie a ses responsabilités et doit y faire face. Et il ne sera pas question pour le gouvernement actuel de se laisser conduire par quelque pression que ce soit. Nous avons l'intention de tenir compte du bien commun et ceux qui ne seront pas satisfaits de cette politique se prononceront à l'occasion des élections".

UN CLIMAT QUI SE DETERIORE

Peu avant d'exposer ce point de vue, le ministre du Travail avait souligné que le monde ouvrier de la province évolue dans un climat qui se détériore depuis des années.

"Je ne fais ni un procès, ni un partage des responsabilités," a dit M. Bellemare à ce sujet. "Je constate simplement qu'il s'est développé dans la province un climat qui porte à faux."

"On a cessé, ou presque, le dialogue. Et, certaines revendications justes sont éconduites parce qu'elles ont été mal présentées."

A ce propos, le ministre a dénoncé certains chefs syndicaux qui perdent littéralement le contrôle de leurs unions et mis pratiquement au défi ceux qui veulent instituer une espèce de nouvelle "cinquième colonne" dans la province.

Faisant ici allusion à certains conflits qui ont secoué l'opinion publique dans la province cette année, M. Bellemare a dit qu'il s'était produit au cours des négociations des actes inacceptables qui ne doivent plus se reproduire.

Le ministre, qui, sans le citer, a soulevé le cas de la grève de la Dominion Textile, a dit qu'il s'agit là d'un exemple malheureux. "On a été, a dit M. Bellemare, jusqu'à exiger le retrait des poursuites judiciaires prises par la compagnie contre les auteurs d'actes de violence pourtant regrettables."

POUR LE RESPECT DE LA LOI

Enfin, après avoir déclaré qu'à quelques exceptions près le patronat se montre mieux disposé que jamais envers la classe ouvrière, M. Bellemare a annoncé que des modifications profondes doivent être apportées au code du travail.

Il a par ailleurs demandé au monde ouvrier de respecter la loi et de faire preuve de compréhension, de modération et de respect des choses établies dans l'avenir.

"Je souhaite particulièrement, a précisé le ministre, que cette année soit la dernière qui offre au pays le spectacle de gens qui ne respectent même pas une injonction."

Enonçant ensuite les anomalies de la loi du salaire minimum, M. Bellemare a souligné qu'elle laisse encore près de 217,000 employés avec un salaire horaire inférieur à $1.

"C'est là un phénomène inacceptable, a dit M. Bellemare, et si l'on n'y apporte pas un remède, ces gens vont semer le froment d'une révolution qui, je vous le garantis, sera beaucoup moins tranquille que la précédente."

Évitez les Risques, Plantez des ROSIERS cultivés en POTS, en Fleurs ou prêts à Fleurir.

Choix des plus belles variétés. Hybrides de Thé, Floribunda, Grandiflora. Ch. $2.25; 6 pour $12.00; 12 pour $22.50.

Aussi un beau choix d'arbustes vivaces à feuillage très décoratif, cultivés en pots, que vous pouvez planter en aucun temps. Venez choisir sur place.

Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée

W. H. PERRON & Cie Ltée (68)

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

UNIVERSITÉ McGILL

DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

COURS DE TRADUCTION

(En collaboration avec la Société des traducteurs du Québec)

Ces cours de traduction (usuelle et commerciale), du français à l'anglais, et vice-versa, sont répartis sur trois ans. Ils sont sanctionnés par des Certificats du Département d'Extension et couronnés par un Certificat de Compétence ou par un Diplôme de la Faculté des Arts et Sciences. Y sont admises (en 1ère ou 2e année, selon le cas) les personnes reçues à l'examen d'entrée qui aura lieu jeudi 15 septembre, à 7 h. au Stephen Leacock Building. (Droit d'examen : $2.00).

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, poste 304

A.E. LePAGE

Symbole des spécialistes en toutes transactions immobilières

600 Blvd. Dorchester ouest, Montréal Tel. 861-9011

Bureau de Lakeshore 315 Ave. Dorval, Dorval Tel. 636-1963

cours professionnels

Date d'entrée : lundi 19 septembre 1966

DESSIN INDUSTRIEL

☐ JOUR ☐ SOIR

DESSIN COMMERCIAL

☐ JOUR ☐ SOIR

DECORATION INTERIEURE

☐ JOUR — ☐ SOIR : voir cours d'extension

ARTS DE LA COMMUNICATION

JOURNALISME ÉCRIT ET PARLÉ, PUBLICITÉ, RELATIONS PUBLIQUES, MÉTIER D'ANNONCEUR

☐ JOUR — ☐ SOIR : voir cours d'extension

cours d'extension

L'extension de l'enseignement du Studio 5316 met à la disposition de tous des cours de perfectionnement. Aucun prérequis n'est exigé et ces cours ne conduisent pas à un diplôme mais donnent droit à une attestation d'études.

Date d'entrée : 3 octobre 1966

☐ ARTS DE LA COMMUNICATION

L'INFORMATION ..... Jean-Louis GAGNON
ENQUETE ET GRAND REPORTAGE ..... Jean-Louis GAGNON
LA SALLE DE REDACTION ..... Jean-Louis GAGNON
CREATION PUBLICITAIRE ..... Maurice WATIER
REDACTION PUBLICITAIRE ..... Maurice WATIER
RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATION ..... Paul DUMONT-FRENETTE
RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION ..... Paul DUMONT-FRENETTE
DICTION ET PHONETIQUE ..... France ARBOUR
PAROLE ET PERSONNALITE ..... Jacques LAURIN
FRANÇAIS ECRIT ..... Michel SOUVAY
PRATIQUE DU MICRO ..... Raymond CHARETTE
INITIATION A LA PRATIQUE DU METIER D'ANNONCEUR ..... Raymond CHARETTE

☐ CULTURE GENERALE

PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNALITE ..... Antonin BOISVERT
PSYCHOLOGIE SOCIALE ..... Antonin BOISVERT
HISTOIRE DE L'ART ..... Guy BOULIZON
INSTITUTIONS POLITIQUES CANADIENNES ..... Robert FARLEY
GOUVERNEMENTS COMPARES ..... Robert FARLEY
CANADA FRANÇAIS ..... Naim KATTAN
REALITES AMERICAINES ..... Naim KATTAN
ORGANISMES INTERNATIONAUX ..... Naim KATTAN
ACTIVITE ECONOMIQUE ..... Charles DUSSAULT
LITTERATURE ..... Jean-Raymond BOUDOU
DROIT CIVIL ..... Philippe FERLAND, C.R.

☐ ARTS

DESSIN A VUE ..... François DERY
DESSIN D'APRES MODELES VIVANTS ..... Robert BELAIR
PEINTURE ..... Maurice FERRON
ILLUSTRATION DE MODE ..... Benoit DUFOUR
HISTOIRE DE L'ART ..... Guy BOULIZON
ETALAGE ..... N.
DECORATION INTERIEURE ..... Roger COTE
DECORATION ET STYLES ..... Roger COTE
DESSIN DU MEUBLE ..... Pierre DENIGER
ARCHITECTURE ET PERSPECTIVE ..... Raymond OUIMET

☐ PERFECTIONNEMENT FEMININ

MAQUILLAGE ET COIFFURE ..... Edith SEREI
ELEGANCE ..... Isabelle GOBEIL
DEMARCHE ET MAINTIEN ..... Isabelle GOBEIL
COMPORTEMENT SOCIAL — ART DE RECEVOIR ..... Marcelle F. JACQUES
PAROLE ET PERSONNALITE ..... Jacques LAURIN
SECRETARIAT DE DIRECTION ..... Micheline BERUBE
CORRESPONDANCE DES AFFAIRES ..... Micheline BERUBE
CORRESPONDANCE ANGLAISE ..... R. J. LANGLOIS
CONVERSATION ANGLAISE ..... R. J. LANGLOIS
FRANÇAIS ECRIT ..... Michel SOUVAY

FRAIS DE SCOLARITE : ENTRE $30 et $60 PAR SUJET

Pour s'inscrire, se présenter au bureau des admissions ; ouvert du lundi au vendredi de 9 heures du matin à 9 heures du soir et le samedi jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Pour recevoir un prospectus, téléphonez ou postez ce coupon.

NOM ..... TEL.: .....

ADRESSE ..... VILLE.....

studio 5316 inc

5316, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL 8, QUÉ.

TEL.: 273-9511

Ce plan garantit à votre enfant un diplôme universitaire (sauf s'il rate ses examens!)

On ne peut garantir à un élève du cours secondaire qu'il obtiendra un diplôme universitaire — mais on peut lui garantir qu'il en aura toutes les possibilités.

C'est précisément l'objet du plan de financement d'études universitaires de la Banque de Montréal — un plan combiné "épargne-prêt" qui permet de répartir les frais d'un cours universitaire sur une période pouvant atteindre neuf ans.

Les versements débutent alors que votre fils ou votre fille est encore au cours secondaire. Le dernier versement n'est dû qu'un an *après* la fin de son stage à l'université. Dès le premier versement, une assurance-vie spéciale garantit le paiement total des frais d'études universitaires, quoi qu'il arrive.

Les versements mensuels sont modiques. Ils comprennent des intérêts bien inférieurs au taux d'un emprunt ordinaire.

Le plan se prête à de multiples variantes, suivant le coût des études et le nombre d'années prévu pour le remboursement.

Si l'un de vos enfants est en deuxième ou troisième année du cours secondaire, vous auriez avantage à profiter de ce plan dès maintenant. Rendez-vous à la plus proche succursale de la Banque de Montréal pour choisir le plan qui conviendrait le mieux à votre situation.

Il ne vous restera plus qu'à convaincre l'enfant de faire le reste...en étudiant!

• • •

P.S.: Si vous avez besoin d'aide pour payer les études d'un élève qui est déjà à l'université ou qui doit y entrer cette année, voyez votre gérant de la B de M. Il lui sera probablement possible de vous consentir un prêt de scolarité et un mode de remboursement à long terme qui vous conviendra. Si votre enfant est admissible au Plan national de Prêts pour études universitaires, envoyez-le voir lui-même le gérant de la B de M.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

expo67 Terre des hommes/Montréal, Canada, 28 avril — 27 octobre 1967

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

LANCEMENT

Ce soir, on procédera au lancement d'un livre de Claire Martin, intitulé "La Joue droite". Il s'agit du second tome de son autobiographie d'enfance dont le premier, "Dans un gant de fer" a remporté l'an dernier le plus grand succès de librairie de la saison. Editeur: Cercle du livre de France — lancement à la librairie Bertrand, place Ville-Marie.

EXPO

Réal Arsenault vernira des oeuvres nouvelles, à la Galerie Libre, le 10 septembre; l'exposition se prolongera jusqu'au 23 — A l'Art français, d'autre part, une exposition de groupe jusqu'au 24 septembre avec P.V. Beaulieu, Marie Versailles, Carreau-Kingwell et G. Roberts — Enfin, on peut visiter jusqu'à vendredi prochain, une exposition rétrospective des oeuvres de l'Ecole de Chicago (1880-1910) qui marquèrent le début de l'architecture contemporaine, à l'Ecole d'architecture.

THEATRE

La troupe de l'Albatros de Verdun présentera les 16, 17, 23 et 24 septembre une pièce de Dominique Nohain, "Qui a tué Charles VI". A 20 h., dans la salle 7A du Centre des loisirs de Verdun, 475 rue de l'Eglise.

DECES

Le monde de l'édition française est en deuil. En effet, vient de mourir Raymond Gallimard, frère de Gaston.

D'autre part, la célèbre actrice, Cécile Sorel est décédée également, samedi dernier. Selon le voeu qu'elle avait exprimé, ses obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité. De nombreuses personnalités ont rendu hommage à la comédienne.

M. Maurice Escande, administrateur général de la Comédie française, a exprimé son émotion en ces termes. **"C'était pour moi une amie de toujours. Ce que je souhaiterais que l'on sache, c'est que derrière le personnage fastueux qui pouvait paraître extravagant, superficiel, il y avait une femme très humaine, très bonne, d'une simplicité désarmante avec ceux qu'elle aimait. Je sais que sa foi était profonde et réelle et l'a soutenue tout au long de ses dernières épreuves".**

horaires des spectacles

THÉÂTRE

COMEDIE-CANADIENNE — Muriel Millard, 8.30.
THEATRE DE LA PLACE — "Opus 66" 9.00 — Rel. lundi.
LE PATRIOTE — "Monsieur, Monsieur" jeu. ven. sam. dim. 8.30 — Spectacle Villon, ven. sam. dim. 11.00
LA POUDRIERE — "Catch me if you can" 8.30 — Rel. dim. et lun.
LA FENIERE, Québec — "Un Otage", 9.00 — Relâche lundi et vendredi.
THEATRE DE MARJOLAINE, Eastman — "Ne ratez pas l'espion" 8.30
THEATRE DES SALTIMBANQUES — Lundi, mardi et mercredi soirs: "Jacques ou la soumission", d'Ionesco Jeudi, vend., sam. et dim.: "Les Bâtisseurs d'Empire", 8.30.
THEATRE DES PRAIRIES, Joliette — "N'écoutez pas Mesdames", sem. 8.30; sam. 7.30 - 10.00.
THEATRE PIGGERY, North Hatley — "Au revoir Charlie" 8.30 — Relâche lundi.
THEATRE DE SUN VALLEY — "Réveille-toi chérie" Sem. 8.30 — Sam. 8.00 - 10.30 — Relâche dim. et lun.

CINÉMA

ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées: sam., dim., mercredi: 2.00
ASTOR — "Heroes of Telemark" — sem.: 9.00 — Dim.: 12.55 - 5.10 - 9.20 — "That man from Istamboul" sem.: 7.20 — Dim.: 3.05 - 7.20
AVENUE — "The Russians are coming" 12.45 - 2.30 - 4.35 - 7.00 - 9.15
BIJOU — "La Religieuse de Monza" 12.00 - 3.27 - 6.34 - 10.01 — "X-1-7 Top secret" 1.39 - 5.06 - 8.33
CANADIEN — "Angelique et le Roy" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazone" 1.30 - 5.10 - 8.30
CAPITOL — "Three on a eCuch" 10.09 - 12.0 6- 2.10 - 4.15 - 6.55 - 9.30
CHAMPLAIN — "Choc" 2.21 - 6.03 - 9.45 — "Chambre à part" 12.37 - 4.19 - 8.01
CHATEAU — "Maciste contre les hommes de pierre" 2.55 - 6.15 - 9.35 — "Spectre maudit" 1.10 - 4.35 - 7.55
CINE WEEK-END — "Kwaidan" Sam. et dim. 8.00
CINEMA FESTIVAL — "Onlbaba": sem. 7.30 - 9.30; dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA-THEATRE-IMPERIAL — "Khartoum. Tous les soirs 8.30, mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45-8.30.
CREMAZIE — "Le Amants" 12.40 - 4.15 - 7.52 — "Les liaisons dangereuses" 2.20 - 5.56 - 9.32
DAUPHIN — "Pierrot le fou" Sem. 7.30 - 9.30 — Sam. et dim.: 1.10 - 3.15 - 7.30 - 9.30
ELYSEE — "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Salle Eisenstein: "Une femme mariée" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45
EMPIRE — "Pas question le samedi" 6.10 - 9.30 — Sam. et dim.: 2.35 - 6.10 - 9.30 — "Existe-t-il encore des anges" sem. 8.15 — Sam. et dim.: 1.40 - 4.25 - 8.15
ELECTRA — "Les Drakkars" 12.00 - 4.00 - 8.00 — "Premiers hommes dans la lune" 2.14 - 6.14 - 10.14
FRANCAIS — "Maciste contre les hommes de pierre" 2.50 - 6.10 - 9.30 — "Spectre maudit" 1.10 - 4.20 - 7.30
JEAN-TALON — "Angélique et le Roy": Sem. 6.30 - 10.00 — Dim.: 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazone" :Sem. 8.30 — Dim.: 1.50 - 5.10 - 8.30
GRANADA — "ADZ", opération Requin blanc" 3.00 - 6.30 - 9.55 — "Opération Poker" 1.20 - 4.45 - 8.10
KENT — "Born Free" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
LAVAL — "Dr Jerry et Mr. Love" 12.00 - 4.20 - 9.35 — "Jerry souffre-douleur" 2.30 - 7.45 — "Les rivaux du rail" 12.55 - 6.10
LOEWS — "How to steal a million" 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 - 9.15
LA SCALA — "Le journal d'une femme de chambre" 12.30 - 5.10 - 9.50 — "Amour sans lendemain" 2.05 - 6.45 — "Amour à la suédoise" 3.42 - 8.25
MERCIER — "Mission à Caracas" - 2.02 - 5.10 - 8.10 — "Reptilicus" - 3.50 - 3.38 - 6.46 - 9.34.
MONKLAND — "Harper" 1.05 - 5.15 - 9.35 — "Inside Daisy Clover" 3.05 - 7.25
MONTCALM — "Les Amants" 7.50 — "Les liaisons dangereuses" 6.02 - 9.38
OUTREMONT — "Harper" 1.05 - 5.15 - 9.35 — "Inside Daisy Clover" 3.05 - 7.25
PALACE — "Arabesque" 10.30 - 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.20
PAPINEAU — "ADZ", opération Requin blanc" 1.20 - 4.10 - 8.00 — "Opération Poker" 2.55 - 6.15 - 9.35
PARISIEN — "Le lit à deux places" 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.05 - 9.25
PLAZA — "Angélique et le Roy" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazonie" 1.50 - 5.10 - 8.30
PLACE VILLE-MARIE — "High Infidelity" 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15 — Petite Salle: "China" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.25
RIALTO — "Dr Ghost and Mr. Chicken" 2.50 - 6.15 - 9.40 — "Gunpoint" 1.20 - 4.45 - 8.10
RIVOLI — "ADZ, opération Requin blanc" 1.15 - 4.45 - 8.00 — "Opération Poker" 2.30 - 6.10 - 9.35
SAVOY — "The Silencers" 1.05 - 5.20 - 9.35 — "King Rat" 2.55 - 7.10
SAINT-DENIS — "La Religieuse de Monza" 12.00 - 3.27 - 5.34 - 10.01 — "X-1-7, Top secret" 1.39 - 5.06 - 8.33
SNOWDON — "Juliet of the Spirits" 1.00 - 3.25 - 5.55
STRAND — "Dr Ghost and Mr. Chicken" 11.45 - 3.00 - 6.15 - 9.35 — "Gunpoint" 10.10 - 1.25 - 4.40 - 8.00
VAN HORNE — "Morgan" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
VENDOME — "alia" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
VERDI — "The Love Godesses" 2.10 - 4.10 - 6.05 - 8.05 - 10.05
YORK — "The Blue Max" - 2.15 8.15
WESTMOUNT — "Who's Afraid of Virginia Woolf" - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.15 - 9.35

RADIO-SELECTION

CBF-AM
MARDI 6 SEPTEMBRE 1966

● 1 h. 30 de l'après-midi. Une demi-heure avec... "D'Arcy McGee, l'Irlandais". Texte: Alice Parizeau.
● 8 h. 02 du soir, Bel canto. Elizabeth Schwartzkopf, soprano.
● 11 heures, Cervantès. Aujourd'hui: la Belgique. "Don Quichotte entre le livre et le temps", par J.-Louis Jacques. Extraits d'oeuvres de Cervantès. Lecteurs: Roger Dutoit, André Ghiale et Liliane Becker. Préface: Jean Cassou. Interviews de Marthe Robert, Pierre Villar et Elena de la Souchère, par J.-M. Minon.

CBF-FM
● 3 h. de l'après-midi. Folklore. Folklore de l'Acadie et du Québec.
● 6 h. 30 du soir. Musique pour Monsieur tout l'monde. Hommage à Stan Kenton: "Artistry in Rythm".

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MARDI
6 septembre

CBFT 2

La sigle (C) marque une émission en couleur
7.00 MIRE
10.00 Musique
11.00 Petite kermesse aux chansons
11.30 Long métrage "Le fete du tyran" épisode pseudo-historique - Italien 1959 (C)
1.00 Téléjournal
1.10 Le Programme
1.15 Ciné-feuilleton "Le Temps des copains"
1.30 Long métrage "La Bataille du Rio de la Plata" - guerre - britannique (C)
3.00 Femms d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.15 La Boîte à Surprises
5.00 Les Cadets de la fer 3 (C)
5.30 A 15 points de l'exploration
6.00 Jeunesse oblige Musique sérieuse
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Du côté de Québec
8.00 Mon pays, mes chansons
8.30 Portrait d'orchestre Michel Legrand
9.00 Rue des pignons
9.30 Comment allez-vous?
10.00 Concert populaire
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Ciné-Club "Vacances portugaises" - français sex" - modèle -

CFTM 10

8.30 Mire-Musique
9.00 Bonjour capitaine
9.45 36-24-36
10.00 Toast et café
11.00 A votre service madame
11.30 L'école du bonheur
11.45 Le grand manitou
12.00 Dessins animés
12.15 Première édition
12.30 Ciné-midi "Révolte à Bord" - américain - drame
2.30 Cinéte "L'Homme de la frontière" - espagnol - drame
4.00 Arrêt
5.00 Le capitaine
5.30 Remous
6.00 Télé-Mètre
6.30 Sport images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Destination danger
8.00 Football Toronto à Ottawa
10.30 Bon anniversaire
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma

CBMT 6

11.00 Test Patern and Music
11.35 Today on CBMT
11.41 News and Weather
11.47 Golf with Leonard
12.00 Luncheon date
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 On the Scene
2.30 The Montreal Beat
3.00 To Tell the Truth
3.25 Take Thirty
3.55 Milestones of the
4.01 Canada's Story
5.00 Summer camp
5.30 Dave's Place
6.00 Eric Sykes
6.30 Expo '67 Report
7.30 Focus
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 CBC TV News
9.25 Sports with Doug Smith
9.30 The Red Skelton Hour
9.30 National Driver's Test
10.30 CBC Newsmagazine
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.38 Night Cap
12.25 Final Edition

CFCF 12

11.45 The Sound of 12
12.00 12 Noon
12.30 The Liberal Arts
1.00 Johnny Jellybean
1.30 Mickey Mouse Club
2.00 Ed Allan Time
2.30 People in Conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's Your Move
4.00 Cannonball
4.30 News Headlines
4.32 Family Theatre "Easy come, Easy go" - comedie
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Batman (C)
7.30 Star Trek (C)
8.30 Musical Showcase
9.00 Love on Rooftoh (C) "Sea Wife" - drame (C)
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse "The Treat" - Newsroom 12 and Meditation

Accueil disparate mais positif pour le film "maudit" de Venise

VENISE — Six carabiniers, commandés par un capitaine, gardaient les portes du Palais du festival de Venise, tandis qu'à l'intérieur la projection à huis clos, réservée aux journalistes, du film suédois "Nattlek" ("Jeux de nuit"), de Mai Zetterling s'achevait par un succès important dans de très longues acclamations.

La présentation du film avait failli être annulée à la veille du Festival. Le président de la biennale, le professeur Marcazzan, estimant que plusieurs scènes étaient trop osées, avait demandé que le film soit présenté en public, espérant ainsi une saisie du film par la police. Le professeur Luigi Shiarini, en revanche, avait obtenu de donner à la projection un caractère privé en la réservant à la presse et avait ainsi neutralisé, par avance, toute action policière. Cette odeur de soufre avait attiré tant de monde que la salle de plus de 1500 places était exceptionnellement pleine: à dix lieues à la ronde, tous ceux qui pouvaient se prévaloir d'une activité journalistique avaient fait le voyage du Lido pour goûter au fruit défendu.

"Jeux de nuit" est un véritable carnaval de la dépravation dans un château en Suède. Un impuissant, obsédé par le complexe d'Oedipe, vit dans un monde lubrique composé d'une équipe de personnages fantasmagoriques où l'on s'adonne à l'homosexualité, au masochisme, à la nécrophilie, entre autres. Cet univers est, pour le héros du film, celui de l'enfance.

Le film commence au moment ou le héros (Keve Hjelm) amène sa fiancée dans le château qu'il habitait, enfant, avec sa mère (Ingrid Thulin), une femme richissime, égoïste, dépravée. Son enfance a été malheureuse. Il était convoité à la fois par les hommes et par les femmes, et même sa mère avait pour lui des attitudes et des gestes incestueux. Lui-même portait un amour total à sa mère et aujourd'hui, il croit la voir en sa fiancée (Lena Brundin). La ressemblance est d'ailleurs très grande.

Le jour de son mariage, entouré par tous les parasites dépravés qui avaient peuplé son enfance, il ne parviendra pas à consommer son union. Vivant dans un cauchemar, refusant toute responsabilité, il ne songe qu'à s'humilier et qu'à humilier son entourage. Grâce à l'amour de sa femme, il se libérera en faisant sauter le château après que les parasites l'auront pillé.

Bien que la projection ait été très applaudie, les critiques sont partagés. Tous s'accordent à louer la prodigieuse richesse d'imagination de Mai Zetteling. Les avis commencent à différer à propos de la mise en scène. Les journalistes italiens, en particulier, soutiennent que l'ouvrage manque d'authenticité et qu'abondent les reminiscences de Federico Fellini et d'Ingmar Bergman. D'autres au contraire louent la maîtrise de Mai Zetterling.

Enfin, le sujet achève de diviser les journalistes. Les uns s'extasient sur la peinture de cet obsédé et de ses hantises alors que les autres assurent qu'ils n'ont jamais été touchés, ni émus par le sort de cet homme et que la façon dont il triomphe de son passé en détruisant le château, même si c'est un symbole, est simpliste. Finalement, il se dégage chez les journalistes internationaux une tendance légèrement positive.

-O-

Présenté le 3, "en compétition", le film de Robert Bresson, "Au Hasard Balthazar" a remporté, d'autre part, un succès notable et est l'un des favoris pour le "Lion d'Or". La presse cependant est partagée.

VOLPI

Venise: Le fils du fondateur de la "Mostra" de Venise, le comte Volpi a annoncé qu'il ne remettrait pas cette année de "coupes Volpi" qui représentent le prix d'interprétation. Il veut protester ainsi contre l'actuelle gestion du Festival. Le comte Volpi laissera les coupes à la disposition du Festival mais il ne les remettra pas lui-même comme le veut la tradition.

LE CANADA À L'ÉTRANGER

Succès à Londres pour l'orchestre des jeunes

CROYDON — Les commentaires les plus élogieux des critiques de Londres ont salué le début européen de l'Orchestre National de la Jeunesse du Canada, qui donnait un premier concert à Croydon, mercredi soir.

L'auditorium de 2,500 places, dans cette banlieue londonienne, était rempli à capacité. Les 101 instrumentistes et le chef d'orchestre Walter Susskind ont dû jouer en rappel pour satisfaire aux applaudissements frénétiques de l'auditoire, et sont revenus saluer une douzaine de fois avant de quitter la scène.

Dans la salle se trouvaient en égale proportion des Britanniques et des Canadiens de la région de Londres.

Le programme comportait des oeuvres connues de Wagner, Richard Strauss, Ravel, Dvorak; mais chaque section d'instrumentistes avait la possibilité de se mettre en valeur, et à d'autres moments comme interprétation d'ensemble.

La jeune Nadine Macdonald, 17 ans, de Toronto, soliste du Concerto pour piano et orchestre de Ravel, a été particulièrement applaudie, et les critiques, au lendemain du concert, ne tarissaient pas d'éloges à son endroit.

Walter Susskind, bien connu dans le milieu musical à Londres, a terminé ce concert en dirigeant ses jeunes musiciens dans l'interprétation d'un extrait de "La Fiancée vendue" de Smetana, qui a de nouveau suscité une réaction enthousiaste dans l'auditoire.

ANGÉLIQUE retrouve son mari dans ...
ANGÉLIQUE et le ROY #3 COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME: Fraternelle Amazonie COULEURS
CANADIEN 523-5180 1204 est, Ste-Catherine — PLAZA 274-6155 — JEAN-TALON 725-7000 6505, St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

CONSERVATOIRE LASSALLE
Annexé à l'Université de Montréal
Obtention Diplôme universitaire — Brevet d'enseignement
COURS POUR ADULTES — SOIR
DICTION FRANÇAISE — PHONÉTIQUE — LECTURE À HAUTE VOIX
PRATIQUE ORATOIRE — EXPRESSION ORALE — ART DRAMATIQUE
Entrée: 13 septembre, 8 h. 335 est, rue Demontigny METRO: Berri-Demontigny
Inscriptions — Renseignements Suzanne P. Goyette, Directrice générale — Tél.: 523-2675 Jour: 2 h. à 4 h. — Soir: 7 h. à 9 h.

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UN DES PLUS BEAUX FILMS JAMAIS PRODUITS —Life Magazine
DAVID LEAN'S FILM OF BORIS PASTERNAK'S DOCTOR ZHIVAGO
23e SEM.
PANAVISION et METROCOLOR Air climatisé
ALOUETTE
MATS. MER., SAM. & DIM. à 2.00 SOIREES à 8.15 — DIM. à 7.30 Guichet ouvert tous les jours de 10 AM à 9 PM. — Dimanche à midi 861-2807

CAMMAC
ANNONCE SES COURS D'HIVER 1966-67

PROGRAMME POUR ADULTES:
GUITARE CLASSIQUE par Florence Brown
FLUTE A BEC par Miriam Samuelson et Mario Duschenes
TECHNIQUE VOCALE par Jan Simons
LE CHOEUR CAMMAC par Pierre Perron
METHODE ORFF POUR PROFESSEURS par Miriam Samuelson
HISTOIRE DE LA MUSIQUE par Gordon White

PROGRAMME POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS:
METHODE ORFF (français) 3-12 ans par Rachelle Boivert et Adèle Barsalou
METHODE ORFF (anglais) 4 ans par Greta Martin
METHODE ORFF (anglais) 5-12 ans par Miriam Samuelson
FLUTE A BEC 8-12 ans par Miriam Samuelson et Mario Duschenes
GUITARE CLASSIQUE (français) 13-16 ans par Pierre Gladu
GUITARE CLASSIQUE (anglais) 13-16 ans par Gerald Golland

INSCRIPTION DU 6 AU 20 SEPTEMBRE (inclus)
LES CLASSES COMMENCENT LE 26 SEPTEMBRE
Pour plus amples renseignements téléphoner à 932-8755 ou écrire à B.P. 353 Westmount 6, P.Q.
Unique qualification requise: l'amour de la musique

2 DERNIERES REPRESENTATIONS
Ce soir et demain: 9 heures
OPUS'66
Chorégraphie: Ferland Nault, Brydon Paige, Lawrence Gradus
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

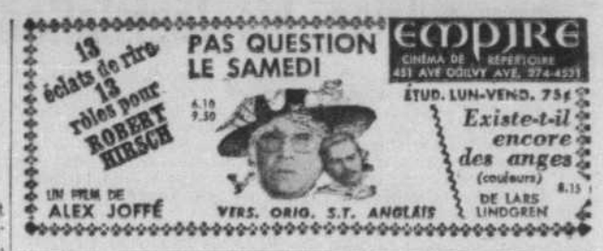

GRAND SUCCÈS!
On prolonge de 3 semaines
THÉATRE Sun Valley
3 milles au nord de Ste-Adèle
HENRI NORBERT présente GINETTE LETONDAL dans RÉVEILLE-TOI CHÉRIE
Comédie ultra-gaie avec Marcel Cabay, Jacques Lorrain
Inf. et Rés. Ste-Adèle 514-229-3511. Montréal 861-4801
MARDI AU VENDREDI: 8:30 P.M. SAMEDI: 7:30 — 10:00 P.M.

Orchestre Symphonique de Montréal
ZUBIN MEHTA, Directeur de la Musique

SOUSCRIPTION • SÉRIES 1966/67
Un programme de 14 concerts mettant en vedette des artistes de réputation internationale, présentés les mardis et mercredis du 20-21 septembre au 11-12 avril.

CHEFS D'ORCHESTRE INVITÉS
Franz Paul Decker, Roberto Benzi, Colin Davis, Rafael Frühbeck De Burgos, Thomas Schippers, Hans Swarowsky, Charles Munch, Carlo Maria Giulini

ARTISTES DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
Itzhak Perlman, violoniste
Wilhelm Kempff, pianiste
Pierre Duval, ténor
Elinor Ross, soprano
Justino Diaz, basse
Sandor Konya, ténor
Salvatore Accardo, violoniste
Alirio Diaz, guitariste
Bruno Gelber, pianiste
John Browning, pianiste
Mstislav Rostropovitch, celliste
Richard Verreau, ténor
Anita Valkki, soprano
Byron Janis, pianiste
Andre Watts, pianiste

D'excellents billets sont encore disponibles pour la série d'Abonnements, mais hâtez-vous!
Les billets sont maintenant en vente au bureau de l'Orchestre Symphonique de Montréal, Place Des Arts.
Pour tout autre renseignement, appelez: Orchestre Symphonique de Montréal, 844-2867.

PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL.: 842-2112

L'univers féminin

Chronique du lundi :

Des "petits souvenirs" de Montréal à l'Expo 67

A lire régulièrement les chroniqueurs de l'Expo 67, de plus en plus on est porté à se demander si l'on aura assez d'argent, oui ou non, assez de temps, oui ou non, assez de sens de l'organisation, oui ou non, pour que terrains, pavillons, innovations mirobolantes, créations colossales ou petits services indispensables, logements, tables et pavement des allées, soient prêts, terminés pour l'inauguration officielle, ou s'il devra y avoir des inaugurations à retardement ici et là, histoire sans doute d'affirmer notre originalité propre, comme tant d'entre nous tiennent à le faire sur la question de langue et d'écriture. La majorité des lecteurs s'inquiète dans la mesure où l'enthousiasme, éveillé par les promoteurs, a fait monter à l'esprit de grands rêves de succès, de rayonnement canadien, de prestige. Hélas! Plus ça va, plus les tours, les échafaudages perdent des étages, les prévisions, de l'envergure. Le colossal va peut être finir par être moyen, tout simplement. "Et si on avait été trop ambitieux"? se demande un reporter. L'orgueil en effet, n'est pas toujours bon conseiller, il aveugle trop. Tout de même, si l'on doit abandonner l'ambition quelque peu enfantine, de faire mieux que tout le monde, il faut espérer que nous arriverons à faire aussi bien que les autres, dans le passé, dans divers pays, et dans les mêmes circonstances.

On savait déjà — quelle consolation! — qu'un dragon animé, d'un mécanisme absolument moderne, immense et puissant, crachera feu et flammes à l'entrée des visiteurs, mais à côté de ce hochet "king size" pour séduire les amateurs de mécanique et de fête foraine, il y a le rayon des "petits souvenirs de Montréal". Une chose certaine, c'est que les touristes et les voyageurs, eux, vont avoir assez de temps et assez d'argent pour visiter au moins Montréal, à l'occasion de l'Expo, et de s'y procurer des souvenirs du Canada. De tous calibres, avec le nom de Montréal, imprimé dessus.

"Souvenirs de Montréal" . . . on a beau être à l'extérieur pour un bout de vacances, ils vous rejoignent quand même... Une lectrice, correspondante occasionnelle m'a mis sous enveloppe une page de journal abondamment illustrée et rédigée d'excellente façon, sur les plus récentes séries de "souvenirs de Montréal", déjà en verte cette année. C'est l'horreur des horreurs. Nous en avons toujours eu de ces articles - souvenirs, d'un goût plus ou moins heureux, bibelots et brimborions, de fabrication étrangère souvent, d'inspiration surtout indienne, ce qui rend les étrangers curieux naturellement de rencontrer ces costumes et ces panaches de plumes dans les rues de la métropole. Hélas! première déception: impossible de photographier aucun chef en costume perlé sur la rue Sainte-Catherine. C'est pour cela que tant de nos touristes européens filent vers l'Ouest ou au moins vers le Nord de l'Ontario. Mais la "sauvagerie" de la civilisation mercantile qu'est la nôtre, c'est bien autre chose. Et plus compliqué.

Et c'est souvent aux dépens de l'humain tout entier, pas seulement des Canadiens de différentes couleurs. Et ces horreurs qu'on vend comme "souvenirs de Montréal" portent fréquemment des marques de fabrique étrangères. Alors, qui est au fond de ce commerce détestable autant que profitable à la caisse, et qui va nous en faire une réputation de civilisés, d'évolués, de raffinés. Ma correspondante se demande quand les dirigeants et les autorités civiles vont se décider de prendre ce "commerce en mains"? Les "autorités civiles", dans la démocratique Amérique d'aujourd'hui, paraissent bien avoir de moins en moins de pouvoir pour maintenir l'ordre, établir et répandre l'intelligence et le sens commun partout et, quand les "penseurs de la nation" ne veulent plus pour le peuple, ni pour le commerce, ni directives, ni contrôle, ni censure d'aucune sorte, ce n'est pas long que le peule finit par avoir, avec ce qu'il veut, surtout ce qu'il ne veut pas. Nous ne voulons de ces horreurs d'articles étiqués "Montréal", où le grotesque se double de l'animalité la moins acceptable, et si les commerçants, frottés de philosophie moderne de l'évolution, s'amusent à démontrer que l'homme descend directement du singe, eh bien! qu'ils attendent l'année d'après l'Expo pour vendre leur camelote; ils vont peut-être avoir besoin, à ce moment-là, de tout le burlesque patenté possible pour faire marcher le "bedit commerce".

Quand on pense à toutes ces choses exquises, qu'on peut acheter en souvenirs des pays étrangers que l'on visite, et à tous les prix — du modique au plus élevé — qui les étiquettent et qu'on voit par ailleurs ce que tant de nos vitrines offrent à nos visiteurs, c'est à décourager les plus patriotes des Canadiens. Quand donc aurons-nous le sens de l'à propos, le sens des convenances, plus de sûreté de goût, plus de finesse d'esprit? C'est le temps où jamais d'en avoir, à la veille d'inviter le monde entier à une exposition universelle.

Justement, pendant les chaleurs de juin et juillet, cet été, des éventails-souvenirs ont dû faire leur apparition sur plus d'une table de travail. Pour ma part, je les ai revus avec joie: ils sont si bien faits, si légers, si résistants, si artistiquement décorés. Il en est un qui m'a été rapporté d'Espagne; les deux autres, je les ai achetés moi-même, à Rome et à Lisbonne. Mais ces éventails, et tant d'autres bibelots et articles, n'ont pas de noms de villes imprimés ici ou là, détail qui fait si commercial et si peu artistique. Tant pis pour ceux qui ne peuvent pas se rappeler la provenance géographique de leurs achats. Et surtout qu'on arrête donc d'accoler le nom de Montréal à des personnages ou des produits qui ne sont pas de l'endroit. Par contre, quand Ottawa nous annoncera-t-il la construction — de mécanique moderne — du Pavillon polaire, le plus féérique peut-être des pavillons canadiens où pourraient se rencontrer les Esquimaux, (ce sont toujours bien les premiers habitants du Grand Nord du Canada) les trappeurs des précieuses bêtes à fourrure des mers nordiques, les explorateurs qui ont eu tant de difficultés autrefois à naviguer au milieu des glaces en mouvement et des courants contraires, sans perdre bateau, équipage et cargaison, quand il n'y avait ni radio, ni radar, ni électricité, et que les boussoles ne pouvaient plus servir si près du pôle, mais qui devaient, ces explorateurs, ces capitaines et ces marins, avoir tant de "science naturelle", acquise par des années et des années de navigation, et d'étude de la carte du ciel — il n'y avait pas d'autres cartes de tracées alors . . . On pourrait bien aussi ajouter quelques silhouettes de missionnaires des neiges, mais il n'est pas certain que même le pluralisme nous permette d'aller jusque là . . .

Et ces Esquimaux! Toute l'Europe veut en voir, en venant au Canada! Et comme décor et mise en scène, ce pavillon pourrait avoir un ciel à nul autre pareil, puisque c'est à lui qu'appartiennent les aurores boréales les soleils de minuit, l'étoile polaire et toutes les autres que nous ne voyons jamais et qui, paraît-il, sont si claires et si . . . proches, en apparence, qu'on a l'impression ou l'illusion de pouvoir les prendre à la main, quand on peut les voir sur place. Avec les jeux d'éclairage qui sont possibles aujourd'hui, quels spectacles sons et lumières ne pourrait-on faire de ces aurores, et de ces soleils, phénomènes du Canada, quand on les projetterait sur les glaciers et les banquises, sur les vagues agitées argentées, agressives, sur les étendues de neige et de solitude qui ont pourtant toujours été parcourues par le courage des hommes, même quand la terre se dérobait sous leurs pas et qu'il ne leur restait que des glaces ou un sol sans végétation. Six mois de jour, mais aussi six mois de nuit. Et, pour voir lever le premier soleil qui n'a jamais qu'une très petite course — ces hommes faisaient parfois de longues distances, emportés sur leurs traînaux, tirés par ces merveilleux chiens esquimaux, dont les jeunes du monde entier ont entendu parler et qu'ils verront, espérons-le, à l'Expo 67. Tant ils savaient ces hommes de mer, qu'il vaut toujours la peine de chercher, de marcher, d'espérer longtemps pour trouver ou retrouver la lumière, la chaleur et la vie.

Hélas! Au lieu de cette féerie de neige, de glaciers, de lumière lunaire et de couleurs dorées, il faut apprendre l'existence, découvrir les petits "souvenirs de Montréal" de notre métropole, qui sont des horreurs de mauvais goût, la laideur mobilisée, la bêtise commercialisée pour . . . nous faire connaître et nous rappeler au monde! Allons-nous laisser faire ça? Allons-nous laisser en entier le champ de la beauté aux autres, sans en prendre notre part et sans y apporter notre effort? C'est l'occasion ou jamais d'affirmer que nous y croyons nous aussi, à la beauté, en dépit de tous les dragons du monde, comme sur d'autres continents on le fait et le prouve si bien!

Ottwa, préoccupé, occupé, tiraillé et tenaillé par les préparatifs du centenaire de notre système politique, la Confédération, va-t-il finir par se préoccuper suffisamment de l'Expo 67 . . . de sa bonne étoile?

Germaine BERNIER

Les adultes AUSSI rentrent en classe

(une entrevue de Solange CHALVIN)

Pendant que 218,000 jeunes de 6 à 16 ans dans la seule région de Montréal, envahissent aujourd'hui les écoles, des milliers d'adultes retourneront également aux études d'ici quelques semaines. Le service de l'Education des adultes de la commission des écoles catholiques de Montréal compte recevoir cette année plus de 20,000 adultes de 18 ans et plus, susceptibles d'être intéressés par l'un des différents cours offerts par ce service.

Nous avons rencontré le directeur du bureau des cours de culture populaire, M. Fernand Benoit, qui nous a décrit les grandes lignes des cours offerts cette année, gratuitement ou presque à la population du grand Montréal.

Le service de l'Education des adultes est divisé en trois branches. cours académiques, cours de langues et cours de culture populaire.

Cours académiques : Ces cours présentent des programmes d'études équivalant aux programmes réguliers et donnent droit aux mêmes diplômes. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà fréquenté l'école pour s'inscrire au cours de l'Education de base; on y accepte même des illettrés. N'importe quel adulte qui n'aurait pu poursuivre ses études au-delà d'une 7e ou 8e année par exemple, peut s'y inscrire et terminer les études du premier cycle du secondaire. Ces cours s'adressent également aux jeunes qui auraient dû interrompre leurs études pour travailler.

Cours de langues: conversation anglaise et conversation française. Ces cours se donneront dans plusieurs centres et on peut obtenir des renseignements sur les heures et les endroits en s'adressant directement à 527-8286 ou 527-8287. Une attestation d'études sera décernée à la fin des cours à tout étudiant qui réussira l'examen.

Cours de culture populaire: Ces cours très diversifiés dans leurs sujets mêmes s'adressent aux adultes pour répondre aux besoins toujours croissants de la population face aux nombreux problèmes qui se posent dans la vie de tous les jours. Ils veulent contribuer à la formation générale des adultes, en collaboration avec le Ministère de l'Education. Tous les cours débuteront durant la semaine du 19 septembre pour se terminer durant la semaine du 21 novembre. Ils auront lieu de 7h.30 à 9h.30, une fois la semaine. L'inscription générale aura lieu les 12 et 13 septembre aux centres mêmes où se donnent les cours. Nous publions ici une liste de ces centres.

Le but de ces cours est de rejoindre les gens dans leur milieu d'habitation. A la suite d'expériences - pilotes tentées dans différents quartiers de Montréal, une liste des sujets susceptibles d'intéresser le plus grand public a été dressée. C'est à la suite d'une compilation que la série de cours ci-dessus a été décidée. Ces cours sont donnés par des professeurs au courant de la dynamique de groupe, ce sont plutôt des animateurs de groupe que des professeurs, nous signale M. Fernand Benoit.

Si l'expérience de cette année est concluante, il est possible que la CECM pénètre dans les milieux de travail de la population afin de rejoindre le maximum de travailleurs. Environ 1,165 personnes ont suivi régulièrement l'an dernier ces cours qui ne se donnaient que dans deux centres. Cette année, on compte facilement quintupler ce nombre. La majorité des cours se donneront dans neuf centres différents.

Centres où les cours sont offerts

- **Centre Pie IX**; 10919, rue Gariépy
- **Centre-Esther-Blondin**; 75, carré Sir-G.-E. C.
- **Centre Honoré-Mercier**; 1935, b. Desmarchais
- **Centre Simon-Sanguinet**; 1250, rue Sanguinet
- **Centre J.-B.-Meilleur**; 2237, rue Fullum
- **Centre Eulalie-Durocher**; 2455, rue Létourneux
- **Centre Marie-Immaculée**; 1375 est, rue Marie-Anne
- **Centre Rivière des Prairies**, Ecole secondaire
- **Centre Isaac Jogues**, rue Galinée, Domaine St-Sulpice.

Botanique et jardinage

Conseils pratiques pour réparer et entretenir le gazon, soigner les plantes, les arbustes, entretenir la haie, les rocailles.

Le budget familial

Ce cours, le plus populaire de la saison dernière, sera offert dans les neuf centres. On y apprendra comment dresser le budget de la famille; les avantages et inconvénients du crédit, l'étude des dettes et les solutions; le budget alimentaire, automobile, vestimentaire, la sécurité sociale, etc.

Décoration intérieure

Qu'est-ce que la décoration? Comment décorer les pièces de votre maison selon votre budget? Le remodelage, comment rajeunir le fini de vos meubles, etc. Autant de questions qui seront soulevées et qui intéresseront particulièrement les femmes à ce cours de décoration intérieure.

La femme et les secrets de sa beauté

Un autre cours consacré aux femmes, interdit aux hommes, qui veut revaloriser la femme qui au cours des années aurait oublié les secrets de sa beauté. On y parlera d'alimentation saine, de régime pour maigrir, de repos conditionné, de maquillage, de bonnes manières, etc. C'est une esthéticienne visagiste qui est chargée de ce cours.

La loi et la vie courante

Un avocat répondra aux questions de l'auditoire sur l'automobile et la loi, la finance et la loi, les régimes matrimoniaux, les conditions de validité d'un contrat, etc. Ce cours s'adresse à tout le monde mais les organisateurs souhaitent que les hommes s'y intéressent davantage.

Où va la religion ?

Des diplômés en sciences religieuses viendront expliquer les changements survenus depuis le concile Vatican II. Sous forme de conférences suivies de questions, ils tenteront de répondre aux questions du public: Les religions changent-elles? Croire, qu'est-ce que c'est? La Bible est-elle actuelle? etc.

Pays et voyages

Des voyageurs aussi connus que Jacques Hébert, Françoise Gaudet-Smet, Micheline Legendre, le Père Benoit Lacroix tenteront de familiariser le public avec les moeurs et coutumes des habitants des pays qui seront présents l'an prochain à Montréal, lors de l'Expo. Des récits de voyages en images pour les adultes curieux de connaître le monde.

Psychologie de l'adolescent

Un cours spécialement destiné aux parents qui désirent mieux comprendre leurs adolescents. Le cours sera donné par des psychologues membres de la corporation des psychologues de la province de Québec. On y traitera de tout sujet susceptible d'intéresser les parents présents qui seront appelés à trouver les thèmes des conférences qui les intéressent.

Sexologie

Un cours spécialement destiné non pas aux femmes, mais aux couples, un cours préparé en collaboration avec l'Institut de sexologie et d'études familiales dirigé par M. Frans Manouvrier. Parmi les thèmes des cours, nous avons relevé : "Les sexes sont-ils égaux ? — "La reproduction humaine (aspect biologique) — "Mères-poules et pères policiers — L'érotisme et son rôle — "l'éducation sexuelle des enfants — "la limitation des naissances", etc.

Une littérature canadienne au jour le jour

Chaque semaine des ouvrages seront présentés au public, quelquefois avec leurs auteurs, et un critique montréalais — M. Jean Basile du journal LE DEVOIR — présentera un panorama de l'actualité littéraire au Québec. On pourra y trouver des conseils pour monter une bibliothèque, pour apprendre à lire et pour choisir des auteurs de file. Le but de ce cours est de rendre vivante la littérature en permettant au public de "personnaliser" les livres.

On peut s'inscrire à tous ces cours aux neuf endroits indiqués sur la liste ci-dessous, les 12 et 13 septembre, entre 7 h. 30 et 9 h. 30 du soir. Les personnes intéressées à recevoir une liste complète des cours doivent s'adresser à la commission des écoles catholiques de Montréal en téléphonant à 527-8286 ou 527-8287.

Madame Claude Le Gris (Nathalie de Maistre) fille du comte et de la comtesse Paul de Maistre, de Paris, dont le mariage avec M. Claude Le Gris fut célébré récemment dans la plus stricte intimité.

Voici Suzanne Dupuis, 25 ans...

Actuellement elle reçoit un très bon salaire comme reporteur judiciaire... Ce coupon vous démontrera comment elle y est parvenue...

Il y a 8½ mois, Suzanne était une simple secrétaire à l'emploi d'une Etude d'avocats, gagnant un salaire de $320. par mois. Son travail était excellent, mais Suzanne se sentait limitée. Un jour, elle entendit parler des cours de Sténotypie qui se donnent à L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE. Cela semblait bien simple, mais surtout incroyable, pouvoir apprendre *la sténographie sur machine* laquelle pourrait lui permettre de prendre les dictées dans plusieurs langues à plus de 200 mots à la minute. Le cours de Sténotypie que Suzanne a étudié à L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE durant la courte période de 8½ mois, la conduisent à cette situation si attrayante. Reporteur judiciaire est l'une des positions au secrétariat qui demande beaucoup de responsabilités, mais qui est largement rémunérée. Reporteur judiciaire n'est pas la seule carrière que peut poursuivre une sténotypiste professionnelle, elle peut devenir secrétaire de conférence, secrétaire légale, secrétaire médicale, secrétaire de direction et même secrétaire de conférences.

Aimeriez-vous dans l'avenir poursuivre une carrière plus rémunératrice et intéressante ? Découpez et postez ce coupon à L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE, 1015, rue Beaver Hall Hill, Montréal.

Faites-le aujourd'hui même...

● DECOUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI ! ●

Pour tous renseignements et démonstration personnelle, composer : 878-9186 ou postez ce bon. — Aucun engagement.

Institut International de Sténotypie
1015, rue Beaver Hall Hill, Montréal

NOM .....
ADRESSE .....
CITE ..... PROV. .....
NO TEL. .....

INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
LD-6-9

Cours de formation sociale
Par correspondance
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS : LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.
Tél.: Montréal : 671-8382

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau — Bernard Morisset
Laurent Bérubé — Jules Laporte
Luc Sauvé — Marguerite Senay
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

Les mots croisés du "DEVOIR"

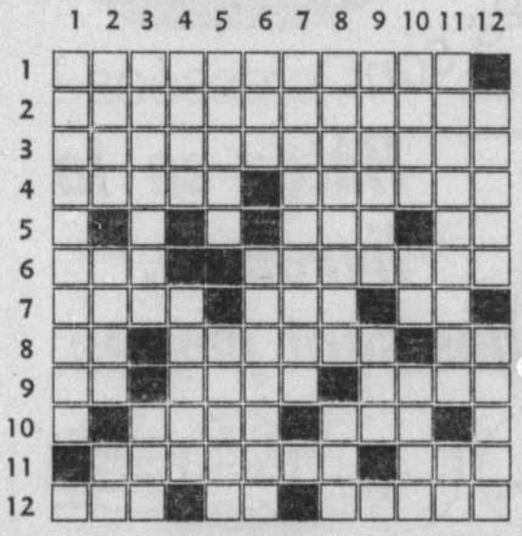

HORIZONTALEMENT

1—Elles sont libérales pour les hommes de loi
2—Dédommagées pour leur effort
3—Indispensable pour un champion
4—Qualité — Appuie contre
5—En suite — Personnel
6—Pronom — Met fin à la tension
7—De même — Artère — Amène une supposition
8—Cardinaux opposés — Répartie ça et là Convient
9—Qui a vu le jour — Donation — Ne manque souvent pas d'intérêt
10—Bicyclette — Attacha
11—Etat de celui qui manque à sa tâche — Met à mort
12—Bas — Préposition — Possessif

VERTICALEMENT

1—C'est une spécialité à Dorval
2—Pour conduire le cheval — Enlevée — Adverbe
3—Accorde — Région encaissée
4—Vigoureux — Embrouiller
5—Parures décoratives — Dont on a retiré la peau
6—En spirale — Monstres de légende
7—Membres d'une Chambre haute
8—Jamais encore publiées — Article
9—Phénomène de diffusion entre deux solutions — Porte la graine
10—Au monde — Initiales religieuses — Organe
11—On l'appelle aussi mimosa — Article
12—Supporte la statue — Foyers

Solution de samedi

Horizontalement : —
1—VERMICELLE
2—AMEUTER — IMBU
3—GIVRE — OR — BLE
4—USE — MUSIQUE
5—TUES
6—MUETTES — ST
7—ENNUYEUSE — AU
8—NID — LATIN
9—EVE — TU
10—FARDE
11—ETIRE — NOEUDS
12—RESTE — SI — TES

Verticalement : —
1—VAGUEMENT — ER
2—EMIS — UNI — ETE
3—REVERENDE — IS
4—MUR — TU — VERT
5—ITEM — TYPE — EE
6—CE — USEE
7—EROS — SULTANS
8—RIT — SA — ROI
9—LI — QUIETUDE
10—EMBUE — EUT
11—BLESSANT — DE
12—QUE — TU — URSS

RI. 8-6188
Maxime Nettoyeurs Limitée
1415 BOIS FRANC
ST - LAURENT

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Comment résoudre les 3 principaux problèmes
DES DENTIERS
Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les complices de produits pharmaceutiques.

DEUX VINS CAPITEUX
corsés et généreux

	Bout. 26 oz. Code	Gallon Code
BEN AFNAM rouge	381-E	381-G
BEN AFNAM rosé	334-H	334-I

Produits par les Etablissements KRUGER-NISSOLLE — Algérie

Deux excellents vins à servir soit en bouteilles, soit en carafons.
Egalement appréciés par les cuisiniers et les cordons bleus pour la confection de plats aux vins (de la soupe au dessert).

Contre la somme de $1.50, la Maison AU CEP D'ANJOU vous enverra un exemplaire du livre "LES PLATS AU VIN" par G. Dervs (épuisé en France) contenant 150 recettes de cuisine au vin.
478 Avenue Ogilvy — Montréal — 276-1127

La CSN retourne contre l'entreprise privée l'accusation d'irresponsabilité

Le secrétaire de la CSN, M. Robert Sauvé, a répondu aux accusations d'irresponsabilité portées contre les chefs ouvriers par le président de la Dominion Textile, M. F.R. Daniels. Dans la déclaration reproduite ci-dessous, il demande à son tour à l'entreprise privée d'admettre ses responsabilités sociales, et souligne que le contrôle des salaires ne saurait être envisagé sans un contrôle parallèle des prix. (Les propos de M. Daniels ont été rapportés dans Le Devoir de vendredi le 2 septembre).

"Tant et aussi longtemps que l'entreprise privée n'aura pas admis qu'elle a une responsabilité sociale, les droits et les privilèges dont elle bénéficie seront contestés par le monde ouvrier.

"Tant et aussi longtemps que les travailleurs seront obligés de négocier comme ils doivent maintenant le faire, la moindre augmentation de salaire, tant qu'ils seront obligés de faire de longues grèves pour aller chercher quelques sous de plus alors que l'entreprise privée peut hausser ses prix à volonté et sans avoir à s'expliquer, le monde du travail continuera de se plaindre des abus et de crier à l'injustice.

"M. Daniels parle du divorce entre les droits et les responsabilités dans le monde syndical. Tout ce que j'ai à dire à M. Daniels, c'est que si le monde syndical ne prenait pas ses responsabilités, à l'heure actuelle, l'anarchie régnerait en roi et maître. Car le syndicalisme demeure le seul moyen rationnel et démocratique qu'ont les travailleurs pour discuter de leurs problèmes. Si l'entreprise privée était obligée, comme elle le devrait certainement, de s'expliquer auprès des gouvernements, auprès du public, chaque fois qu'elle hausse ses prix, qu'elle demande un privilège, il y aurait moins d'abus et il y aurait moins de confusion dans l'esprit du public en général.

"L'entreprise privée fait beaucoup de tapage autour de la violence qui éclate dans certains conflits, mais elle ne parle jamais de la violence physique et morale qu'endurent à longueur d'année des milliers de travailleurs afin de pouvoir gagner leur vie, quelquefois dans des conditions excessivement pénibles. Dire, comme M. Daniels le fait, que les chefs des syndiqués ne prennent pas leurs responsabilités parce qu'ils n'acceptent pas d'être responsables des actes de certains syndiqués exaspérés est un autre indice qu'un certain grand patronat verse dans la démagogie pure et simple. Au cas où M. Daniels ne le saurait pas, chaque citoyen est responsable de ses actes en vertu des lois du Canada et les chefs syndicaux sont soumis aux mêmes lois que tous les autres citoyens du pays.

"Et en parlant de lois, je trouve scandaleux la manière dont le patronat et les gouvernements se servent de l'appareil judiciaire. Les abus du patronat dans ce domaine ne peuvent que déprécier, dans l'opinion des travailleurs et donc dans celle de l'ensemble de la population, le rôle très important que doit jouer le système judiciaire dans la société.

"L'appareil judiciaire n'est pas un instrument de négociation de convention collective, et c'est fausser le principe même de la justice que de s'en servir à de telles fins.

"Je ne peux non plus passer sous silence les provocations que subissent fréquemment les ouvriers en grève, et qui exigent de leur part un sang froid peu commun. Il y a de nombreux exemples mais je ne citerai que le plus récent, celui de centaines de policiers aux chantiers Manic-Outardes, lors de la récente grève des ouvriers de la construction. De tels gestes ne sont pas de nature à calmer les esprits au cours de périodes de très grandes tensions.

"Enfin M. Daniels semble appuyer l'idée d'une rencontre entre les gouvernements, les mouvements ouvriers, et l'entreprise afin de considérer l'ensemble des problèmes de l'économie nationale. Je lui ferai remarquer que c'est une initiative syndicale et que nous sommes heureux de voir que la Dominion Textile participerait à une telle conférence. Je dois ajouter cependant que toute conférence de cette nature qui pourrait être convoquée devra nécessairement, à notre avis, toucher son seulement aux salaires mais également aux prix et aux profits des entreprises."

la vie syndicale

La grève terminée, le "World Journal Tribune" pourra paraître le 12

NEW YORK — L'accord a été réalisé samedi entre la société formée pour la publication du quotidien "World Journal Tribune" et le dernier des syndicats qui s'étaient mis en grève au moment où a été annoncée la fusion des trois journaux new yorkais, "World Telegram", "Journal-American" et "Herald Tribune"; il s'agit du syndicat des photograveurs.

Selon les estimations de la direction du journal, il est fort probable que la publication de celui-ci commencera le lundi 12 septembre.

Au cours de cette grève, la plus longue dans l'histoire de la presse new yorkaise, puisqu'elle date d'avril dernier, le "New York Herald Tribune" a abandonné la partie le 15 août et a décidé de ne plus publier.

La vague de grèves de juillet a surtout frappé l'Ontario

OTTAWA — Un relevé sommaire du ministère du travail indique que le nombre des arrêts de travail s'est élevé à 108 au Canada en juillet, comparativement à 102 le mois précédent. Malgré cette augmentation peu élevée, les grèves qui ont lieu en juillet impliquaient deux fois plus de travailleurs qu'en juin, soit 83,195, et ont occasionné la perte de 812,720 journées de travail, soit également à peu près le double des pertes subies le mois précédent. Cinq arrêts de travail tombaient sous la juridiction des lois fédérales, tandis que le reste se partageait comme suit: 46 grèves en Ontario, 27 au Québec, 12 en Colombie-Britannique, quatre en Nouvelle-Ecosse, quatre au Nouveau-Brunswick, trois à Terre-Neuve, trois en Alberta, deux au Manitoba, et une dans chacune des provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Saskatchewan.

La paix industrielle par l'égalisation des salaires

QUEBEC. — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a exprimé l'avis, à l'occasion du défilé traditionnel de la fête du Travail, que le gouvernement provincial contribuerait énormément à la paix industrielle, en faisant admettre au patronat qu'il ne devrait pas y avoir de grève sur la question du "rattrappage" des salaires supérieurs en vigueur en Ontario et en Colombie-Britannique, comme c'est le cas à la compagnie General Motors.

Rappelant que, d'après une étude effectuée par le Conseil économique du Canada, les salaires payés aux travailleurs du Québec sont inférieurs de huit pour cent à la moyenne nationale, alors que ceux de la Colombie-Britannique et de l'Ontario dépassent cette moyenne dans des proportions de 14 et de huit pour cent respectivement, M. Laberge a déclaré que c'est là une situation génératrice de conflits.

Il a affirmé que le gouvernement du Québec ne peut parler de médecine préventive en matière de relations de travail, ni de paix industrielle, tant qu'il n'aura pas fait admettre au patronat le principe de l'égalité des salaires dans des entreprises semblables et pour des emplois comparables.

Le CTM

De son côté, le Conseil du travail de Montréal, qui groupe quelque 150,000 travailleurs de la région métropolitaine, s'est également adressé au gouvernement, à l'occasion de la fête du Travail.

"En cette fin d'année syndicale, marquée par une prospérité apparente qui ne rejoint pas toutes les couches de la population, souligne le message du CTM, nous devons rappeler que nous attendons toujours l'avènement d'un régime complet d'assurance-hospitalisation, de la gratuité à tous les niveaux et du pré-salaire étudiant, ainsi qu'un ajustement de toutes les prestations sociales à la hausse constante du coût de la vie."

Le CTM fait également part de son intention de résister à la tendance actuelle de recourir de façon "injustifiée" à l'injonction et à l'arbitrage obligatoire.

"Nous estimons que ces recours constituent un déni complet de notre régime démocratique de négociation collective et nous sommes disposés à dénoncer quelque gouvernement que ce soit, dont l'attitude, les gestes concrets et même les omissions iraient à l'encontre des libertés démocratiques des travailleurs", affirme le message du CTM.

La JOC

La Jeunesse ouvrière catholique a, pour sa part, profité de la fête du Travail, pour formuler le voeu que les travailleurs canadiens continuent leur progression vers une promotion collective ouvrière tout en tenant compte du bien commun.

ECOLE INTERNATIONALE D'HOTELLERIE INC.
767 est, BELANGER, Montréal — Tél. 274-7651

1—COURS DE JOUR: (9 semaines)
Garçon et fille de table

2—COURS DU SOIR: (6 mois)
Garçon et fille de table

3—COURS DU SOIR: (4 mois)
"Barman" et "Barmaid"

"Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui"

SOYEZ LES PREMIERS!
SOYEZ LES PLUS FORTS!
SOYEZ PRETS POUR "EXPO 67"

ÉCOLE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE INC.
767 EST, BELANGER, MONTRÉAL — Tél. 274-7651
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours
No .....
Nom ..... Age .....
Adresse ..... Ville .... Cté ....
Occupation ..... Tél. .....

LA CONNAISSANCE DES LANGUES EST UN ATOUT PRECIEUX — Tél. 279-0678

Suivez, à l'endroit de votre choix, le cours exclusif de

L'INSTITUT de CONVERSATION ANGLAISE Inc.

qui a fait ses preuves. Il vous permettra d'obtenir de meilleures positions et de substantielles augmentations. Préparez-vous dès maintenant à remplir des postes de commande.

COURS PRATIQUE ET DIFFERENT

- 30 semaines — un seul soir par semaine, à votre choix.
- Méthode exclusive: résultat d'études aux Etats-Unis et en Europe.
- Nombre d'élèves très limité (attention individuelle, timidité, prononciation).
- Professeurs bilingues et expérimentés.
- Certificats et diplômes.
- Cours spéciaux pour compagnies. (Nos professeurs se rendent sur place.)

ENTREVUES, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 7 H. 30 A 9 H. 30, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

1) COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

2) COLLEGE GRASSET
1001 est, BOUL. CREMAZIE, près St-Hubert

3) CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, près Rachel

4) COLLEGE STE-CROIX
3800 est, SHERBROOKE, près Pie-IX

Tout le monde a un talent

Le ministère de l'Éducation offre aux finissants et finissantes du cours secondaire un cours intensif de métiers d'une durée d'un an. Aux finissants et finissantes du C.P.E.S., le ministère de l'Éducation offre un cours technique intensif d'une durée de deux ans.

PLUS DE 40 SPÉCIALITÉS dans les domaines suivants: construction, vêtement, services de l'électricité, industrie du téléphone, entretien des machines et des moteurs, coiffure, dessin industriel, électronique, métallurgie, etc...

Tous les cours sont GRATUITS et, de plus, des bourses sont offertes aux étudiants qui doivent se déplacer en dehors de leur localité.

INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus rapproché de votre domicile.

transformez le vôtre en un bon métier

RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
MINISTERE DE L'ÉDUCATION DU QUEBEC

Les marins réclament des arrérages

Dans une lettre adressée à 46 compagnies de navigation qui constituent la Marine marchande intérieure du Canada, Leonard J. McLaughlin, président du syndicat international des marins canadiens, réclame pour les membres du Syndicat leurs salaires dus pour fêtes légales et qui doivent être payés selon le Code du travail. Le syndicat des marins est résolu à faire valoir auprès de ces compagnies qui possèdent 420 navires de toutes sortes et qui emploient 7,200 membres du Syndicat les droits que lui accorde le Code du travail du Canada.

Le Code du travail du Canada est entré en vigueur le 1er juillet 1965. Toutefois, selon M. McLaughlin, depuis cette date, les marins n'ont pas reçu les arrérages de solde de congés payés auxquels ils ont droit d'après la loi.

Le Code (Chapitre IV article 31) stipule que dans toute industrie à activité ininterrompue, comprenant tout emploi ayant trait au fonctionnement des trains et autres moyens de transport, ainsi que des services de télégraphe, téléphone, radio et télévision, ou de tout service maintenu continuellement sans qu'on tienne compte des dimanches et des fêtes légales, on doit payer les employés une fois et demie leur salaire habituel pour le travail fait un jour de fête légale (Jour de l'An, Noël, Vendredi Saint, Fête de la reine Victoria, Confédération, Fête du travail, Action de grâce, Armistice) ou leur accorder une journée de congé payé qui peut s'ajouter à leurs vacances annuelles ou leur être accordée à un autre moment convenant aux deux parties.

M. McLaughlin a accusé les armateurs de tenter ainsi de reléguer les marins canadiens au rang de citoyens de deuxième ordre. Il a déclaré: "Nous vous demandons (aux armateurs) de vous conformer à la loi sans privilèges ni faveurs spéciales. Nous demandons que dans les limites du possible nos salaires et nos heures de travail soient conformes à la loi, et lorsque la chose n'est pas possible, que vous payiez les salaires qui s'imposent, tel que l'indique la loi. Nous ne demandons rien et ne voulons rien que ce que prescrit la loi; mais nous ne nous contenterons pas d'un iota de moins. Le marin a travaillé longtemps et avec acharnement dans des conditions incroyables et il a mérité chacun des avantages que lui accorde la loi. Nous lutterons sans relâche pour ses droits".

Tous les marins des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont protégés par le Code fédéral du travail puisque tous les cours d'eau navigables sont sous la juridiction fédérale.

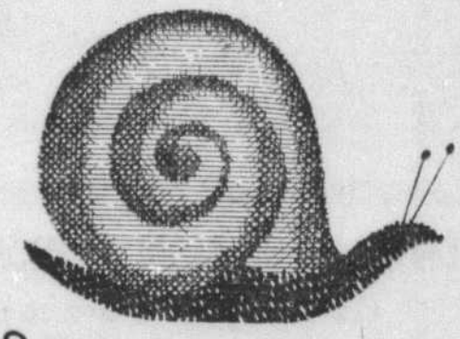

Vos lettres, elles, sont pressées!

Hâtez-en la livraison.

Postez-les dès qu'elles sont prêtes.

Vous trouverez des renseignements postaux dans les pages jaunes de votre annuaire téléphonique.

On va...on court... on vole...chez Berlitz!

Car l'enseignement y est d'or. Pour améliorer votre situation, pour enrichir votre vie sociale, Berlitz a créé les cours les plus efficaces qui soient! Chez Berlitz, vous apprendrez l'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, L'ITALIEN, OU LE RUSSE, ou encore, vous perfectionnerez votre ANGLAIS, grâce à des méthodes jamais égalées. Cours du jour et cours du soir en groupes ou en privé. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite.

Écoles Berlitz langues vivantes • 2055 rue Peel • 50 Place Crémazie, Montréal • Composez: 288-3111

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI, 6 SEPTEMBRE 1966 CAHIER 2 / Pages 11-18

Organisme paritaire pour assurer l'autodiscipline

À Bordeaux, les rédacteurs en chef défendent la liberté de la presse

BORDEAUX. — Trois motions ont été adoptées, hier, au cours de la séance de clôture du 15e congrès national et international des rédacteurs en chef. La première traite de la liberté de la presse et les deux autres lui sont indirectement mais étroitement liées.

La première motion, présentée par M. Jean Sansen, du journal belge "Her Wekerlijks Nieuws", "affirme que la liberté de la presse entraîne nécessairement la responsabilité morale et sociale du journaliste comme du directeur de l'entreprise de presse, et en particulier, la responsabilité du rédacteur en chef". Cette motion a permis au congrès de "proclamer son attachement à la liberté de la presse sous toutes ses formes d'expression et de diffusion", et de "dénoncer les abus, atteintes et menaces dont souffre cette liberté essentielle à travers le monde". Le congrès propose que "l'indispensable autodiscipline professionnelle soit assurée dans tous les pays, par un organisme paritaire de presse, composé de journalistes et de directeurs d'entreprise de presse, à l'exclusion de toute ingérence extérieure".

La deuxième motion, présentée par M. Guiton, secrétaire général de la Fédération internationale des rédacteurs en chef, traite de l'évolution des techniques et indirectement de la liberté de presse "qui tend de plus en plus à se confondre avec la liberté d'accès aux moyens d'expression et de diffusion".

Dans la dernière motion, basée sur le rapport de M. Maurice Gouineau, les rédacteurs en chef souhaitent "que les centres existants de documentation scientifique, médicale et technique continuent leurs efforts d'adaptation aux besoins spéciaux de la presse, sans qu'il soit porté atteinte à la liberté de l'information". Le congrès "confirme son opposition à toute mesure tendant à limiter l'accès des journalistes aux sources d'informations médicales ou à instaurer un contrôle légal ou professionnel sur la parution d'articles de vulgarisation médicale".

D'UN OCEAN À L'AUTRE

Lancement du plus gros pétrolier du monde à Yokohama

TOKYO. — Le plus gros pétrolier du monde a été lancé, lundi aux chantiers de Yokohama. Il s'agit du navire japonais, le "Idemitsu Maru", de 209,000 tonnes de port en lourd, d'une longueur de 342 mètres (plus de 1,100 pieds) et d'une largeur de 49.8 mètres.

Le pétrolier, qui sera vraisemblablement achevé vers la fin de cette année sera affecté au golfe Persique.

Retarder les grèves de 90 jours ?

WINNIPEG — L'association du Barreau canadien a écarté une résolution demandant que le code du travail soit modifié pour autoriser les gouvernements fédéral et provinciaux à retarder de 90 jours les grèves ou lockouts qui menacent la sécurité, la paix, l'économie ou le bien-être du pays. La proposition avait été faite par un avocat québécois, Me Jacques-V. Marchessault, de Granby. Un avocat torontois, Me John H. Osler, a expliqué son opposition en disant que ce n'est pas parce que les délais de négociation ne sont pas assez longs que des conflits éclatent. Il a cité l'exemple de la grève du rail où les négociations ont commencé en novembre dernier dans ce cas. Un délai supplémentaire de 90 jours loin de calmer les esprits ne pourrait que les échauffer davantage, a-t-il dit.

Session spéciale en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX — Le premier ministre Robert Standfield a convoqué une session spéciale de la législature de la Nouvelle-Ecosse pour empêcher la compagnie de téléphone Bell de prendre le contrôle de la "Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd". La session doit avoir lieu vendredi de cette semaine à moins que d'ici là la compagnie Bell discute de la question avec le gouvernement. Le chef de l'opposition libérale, M. Gerald Regan, a critiqué cette décision en disant que le gouvernement devrait prendre l'initiative de discuter avec la compagnie pour régler le problème à la satisfaction de tous. La législation proposée amenderait les statuts de la Maritime de telle façon qu'aucun individu ou corporation ne puisse la contrôler.

Pour l'amélioration des pâturages

OTTAWA — Le ministre des forêts, M. Maurice Sauvé, a fait savoir que le gouvernement entreprendra, en vertu du programme de réaménagement rural ARDA un projet de quatre ans ayant trait à l'expansion et à l'amélioration des pâturages de l'Alberta au coût de $235,000.

M. Sauvé a signalé que les frais seront partagés à part égale entre Ottawa et le gouvernement provincial, de même qu'avec les 77 associations d'herbagers de la province qui louent quelque 760,000 acres de terre de la couronne permettant à 1,500 propriétaires de bétail de faire paître 39,000 bovins. M. Sauvé a également annoncé que l'ARDA entreprendra sous peu une étude économico-sociale sur l'exode rural dans cette même province.

A-t-on découvert l'"Atlantide" et l'"Eldorado" ?

ATHENES — Certaines indications qui viennent d'être recueillies laisseraient croire que l'Atlantide, le "continent disparu" dont parle Platon, serait situé dans la région de Santorin, en mer Egée.

Deux chercheurs, MM. Ange Galanopoulos, un Grec, et James Mavor, un Américain, ont adressé une "trouvaille importante" au laboratoire de sismologie de l'université d'Athènes aux fins d'analyse.

D'autre part, certaine photos sous-marines, prises dans les environs de Santorin, pourraient laisser croire à des traces d'un fossé qui, d'après la description de Platon, entourait l'acropole de l'empire des Atlantes. Ce fossé est actuellement recouvert entièrement de lave, à la suite de l'éruption du volcan de Santorin, en 1450 avant J.-C.

Pendant ce temps, l'explorateur américain Gene Savoy, a découvert selon ses dires "l'Eldorado". Cette région légendaire, dit-il, est située à 50 kilomètres à l'ouest de Chachapoyas, chef lieu du département de l'Amazonie, au Pérou. Elle est constituée de quatre villes en ruines composées d'habitations, de temples et de monuments de pierres blanches.

La plus importante de ces villes s'étend sur 500 hectares. Les demeures ont parfois jusqu'à trois étages et certaines d'entre elles possèdent des escaliers de 50 à 100 m. de long. M. Gene Savoy affirme, également, avoir découvert, dans ces villes, de nombreuses variétés d'objets ornementaux pétrifiés.

A Laval, les étudiants ne paieront pas leurs frais de scolarité

QUEBEC — Les étudiants de l'université Laval ont décidé de ne pas payer leur premier versement de frais de scolarité comme ils devaient le faire aux jours de l'inscription, aujourd'hui et demain.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion spéciale, tenue par le conseil d'administration de l'AGEL afin de "presser le gouvernement" a améliorer le système actuel d'aide financière aux étudiants.

Un porte-parole de l'AGEL a laissé entendre que l'action étudiante se manifestera de différentes façons "jusqu'à ce que le gouvernement rende une décision acceptable".

Vendredi, des délégués des organismes membres de l'Union générale des étudiants du Québec, avaient effectué une marche sur le parlement sans toutefois avoir demandé des entretiens avec le ministre de l'Education ou son représentant.

Ces manifestations veulent appuyer les griefs des étudiants contre le gouvernement parce que ce dernier a décidé de n'appliquer la gratuité scolaire qu'en 1972, alors qu'on souhaiterait le voir travailler à ce projet dès maintenant.

Les étudiants sont en outre mécontents du système de prêts-bourses, alléguant qu'ils se voient dans l'obligation de trop emprunter. On devrait, selon eux, augmenter les bourses et diminuer les prêts.

Les élections en Colombie-Britannique :

Un duel entre Bennett et les néo-démocrates de Strachan

VICTORIA — A six jours du scrutin, la fièvre électorale ne semble pas s'être encore emparée des électeurs de la Colombie-Britannique.

Le premier ministre créditiste sortant, M. W.A.C. Bennett soutient que le tout se résume à choisir entre l'entreprise privée que défend son parti et le socialisme du Nouveau parti démocratique. Il considère l'élection comme un duel entre son administration qui gouverne depuis 14 ans et l'opposition néo-démocrate conduite par M. Robert Strachan.

Le parti libéral dirigé par M. Ray Perrault, un Canadien français, et le parti progressiste conservateur qui n'a plus de chef depuis le départ de M. Davie Fulton, ne sont pas dans la course selon les stratèges créditistes. Mais ces candidats causent tout de même des maux de tête à leurs adversaires qui ne savent pas à qui ils enlèveront des votes.

Le chef de l'opposition, M. Strachan, présente un programme de réformes sociales qui n'apporte rien de bien neuf depuis les dernières élections. M. Perrault a fait le tour de la province en accordant une attention spéciale aux jeunes électeurs. Il estime que pas moins de 30 pour cent des 873,000 électeurs inscrits n'ont pas encore 25 ans. Le premier ministre Bennett, qui a 66 ans aujourd'hui, en est à sa neuvième campagne électorale depuis que son parti a pris le pouvoir en 1952. Les dernières élections ont eu lieu en 1963.

M. Strachan, un menuisier, âgé de 52 ans, a fait une campagne assez active qui atteindra son sommet cette semaine avec la participation du chef fédéral du NPD, M. T.C. Douglas et du chef de l'opposition de la Saskatchewan, M. Lloyd.

M. Bennett se dit assuré de remporter une autre victoire à cause de la popularité que lui a valu l'accent qu'il a mis sur la voirie, les subsides versés aux gens qui s'achètent des maisons et un régime d'assurance médicale. Il demande d'être réélu à cause de ses réalisations et fait peu de promesses. Il explique qu'il a déclenché des élections parce que la carte électorale a été remaniée au cours de la dernière session et parce que les investisseurs ont besoin d'être convaincus que la province est stable.

M. Strachan, au contraire, s'appuie sur des projets de réforme sociale : gratuité de l'enseignement universitaire, diminution des taxes, vaste programme d'habitation à prix populaires, réduction des tarifs de téléphone, réduction des primes d'assurance auto, de l'essence et du gaz naturel.

La congrégation générale des Jésuites reprend ses travaux

CITE DU VATICAN — La deuxième session de la congrégation générale des Jésuites qui, au printemps 1965 avait élu le nouveau préposé général, en la personne du père Pedro Arrupe, s'est ouverte hier à la maison de la compagnie à Rome.

Plus de deux cent trente pères y participent, représentant les 36,000 membres de la société fondée par saint Ignace de Loyola, à l'exception des religieux polonais auxquels les autorités locales ont refusé leur passeport.

La congrégation générale aura cette fois à étudier les problèmes touchant le ministère et la formation des membres de la compagnie, compte tenu des exigences de la vie moderne et des prescriptions conciliaires. La question de l'obéissance absolue, qui était requise jusqu'à ce jour de tous les pères, sera également discutée en vue d'un assouplissement éventuel, selon les voeux surtout des éléments les plus jeunes de la Société de Jésus.

Une innovation sera introduite dans la grande salle où se tiendront les assises de la congrégation, dans une maison attenante à la curie généralice, au pied du Janicule : la traduction simultanée des interventions, qui pourront avoir lieu non seulement en latin, mais également en italien, en français et en anglais.

L'Association des pompiers de Montréal :

Des soucis d'économie empêchent l'escouade des incendies criminels de faire son travail

L'Association des pompiers de Montréal se demande très sérieusement si la ville de Montréal ne se livre pas à une tragique économie de bouts de chandelles quand elle limite volontairement l'efficacité de l'Escouade des incendies criminels au beau milieu d'une vague d'incendies aux origines douteuses qui a mis plus d'une trentaine de familles sur le pavé depuis une dizaine de jours et qui terrorise tout un quartier de la métropole.

"Même si certains journaux prétendent que l'escouade est sur pied vingt-quatre heures par jour", a déclaré le lieutenant André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal, "nous savons que la vérité est tout autre. L'escouade ne compte que huit hommes, quand on sait que pour suffire à la tâche régulière, elle devrait en compter un minimum de vingt. Alors que nos pompiers-enquêteurs sont déjà submergés par les enquêtes en cours, il faudrait qu'ils travaillent à temps supplémentaire pour venir à bout de la vague présente. Mais les autorités leur défendent formellement de le faire. Pour sauver quelques misérables dollars, on limite volontairement l'efficacité de l'escouade".

"Nous sommes révoltés d'une telle attitude", a poursuivi le porte-parole des pompiers professionnels. "Dans le territoire (la ville de Monrtéal), où les pertes par le feu sont les plus élevées au monde, surtout à cause des incendies volontaires, criminels ou frauduleux, est-il concevable qu'on limite des enquêteurs à des heures de travail fixes, comme s'ils étaient des ronds-de-cuir, sans leur permettre de poursuivre leur pistage au cours des périodes qui seraient le plus favorables"?

"Depuis que l'Escouade des incendies criminels est passée du Service de la police au Service des incendies, nos hommes ont accompli une besogne formidable. Les dossiers le prouvent", a continué M. Plante, "Mais beaucoup plus pourrait être fait dans ce domaine vital de la sécurité publique, si les autorités donnaient à l'escouade la latitude de produire au maximum, de même que le personnel et l'équipement dont elle a un pressant besoin".

Pépin et Fulton sont d'accord :

Ne pas vendre d'eau aux Etats-Unis avant d'avoir effectué un inventaire

WINNIPEG — Il faudrait faire l'inventaire des eaux du Canada avant de déterminer si on peut exporter ce précieux liquide.

Le ministre des Mines M. Jean-Luc Pépin et M. Davie Fulton sont tombés d'accord sur ce point. Ils ont aussi conclu que si l'eau du Canada était exportée un jour aux Etats-Unis, on devrait apposer à cet élément un prix, comme à tout autre produit d'exportation.

M. Fulton, député conservateur de Kamloops, qui, en tant que ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker, a joué un rôle important dans les négociations du traité de la rivière Columbia, prenait la parole en compagnie de M. Pépin à une discussion organisée par l'Association canadienne du Barreau.

Les deux hommes n'ont pu s'accorder sur les responsabilités de l'Etat dans le domaine de l'eau.

M. Fulton a exprimé l'opinion que, constitutionnellement, il ne fait aucun doute que l'eau ait un propriétaire, et le Canada est propriétaire de 20 pour cent de la réserve mondial d'eau douce. M. Fulton a ajouté que ces réserves d'eau tombaient sous la juridiction provinciale.

Mais, a-t-il dit, le gouvernement fédéral s'intéresse à ce problème et a même une certaine responsabilité dans la coordination des programmes d'exportation et dans la mise au point d'une législation.

La situation à laquelle le Canada fera face bientôt, quand les Etats-Unis demanderont de l'eau à notre pays, prouve la nécessité de la mise au point d'une politique d'exportation.

"Il nous faut faire l'inventaire de nos besoins actuels et prochains... ensuite nous pourrons étudier les demandes de nos voisins du sud."

Le député de Kamloops s'est dit d'avis que le Canada devrait profiter au maximum de cette exportation, si elle se réalisait un jour, tout en s'assurant le droit d'y mettre fin à n'importe quel moment si les intérêts nationaux étaient en danger.

M. Pépin, de son côté, a dit que la politique canadienne devait être axée sur l'étude des besoins nationaux et que toute entente sur l'exportation de l'eau aux Etats-Unis devait être basée sur la capacité de payer des Etats-Unis.

"Si nos voisins habitaient un pays sous-développé, aride, ce serait une autre affaire, mais il s'agit des Etats-Unis d'Amérique."

Thompson répond à Chant

OTTAWA — Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré que le fait de le tenir responsable de l'insuccès du parti est une excuse facile pour ceux qui ne prennent pas leurs responsabilités.

Il commentait ainsi une déclaration qu'a faite le ministre des Travaux publics de la Colombie-Britannique, M. W. N. Chant.

M. Chant a, lors d'une interview, affirmé que le Crédit social ne ferait pas sa marque avant d'avoir remplacé son chef. Il a de plus déploré le fait que le parti n'ait jamais eu un chef représentatif aux yeux du public.

"Heureusement, ce ne sont pas les remarques de M. Chant qui décideront de mon avenir politique ou de l'avenir du parti," a dit M. Thompson.

Le Crédit social aurait mieux réussi, selon le chef fédéral, "si certains membres de la Colombie-Britannique avaient apporté autre chose que des critiques comme contribution".

Il a particulièrement déploré le fait que M. Chant ait fait allusion à feu Solon Low, chef du parti pendant les années '50.

M. Thompson a de plus fait remarquer que la confiance des membres lui était acquise quand il fut réélu avec une majorité écrasante il y a moins d'un an. "Jeter la faute sur le chef pour l'insuccès du parti est une excuse facile quand on ne veut pas prendre les moyens nécessaires pour atteindre le peuple."

CONDUISEZ...

jusqu'à notre stationnement intérieur et vous serez à un pas d'une nourriture et d'un service insurpassables...

Les 4 Saisons RESTAURANT

LE MIDI : Menu d'hommes d'affaires à partir de $1.85. Buffet chaud et froid $2.50 complet.

REPAS : Diners pour gourmet à partir de $2.25 complet MENU INTERNATIONAL A LA CARTE

1005 GUY sud de Dorchester

Le Martinique MOTOR INN

Réservations au Restaurant 866-4611

Grand stationnement intérieur

Le meilleur hôtel du Canada? Mais c'est le Château Laurier à Ottawa!

Salons, bars, restaurants et chambres rénovés • Le Canadian Grill, restaurant chic où l'on mange au son de la musique • Le nouveau et somptueux lounge Cock and Lion • Style pittoresque de l'accueillante Auberge • Stationnement et piscine intérieure gratuits pour les hôtes de l'hôtel • Chambre pour une personne à compter de $11 • Plan familial • Passage souterrain de l'hôtel à la gare Union • Service de limousine pour l'aéroport • Réservations immédiates à 877-4032.

Château Laurier

UN HÔTEL DU CN

Profitez de vos soirées pour

transformer votre talent en un bon métier

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'Éducation.

Plus de 100 spécialités dans les domaines suivants: plomberie, chimie industrielle, dessin industriel et cartographique, électricité, ferblanterie et tôlerie, instruments et appareils de contrôle, mathématiques appliquées, mécanique, menuiserie, etc.

Pour obtenir la liste complète des spécialités, adressez-vous à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus près de chez vous.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à la fin de septembre.

Coût minime

RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

INSTITUT ALIE

19 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

• Etes-vous déçu du classement de votre enfant !
• Devrait-il poursuivre le cours de

8e SCIENTIFIQUE

Nous accordons une

– *Attention spéciale aux cas limites*
– *Nous reclassons les étudiants mal orientés*

Nous acceptons les étudiants en 8e générale et les reclassons en 9e scientifique après les cours d'été

PROGRAMMES ET DIPLOMES OFFICIELS DU MINISTERE DE L'EDUCATION

4364 rue ST-DENIS – Tél.: 842-1791

MONTREAL 18

Une école reconnue par le Ministère de l'Education
Une maison qui a fait ses preuves en éducation

a) COURS du JOUR

8e à 11e année: Scientifique, Générale — 10e à 12e année: Commerciale

COURS DE RECYCLAGE

(Pour les diplômés de 11e générale qui désirent obtenir un certificat de 11e scientifique en un an).

b) COURS du SOIR

8e à 11e année: Scientifique, Générale — 10e à 12e année: Commerciale

c) COURS par CORRESPONDANCE

8e à 11e année: Scientifique, Générale — 10e à 12e année: Commerciale — Cours Primaire pour adultes.

Sans obligation de votre part, demandez nos prospectus.

☐ JOUR ☐ CONVERSATION ANGLAISE
☐ SOIR ☐ CORRESPONDANCE

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: .....

Les prix du maïs dépendront, surtout, des diverses estimations de la récolte

NOMINATIONS À LA STANDARD LIFE

M. J.C. Burns, F.F.A., F.I.C.A. M. G.F. Allan, F.F.A., F.I.C.A. M. A.I. McTier, C.A.

M. G.T. Westwater, directeur général pour le Canada, est heureux d'annoncer les nominations de M. J.C. Burns aux postes de directeur général adjoint et de secrétaire pour le Canada, de M. G.F. Allan au poste de chef de groupe adjoint, et de M. A.I. MacTier aux postes de secrétaire associé et de contrôleur.

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Canadienne, de Toronto, de New York, de Paris et de Londres sont demeurées fermées de vendredi soir à ce matin, d'où l'absence des tableaux réguliers aujourd'hui dans nos pages financières.

-O-

La fête du Travail marque ordinairement une transition entre le calme de l'été et la reprise saisonnière dans les affaires à l'automne. En sera-t-il ainsi cette année?

-O-

Les violentes fluctuations de l'indice des industriels de DJ durant la dernière séance augureraient mal pour cette semaine, bien qu'il faille reconnaître que bien des mauvaises nouvelles aient été escomptées. On se demande si le ralentissement attendu dans les affaires sur notre continent l'a été entièrement. Dans de telles circonstances, on ne peut s'attendre qu'à des achats sélectifs et, encore, rien n'indiquerait que la participation du public acheteur semble vouloir être plus considérable.

-O-

Greenshields Inc. offrirait privément, au pair, $5,000,000 et peut-être $10,000,000 de billets garantis, 20 ans, Niagara Finance Co.

-O-

Royal American Petroleum réunira ses actionnaires mercredi de cette semaine à Edmonton à 10 heures pour l'assemblée annuelle et à 11 heures, pour son prolongement.

Les provinces de Québec, de l'Ontario et du Manitoba emprunteraient avant longtemps.

-O-

C'est vendredi de cette semaine que John Labatt Ltd réunira ses actionnaires à midi à London, Ontario.

-O-

Rockwell Standard paiera samedi de cette semaine 37½ l'action à ses actionnaires, et le même jour Ronalds-Federated paiera aux siens 12½ cents l'action.

-O-

Famous Players Corporation paiera vendredi de cette semaine à ses actionnaires un dividende de 27½ cents l'action et General Dynamics paiera le même jour 25 cents l'action à ses détenteurs d'actions. General Motors en fera aussi autant le même jour, mais ce sera 85 cents l'action qui seront payés à ses actionnaires.

-O-

Le gouvernement de la Saskatchewan vient d'emprunter $15,000,000 d'obligations, 20 ans, à 6¼%; offertes à $97.75 elles rapportent donc du 6.45%.

-O-

La cité d'Oshawa a refusé toutes les offres se rapportant à son emprunt de $1,535,000 d'obligations, 20 ans, à 6½% il lui en aurait coûté 7.22 p.c.

-O-

ALCAN Aluminium a payé hier en fonds américains 22½ cts par action ordinaire et elle paiera jeudi de la semaine prochaine 43 cts par action privilégiée 4½%.

"Nous envisageons une production substantiellement accrue d'automobiles et de camions durant la période se terminant le 31 décembre 1966, comparativement à la même période l'année dernière", a déclaré M. Kenneth Hallsworth, vice-prés. chargé des relations industrielles de Ford-Canada. "Le rappel initial modifié résulte d'une simplification dans le système de peinture de l'usine, de l'élimination de certaines complexités de sous-montage et d'une réduction générale dans la complexité de la ligne de montage des véhicules".

-O-

Il aajouté que l'embauche des employés payés à l'heure pour la nouvelle usine d'assemblage de la compagnie présentement en construction près de St-Thomas, Ont., commencera en 1967, en vue de la livraison du premier modèle à la fin de l'année prochaine.

-O-

L'indice du prix de l'or a monté de 0.7 point hier sur le marché anglais à 62.2.

-O-

Le journal London Free Press a fait paraitre une vue aérienne de la construction de la nouvelle usine Ford-Canada à St-Thomas.

-O-

Lee Kelly et son personnel de ventes chez Black Motors, concessionnaire Mercury de Burnaby, C.-B., ont dû se lever tôt le 20 août alors qu'ils se rapportaient à 7:00 a.m. pour le défilé de l'Exposition annuelle nationale du Pacifique. Ils se sont promenés dans les rues de Vancouver devant des milliers de spectateurs dans une Lincoln Continental décapotable, une Ranchero, une Mercury Park Lane et deux Comet.

-O-

Les quatorze plus grandes sociétés de téléphone du Canada ont exploité 7,046,793 appareils en 1965, soit 6% de plus que les 6,633,241 de l'année précédente. La tendance aux lignes directes et aux standards automatiques s'est poursuivie. Les téléphones à lignes directes ont répondu pour 49% du total et ceux à plusieurs postes, pour 19%; 10% étaient des postes supplémentaires et 13%, des appareils faisant partie d'un réseau privé. Les téléphones domiciliaires ont atteint 4,988,023 et les téléphones commerciaux, 2,058,770. Les appareils desservis par un standard automatique ont passé de 6,413,506 à 6,852,052, soit 97% de l'ensemble des appareils. Le nombre des téléphones desservis par un standard manuel a diminué, passant de 219,735 à 194,741.

-O-

Les droits de Kelly-Desmond Mining Corporation Ltd se vendront au comptant sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 7 septembre 1966 et ils seront rayés de la liste à la fermeture des affaires le 9 septembre 1966. Les droits expireront le 12 septembre 1966.

-O-

Jeudi de cette semaine, Canadian Power & Paper paiera à ses détenteurs d'actions ordinaires 50 cts l'action.

-O-

Au cours du premier trimestre de 1966, les recettes d'exploitation des sociétés de transport par oléoducs ont augmenté de 6.1 p.c. ($38,300,000 contre $36,100,000) comparativement à 1965. Après déductions, le revenu net s'est élevé à $12,200,000, soit 20.8 p.c. de plus que les $10,100,000 de l'an dernier. Le 11 mars, l'actif était de $551,600,000, soit 2.9 p.c. de plus que celui de 1965 ($536,100,000).

-O-

L'Institut de perfectionnement des Cadres administratifs, un organisme sans but lucratif fondé en 1950 par des hommes d'affaires pour rendre service aux hommes d'affaires, offre aux personnes détenant des postes de commande dans l'industrie, le commerce et la fonction publique, des cours destinés à compléter leur formation et rafraichir leurs connaissances dans le domaine des affaires. A la fin de septembre, l'Institut offrira un cours de comptabilité administrative, tel qu'exposé dans le dépliant ci-joint. Les candidats au cours — que ce soit vous-même, un collègue, ou une autre personne — sont priées de remplir la formule d'inscription incluse dans le dépliant et de nous la retourner à l'adresse indiquée. Le nombre de participants au cours étant limité, nous vous suggérons de vous inscrire dès maintenant.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

René-T. Leclerc Inc. a obtenu l'émission de $337,000 de la C.S. de Beloeil

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Beloeil, comté de Verchères, ont vendu, récemment, à René-T. Leclerc Inc, à un prix de 94.75, $337,000. de titres à 6% remboursables en séries en 20 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.1407%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $220,000. Datées du 1er septembre 1966, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1967 au 1er septembre 1986 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, est contracté pour une école élémentaire de 12 classes et 2 maternelles et pour dépenses en immobilisation. l'octroi de $220,000., applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consécutifs de $55,000., de 1967 à 1970 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1964-65, s'élève à $21,206,654. Le 30 juin 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $774,224. et un octroi total de $282,598. s'y appliquait. Ces chiffres ne sauraient comprendre l'émission de $130,500. vendue en mars 1966.

La production industrielle du Québec, à des niveaux satisfaisants

On lit dans la dernière revue des affaires, publiée par la Banque de Montréal, ce qui suit concernant la situation économique dans le Québec; "La production se maintient à des niveaux satisfaisants dans l'industrie lourde et l'industrie légère, bien que certaines entreprises aient fermé pour les vacances annuelles. Les fabricants de meubles, d'appareils électriques et de gros outillages accusent généralement des ventes satisfaisantes et des prix toujours fermes. Les usines textiles ont produit nettement au-dessous de leur capacité. La production de bois à pâte s'est tenue à des niveaux satisfaisants. Bien que le tourisme ait été désappointant, les ventes des magasins de détail ont continué de l'emporter sur celles de l'an dernier et les grossistes ont fait un bon mois. Dans la plupart des régions, les rentrées ont été passables à bonnes. Les expéditions de céréales par le port de Montréal pour la campagne terminée le 31 juillet ont atteint 132.6 millions de boisseaux, au lieu de 113.8 millions de boisseaux pour la campagne précédente."

En marge de l'émission de $650,000 de billets garantis, 7%, série D, de La Corporation Foncière de Montréal

Un syndicat financier, comprenant La Maison Bienvenu Limitée, Cliche et Associés Ltée et McDougall & Christmas Ltd, offre cette semaine en souscription au public une nouvelle émission de $650,000 de billets garantis, 7%, série "D" de La Corporation Foncière de Montréal, accompagnés de droits de souscription. Ces derniers donnent droit à tout détenteur de $500 de billets précités de souscrire à 25 actions de la classe "A", sans valeur nominale ou au pair et non votantes dans le capital-actions de l'entreprise ci-dessus mentionnée, au prix de $5.00 l'action, d'ici le 2 septembre 1976. Il ressort du prospectus, émis à l'occasion de cette finance que c'est la Compagnie Trust Royal qui agira comme fiduciaire dans cette finance, effectuée dans le but d'accroitre les fonds généraux de COFOMO ainsi que pour le cours ordinaire de ses affaires .Selon le prospectus précité, ces billets sont considérés comme placements pour les fonds des compagnies d'assurance-vie, enregistrées au pays. On s'attendrait à la livraison des titres, le ou vers le 6 septembre. Comme on sait, la Corporation Foncière de Montréal opère une entreprise de financement et elle avait en cours, le 30 avril 1966, pour $8,056,500 de billets garantis, pour $599,000 de débentures à 6½%, ainsi que pour $2,864,500 d'autres débentures et, enfin pour $227,734 d'hypothèques. Ses filiales sont l'Assurance-Vie St-Laurent, le Crédit St-Laurent Inc, et la Corporation Foncière Métropolitaine. Selon le prospectus ci-haut référé, son bilan pro forma, au 30 avril 1966, laissait voir un actif global de $7,708,090.00. Quant au surplus d'exploitation, il figurait à la date précitée à $110,539 et le surplus d'apport figurait à $456,714. Si l'on en juge par l'énumération des membres de son conseil d'administration dans le prospectus mentionné ci-dessus, il faut bien reconnaitre qu'il s'agit de personnes avantageusement connues dans notre monde financier des affaires et des professions.

Marcel CLEMENT

Selon Merrill, Lynch, Pierce, Fenner and Smith, Inc.

Il apparait que pour la campagne allant d'octobre 1966 à septembre 1967, l'approvisionnement en maïs disponible sur les marchés des Etats-Unis correspondra de très près à la demande prévue. Le 1er juillet dernier, soit au début du dernier trimestre de la campagne en cours, le total de tous les stocks américains de maïs atteignait 1,814 millions de boisseaux. Si l'on compte pour ce quatrième trimestre avec une consommation approximative de 900 millions de boisseaux, on arrive à une consommation globale de 4,425 millions de boisseaux environ pour l'ensemble de la campagne et a un volume à reporter au 1er octobre prochain, de 915 millions de boisseaux, déclare le département d'études sur les céréales de Merrill, Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc. Le département américain de l'agriculture a estimé lui une consommation totale pour la présente saison de 4,300 millions de boisseaux, ce qui indique tout de même, une augmentation de 400 millions de boisseaux par rapport à la champagne 1964-65, mais laisse un volume excédentaire de 1,050 millions de boisseaux. La consommation très forte des trois premiers trimestres 3,528 millions de boisseaux, soit 350 millions de plus que lors de la saison précédente et l'accroissement du nombre des bêtes à nourrir aux Etats-Unis laissent prévoir une consommation très élevée pendant le trimestre en cours et soulèvent la question de savoir si l'estimation gouvernementale prélative aux excédents à reporter se révèlera exacte. D'après les derniers chiffres publiés par le département de l'agriculture sur les bêtes sur pied aux Etats-Unis, on constate que la population porcines, est accrue de 10 pour cent, le gros bétail de 11 pour cent, les poulets de 12 pour cent et les dindons de 10 pour cent, par rapport au mois d'août 1965. Au 15 juillet 1966, les stocks non vendus de l'administration américaine ne s'élevaient qu'à 82 millions de boisseaux, soit près de 400 millions de moins qu'un an auparavant. Dans un effort fait pour regarnir ses stocks, le département de l'agriculture a décidé d'arrêter l'extension des prêts relatifs à la saison 1961 et qui touchent 83 millions de boisseaux et il est très probable qu'il en ira de même pour les 99 millions de boisseaux de maïs mis en prêt lors de la campagne 1962. Mais les prix au comptant élevés ont poussé les fermiers à reprendre le maïs mis en prêt pendant les saisons 1961 et, aussi 1965. Le département de l'agriculture acquerra, en outre, certaines quantités de maïs et Merrill Lynch estime qu'au premier octobre prochain, les stocks de maï se trouvant entre les mains de l'administration atteindront environ 200 millions de boisseaux.

Les approvisionnements disponibles pour le marché libre paraissent devoir être proches de 545 millions de boisseaux. On arrive à ce total en soustrayant du volume excédentaire à reporter à la fin de la présente saison, soit 915 millions de boisseaux, les quantités de maïs remises à l'administration sur les récoltes 1963 et 1964 au titre des programmes de subvention, programmes prolongés jusqu'à maintenant.

A ces 545 billions de boisseaux, il convient d'ajouter la récolte 1966 qui a été estimée à 3,700 - 3,900 millions de boisseaux et l'on parvient à un total de 4,245 - 4,445 millions de boisseaux.

Une offre "libre" atteignant le chiffre mentionné plus haut permettrait certainement d'envisager de manière optimiste les perspectives d'évolution des prix du maïs au cours de la prochaine campagne, si l'on considère que 4,400 millions de boisseaux ont été consommés cette année.

L'accroissement des bêtes à nourrir implique déjà une augmentation de 10 pour cent de la consommation, le volume total destiné à l'alimentation animale s'élevant alors à environ 3,550 millions de boisseaux. D'autre part, les dernières estimations relatives aux céréales d'affouragement montrent que les récoltes 1966 seront plutôt inférieures à celles de l'an passé — orge moins 8 p.c., avoine moins 6 p.c. et sorgho en baisse également. Cela signifie que le maïs ne sera que rarement remplacé par d'autres céréales pour la nourriture du bétail ou des volailles. En outre, le rapport actuel entre le prix du maïs et celui du blé montre que ce dernier se verra même souvent remplacé par le maïs pour l'affouragement.

Pendant la saison 1965-66, les éleveurs américains ont consommé 152 millions de boisseaux de blé à cette fin. Pour que le chiffre avancé plus haut de 3,550 millions de boisseaux de maïs destiné à l'alimation animale soit réduit il faudrait que le prix du maïs monte à un niveau assez élevé pour que les marges bénéficiaires existant dans l'élevage du bétail et de la volaille s'amenuisent sensiblement.

Il est nettement plus difficile d'évaluer les exportations que la consommation domestique, étant donné les approvisionnements provenant d'autres pays que les Etats-Unis. Nous voudrions seulement souligner que l'influence exercée par les exportations sur la consommation totale est beaucoup moins importante que celle de la consommation interne — 15 à 17 pour cent seulement du total, soit 550 à 680 millions de boisseaux.

En résumé, Merrill Lynch est d'avis que la caractéristique la plus significative de la prochaine saison est la diminution subie par les stocks gouvernementaux de maïs pouvant être mis en vente sur le marché libre, afin de stabiliser les cours au comptant comme les cours à terme. Depuis le 1er octobre dernier, l'administration américaine a procédé à la vente de 480 millions de boisseaux de maïs. Les stocks restant entre les mains du gouvernement, plus les quantités qu'il est susceptible d'acquérir, ne lui permettront certainement pas de mettre du maïs à la disposition des exportateurs américains pour compléter la satisfaction de leurs besoins. On peut donc dire que le marché du maïs aux Etats-Unis fonctionnera virtuellement comme un marché libre. A court terme, les prix du maïs, dépendront surtout des diverses estimations relatives à la récolte, à venir et plus tard, ils seront le reflet fidèle des conditions décrites dans cet article.

Ralentissement de l'expansion dans les affaires aux E.-Unis prévu pour 1967

Le pourcentage serait un peu moindre que celui de 1966

NEW YORK — Un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis est prévu pour l'année prochaine par le service d'études économiques de la société d'édition McGraw-Hill.

L'étude prévoit en effet que le produit national brut américain se chiffrera en 1967 à $786 milliards, soit $47 milliards ou 6.5 pour cent de plus qu'en 1966.

La progression devrait se chiffrer cette année à $57 milliards, soit près de 8.5 pour cent, par rapport au chiffre de 1965. La guerre au Vietnam demeurera un facteur important de l'expansion. Le budget de la Défense devrait en effet augmenter l'année prochaine de $8.5 milliards contre $8 milliards en 1966. La progression de ce budget d'une année à l'autre ne sera cependant plus que de 13 pour cent, contre 14 pour cent cette année.

Les crédits consacrés aux programmes de la "grande société" devraient augmenter de $1.5 milliard, donnant ainsi un accroissement de 10 milliards pour l'ensemble des budgets fédéraux, contre 9.5 milliards en 1966.

Ici encore la progression annuelle passera de 14 à 13 pour cent. L'étude envisage des ralentissements plus nets en ce qui concerne le secteur privé.

Les investissements des entreprises devraient se chiffrer à environ $66 milliards, soit 8.5 pour cent de plus qu'en 1966, année au cours de laquelle l'augmentation devrait atteindre 16 pour cent.

Triple pénurie

En fait les investissements privés n'atteindront pas cette année le niveau initialement prévu mais se limiteront à environ $60.5 milliards en raison d'une pénurie de biens d'équipement et de main d'oeuvre qualifiée ainsi que du resserrement du crédit.

Le rythme d'accroissement des stocks se limitera l'année prochaine à $5.5 milliards, soit $3.5 milliards de moins que cette année. La construction de logements demeurera un facteur négatif et les ouvertures de chantiers se ralentiront pour la cinquième année consécutive, en raison principalement du relèvement des taux d'intérêt et d'un manque de disponibilités sur le marché hypothécaire. Les dépenses consacrées par les consommateurs aux biens et aux services poursuivront leur expansion l'année prochaine mais l'administration exercera une pression accrue pour maintenir les augmentations de salaire dans la limite de 3.2 pour cent par an face à l'aggressivité des syndicats qui désirent leur part dans les bénéfices exceptionnellement élevés des entreprises cette année. Les dépenses des consommateurs devraient augmenter d'environ $30 milliards l'année prochaine, soit de 6 pour cent. Le même pourcentage est prévu pour l'accroissement des revenus personnels. McGraw-Hill prévoit d'autre part que l'excédent de la balance commerciale aux Etats-Unis continuera de diminuer, à savoir de $1 milliard en 1967.

À noter...

Homestead réunira ses actionnaires à Calgary en assemblée vendredi de cette semaine et New West Amulet en fera autant le même jour à Montréal.

-O-

Des soumissions seront reçues le jeudi 8 septembre 1966 pour $135,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison 9 septembre 1966, dont $105,000,000 en bons à 91 jours et $30,000,000 à 182 jours. $135,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 9 septembre 1966.

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE

R.-I.-C. Picard

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. R.I.C. Picard au poste de directeur général adjoint. M. Picard continuera de remplir les fonctions de secrétaire de la Banque ainsi que de secrétaire pour le conseil d'administration.

Dividendes

T.G. Bright and Co. Ltd., 50 cents l'action ordinaire, 30 septembre, inscription 16 septembre.

Giant Yellowknife Mines Ltd., 15 cents, 29 septembre, inscription 12 septembre.

Rockower of Canada Ltd., 15 cents l'action privilégiée, 1er octobre, inscription 15 septembre.

Consumers Gas, 14 cents l'action ordinaire, $1.37½ l'action privilégiée de classe A 5½ pour cent et $1.37½ l'action privilégiée de classe B 5½ pour cent, 1er octobre, inscription 10 septembre.

Kilembe Copper Cobalt Ltd, 2 cents l'action ordinaire plus un boni de 5 cents, 29 septembre, inscription 14 sept.

British Columbia Telephone Co., 60 cents l'action ord., $1.44 l'action priv. 5 3-4 p.c., 30¼ cents l'action priv. 4.84 p.c. et $1.13 l'action priv. 4 1-2 p.c., 1er octobre, inscription 16 septembre; $1.29 l'action priv. 5.15 p.c., $1.19 l'action priv. 4 3-4 p.c. et $1.19 l'action priv. de série 1956 4 3-4 p.c., 15 octobre, inscription 30 sept.; $1.50 l'action priv. 6 p.c., $1.1 l'action priv. 4 3-8 p.c., 1er nov., inscription 17 octobre.

Chamcell Ltd, 10 cents l'action ord., 25 cents l'action priv. de série $1 et 43 3-4 cents l'action priv. de série $1.75, le 30 sept., inscription 15 sept.

NOMINATION LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A. H. Crockett

La Banque de Nouvelle-Écosse annonce la nomination de M. Arthur H. Crockett au poste de gérant général de la division de Québec avec siège social à Montréal. M. Crockett occupait précédemment le poste de gérant général adjoint à Toronto. M. Crockett a également été gérant des principales succursales de Toronto, Montréal et Londres, Angleterre.

NOUS PAYONS SIX 1/2 % D'INTÉRÊT SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal — 866-9641

COURS AVANCÉ DE PUBLICITÉ
ADVERTISING AND SALES EXECUTIVES CLUB
Saison 1966-67

Une étude d'ensemble de la publicité en tant que fonction de la mise en marché, destinée aux personnes détenant des postes responsables et désireuses d'augmenter leur connaissance dans ce domaine.

- Le cours se compose de 23 conférences, les mardis soirs, du 20 septembre 1966 au 28 mars 1967
- Ces conférences sont données par des autorités en publicité et des spécialistes de la mise en marché
- Participation à des études de groupes
- De nouveaux locaux : édifice O'Sullivan, 1191 rue de la Montagne
- Le nombre des inscriptions est limité
- Pour de plus amples renseignements s'adresser ci-dessous :

ADVERTISING AND SALES EXECUTIVES CLUB
HÔTEL REINE ELIZABETH — 866-1668

Nouvelle émission Septembre 1966

$650,000
LA CORPORATION FONCIÈRE DE MONTRÉAL

Billets garantis 7% Série "D"
(accompagnés de droits de souscription)

Date d'émission: 1er septembre 1966 Echéance: 1er septembre 1976

Fiduciaire: LE TRUST ROYAL

De l'avis de nos conseillers juridiques, les billets garantis 7% série "D" seront des titres de placement de la catégorie de ceux que la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques déclare que les compagnies d'assurance enregistrées sous sa Partie III peuvent mettre en portefeuille sans avoir à se prévaloir à cette fin des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

Prix: $100 et l'intérêt couru

Nous nous attendons à ce que ces Billets soient disponibles pour livraison le ou vers le 6 septembre 1966.

Un prospectus sera fourni sur demande.

La Maison Bienvenu Limitée
Cliche et Associés Ltée McDougall & Christmas Ltd.

Sommaire des transactions effectuées au cours de la semaine dernière à la Bourse de Toronto

NOM	SEMAINE PASSEE					1966	
	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	Haut	Bas
Abitibi	22553	$10¾	10½	10⅝	— ⅛	13½	10⅛
Ackind	620	475	460	475	—10	600	460
Alta Gas	5902	$31⅝	31	31⅛	+ ¼	39¼	28⅞
Alt Gas w	1590	690	625	650	—25	1200	635
Alta Nat	220	$15¾	15¾	15¾	+ ½	19	14¼
Alg Cen	1974	$10⅝	9⅞	10⅛	+ ⅛	11⅝	9⅞
Alg Cen w	735	665	600	600	—50	760	575
Algoma	13637	$26¾	25½	25¾	—1⅛	36	25½
Algonq w	1000	5	5	5		7	5
Alliance A	510	130	125	125		700	110
Alcan	78864	$30½	28½	29⅛	—1¼	48½	36
Alcan 4½ pr	3915	$37½	36	36¾	— ¼	48½	36
Alu 2 p 4½	410	$40	39½	39½	—1⅜	47½	39½
Ang C P	260	$10¾	10¾	10¾		11⅞	9⅞
Anthes A	2240	$23½	23¼	23½	— ½	29	20¼
Argus	275	$16	16	16	—2½	20	16
Arg B pr	350	$44½	44¼	44¼	— ¼	50½	44¼
Arg C P pr	3460	$10⅞	10	10⅝		14½	10
Ashdown B	300	$5	5	5		7¼	5
Atl Sugar	11128	$9¾	9	9¼	+ ⅜	10⅛	8¼
Atl Sug pr	40	$88	88	88	—2	101	88
Auto El	4360	$6	5½	5⅞	+ ⅜	6¼	4½
Avco	2280	$24½	22¼	24	—1	33½	22¼
Bahama	1550	100	100	100	—5	275	95
Bank Mnt	4603	$55½	53¾	55		68¼	53¾
Bank NS	1894	$66	63	65¾	+2¾	77¾	63
Barcelona	100	475	475	475	—25	500	475
Bartaco	625	200	195	200	+10	260	105
Bath P	14701	$26	26	26	— ⅞	30⅝	22
Bath P A	220	$56	52½	52½	—4	61	52½
Bath P w	880	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅜	13⅛	9
Bay Mills	100	425	425	425		500	400
Beatty	100	$10	10	10	— ¼	12	10
Beav Lum	310	$30	29⅝	29⅞	+ ⅞	37	29
Bell Phone	29530	$50⅜	49	50⅜		61	48⅜
Bow Valley	250	$14½	14⅛	14½	+ ¼	19½	13⅜
Bow Vly wts	350	825	800	825		1300	620
Bow-M pr	150	$50⅝	50⅛	50⅛	+ ¼	51⅛	49½
Brazil	6632	$8½	8	8¼	— ½	11⅜	8
Br Tnk	125	$5¼	5¼	5¼	— ¼	7⅛	6⅛
Br Tank pr	150	$43½	43½	43½		48	42½
BA Constrn	3350	$5⅝	5¼	5¼	— ½	8⅛	5
BA Oil	10081	$29¼	28½	29	— ¼	39	28½
BC Forest	15909	$21¼	20	20⅜	— ½	24⅝	18
BC Pack A	300	$17½	17½	17½	+ ¼	19	17
BC Pack B	175	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜	19	17⅜
BC Sugar	50	$35½	35½	35½	+ ½	42½	35
BC Phone	571	$61½	60	60½		77¼	60
BC Forest pr	350	$50½	50½	50½		59	50
BCPh 5¾ pr	75	$98½	98½	98½		105½	98
BCPh 515 pr	50	$95	95	95		109½	90
BC Ph 1956	25	$83	83	83	—1	96	83
BCPh 4½ pr	25	$81	81	81	—1	92	90
BCPh 484 pr	230	$23¼	23¼	23¼		25	21½
Br Int Fin	220	$6¼	6¼	6¼	— ¼	10½	6¼
Bruck A	150	$25	25	25		28	22
Bruck B	150	$12	12	12	— ⅜	19½	10
Burns	2515	$19	13⅜	13⅜	— ⅜	18	13
Burrard A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜	8⅛	6⅝
Cal Pow	5805	$23¼	22¼	22¼	— ⅜	30	22
Cal Dale	100	145	145	145	—5	215	145
Can Bread	125	$13	13	13		17	13
C Bread A	25	$50	50	50	+2	50	40
Can Cem	1374	$40	38	38	—3	51	38
Can Cem pr	332	$25¾	25¾	25¾		27½	24⅞
CCC Stone	325	$34¾	33	34¾	+1⅜	43	31
CD Sug	574	$20¼	20¼	20¼	+ ⅜	24⅜	19⅝
F Fndry	100	200	200	200		400	200
Can Iron	2680	$19⅝	18½	19¼	— ⅛	24½	18
Can Iron pr	25	$83	83	83	—2⅜	94½	83
Can Malt	112	$18½	18	18¼		23¼	17⅞
Can Perm	9195	$10⅝	10	10	— ¼	14½	10
CSL	3575	$34½	34	34½	+ ½	40	32
CAE	1930	$8¼	8	8	+1	13	7¾
C Brew	41395	$6⅝	6½	6⅝	— ¼	8⅞	6½
C Brew A pr	440	$35	34¾	35	— ½	44¼	34¾
C Brew B pr	590	$43	42½	42½	—2½	57½	42½
C B Al A w	1195	625	600	600	—70	11¼	365
C B Al B w	780	620	600	600	—50	10⅜	375
Cdn Can A	475	$12⅝	12½	12½		14¼	12⅝
C Chem w	4285	520	490	520	+10	880	490
C Curt W	5600	63	61	63	+2	87	55
C Dredge	2200	380	355	380	+20	495	335
C Found	100	$8¾	8¾	8¾		12	7
Cdn G Inv	541	$55½	54	54	—2	60½	54
CG Sec A	350	$10	10	10		12½	10
C Goldale	973	$6¼	480	6⅛	+⅛	6½	360
C Hydro	349	$20	18½	20		29	18½
C Ice M	25	$26½	26½	26½		29⅛	20
C Imp Bk C	4808	$57⅞	54¾	57⅞	+ ⅜	70½	54¾
C I Gas Oil	7849	$11¼	10⅝	11⅛	— ½	15⅛	10⅝
C I Gas Oil p	1100	$11¼	10⅝	11¼	+ ⅛	13⅜	10⅝
CIL	2579	$17	16⅜	16⅞	+ ⅜	20½	16⅜
C Marc	1625	$5	5	5		8⅛	5
CPR	57015	$57¼	54	56½	+1½	68⅝	54
CPR pr	11802	$8⅛	7⅝	8	+ ¼	9⅜	7⅝
Cdn Pet	476	$10⅛	10	10⅛	— ¼	13⅜	10
Cdn Tire	2185	$28	28	28	—2	36	28
Cdn Tire	2185	$14½	14¼	14¼	— ⅜	17½	11¾
C Tire A	4475	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ⅛	16	11¼
C Util	100	$32	32	32		59¾	31
C Vickers	416	$17½	17½	17½		21	16⅞
CWN Gas	205	$17¾	17¾	17¾	—1⅛	21	17¾
CWN G pr	185	$14¼	14¼	14¼	— ¼	16	13
Cap Bldg	9565	50	50	50	—3	74	50
Caribbean	2000	185	185	185	—5	220	150
Chemcell	5910	$13¼	13	13	— ⅛	16⅛	12½
Chemc 175 p	1560	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅛	35⅜	31
Chrysler	4594	$42⅛	37½	38½	—½	65¾	36¾
Clairtone	4392	$10¼	9	9½	—1⅛	13	5
Clairton w	1250	800	740	740	—50	990	230
Coch-D	300	$25	25	25		32	25
Codville A	1225	475	455	460	—15	575	450
Compro	250	365	335	335	+10	800	325
Col Cell	1120	$6⅝	6⅛	6⅜	— ⅛	7¼	5⅛
Col Cel pr	650	$22	21¼	21½	—1½	25⅛	21
Computing	400	$10½	10¼	10½	+ ⅛	23	10¼
C Savings	4190	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛	14½	13½
Conduits	700	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛	7¾	6¼
Con Bldg	5450	100	95	100		300	95
Con Bldg pr	1465	360	150	200	—170	600	150
Cominco	20829	$37¼	35	36⅝	+ ⅝	51	35
Con Paper	2221	$36½	35½	36½	+ ⅛	41⅝	35½
Con Gas	23942	$14⅝	14¼	14⅜	+ ⅛	16⅞	14
Con Gas A	20	$101	101	101		106	100
Corby vt	1263	$18	18	18	— ⅜	21½	18
Corby B	193	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜	21½	17⅜
Coronatr	2885	135	125	125		350	125
Couvrette	125	455	455	455	—20	6⅝	455
Con Text	100	$21	21	21		21	21
Coron 2 pr	208	300	275	275		600	270
Coron 120 p	600	$8	7	7	—1⅛	14	7
Cosmos	385	$11⅜	11⅛	11⅛	+ ⅛	13	11⅛
Craig Bit	3770	180	180	180	+5	225	175
Crain RL	1130	$28¼	28	28	— ½	34	27½
Crestbrk	1000	$5½	5½	5½		7¾	495
Crow's N	480	$16	16	16	+ ⅜	16	13
Crush Int	5276	$13¾	13	13½	— ¼	16⅜	13
Cygnus A	2014	420	400	415		550	370
Cygnus B	4581	$7¼	7	7¼		8½	5
Cygnus pr	290	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜	22½	19¾
Dale-Ross	210	$13¼	13	13	—1	17⅛	13
Dist Seag	7075	$29½	29	29½	+ ⅜	39¾	29
D Bridge	1163	$19	18⅜	18⅜	+ ⅜	28⅜	18½
D Can Gen	340	$67	66	67	+1	67	58½
Dom Elect	2315	$15¼	14½	15¼		19½	14½
Dom El pr	120	$97½	97½	97½		103	97½
Dofasco	17655	$21¾	20¾	21¼	+ ½	29¼	20¾
Dom Glass	1080	$15¼	13½	14⅜	+ ⅜	16¼	13¾
D Glass pr	100	$15	15	15	— ⅜	17¼	15
Dom Lime	1000	230	200	200	—30	330	150
D Magnes	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛	10⅛	6
Dom Scot	100	$13½	13½	13½	+2⅜	15½	10¼
Dosco	260	$10¾	10½	10¾		16¾	10
D Stores	15037	$19⅜	18½	18⅞		25⅜	18½
Domtar	19128	$17¼	16½	16¾	— ⅜	21⅞	16½
Domtar pr	200	$19½	19½	19½	— ½	21¾	18¾
Dom Text	9243	$29½	28¾	29⅛	— ⅛	38½	27
Du Pont	2400	$40	38	39⅜	+ ⅞	46⅛	38
East Ch Tr	173	$43	42½	42½	—1	48	42½
Econ Inv	600	$10¼	10¼	10¼	— ¼	13¾	10¼
Emco	150	$13	13	13	+ ¼	16	12¼
Emp Life	1484	$16½	15½	15½	—1½	24½	15½
Exquisite	955	$9⅞	9⅜	9⅞		12½	9½
Falcon	8684	$89½	87¾	88¾	—1	113	87¾
Fam Play	1375	$28	25½	28	+2½	28⅛	24¾
Fed Grain	2285	$7	6½	6⅞	— ⅛	8¼	6½
Fibre	100	300	300	300	—75	5	300
Fleet Mfg	10450	65	60	65	+2	98	60
Ford èUSI	280	$46	46	46	+1	61¾	45
Ford Cda	50	$137	132	132	—6¼	159	132
FPE-Pion A	535	$14½	14½	14½	+ ½	19¼	14
FPE-Pion pr	290	$57½	56	57½	— ½	76½	56
Fraser	2833	$23	21	23	— ¼	32	21½
Freiman	505	485	485	485	—5	6½	450
Frontier Ac	200	375	350	350	—25	5	350
Gen Bake	1100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅜	9	6⅛
Gen Dev	200	$5	5	5	—1½	9	5
GMC	2124	$81	76½	80	+3	115	76½
GP Mfg A	25	$37½	37½	37½		40¼	33
GS Wares	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼	13⅛	9⅜
Globe A	350	$8	7⅜	8	— ⅛	11⅛	7⅜
Goodyear	535	$153	149	153	—4	209	149
Goodyr pr	45	$39½	39½	39½	— ½	45	39½
G Mack A	205	$7¼	7¼	7¼		8⅜	7⅛
GL Paper	2963	$23¾	23⅛	23¼	— ⅜	29⅛	22
G L Power	1465	$24	24	24		32½	28
GN Cap C w	100	25	25	25	—60	95	25
Great West	500	17	17	17		25	12
Gr W Life	915	$57	56	56		90¼	56
Greyhnd	9081	$18¼	17⅞	18	— ¼	18⅞	12⅞
Guar Tr	2800	$10	9⅞	10		13	9⅞
Greb	300	$9⅛	9	9		12¼	9
H Cotton	25	$25	25	25	(19	39	25
Harden	2700	55	53	55	+2	100	50
Hard Carp	410	$42½	41¼	41¼	— ¾	45	35
Hard Carp A	1220	$37½	36¾	36¾	— ¾	45	33¼
Harvey W A	400	$6⅝	6¼	6⅝	+ ⅛	7⅜	6
Harvey W B	550	$80	80	80	—20	195	80
Hawker-S	4691	435	410	425	+15	6⅞	410
Hawker pr	41	$85	85	85	—1	99	85
Hayes Stl	1965	$11⅛	10⅞	11	— ⅜	16	10⅞
Home A	31061	$20½	19⅞	20½	+ ½	23½	16⅛
Home B	4980	$21¼	20⅞	21		24⅞	16¼
Horne Pf	8845	260	230	230		340	230
HBC	1665	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜	17	14¼
HB Oil-G	10097	$17½	16¾	17	— ¾	21½	16¾
Hur Erie	4971	$9½	9	9¼		19	9
Husky	5210	$12⅛	11¾	11¾	—1⅛	15⅜	11¾
Husky C pr	655	$55	52	55	+2½	58	52
Husky D w	925	560	540	540	—20	825	520
Husky A pr	100	$50½	50½	50½	— ½	53	49¾
Husky B pr	52	$51	51	51		53	49
Imbrex	600	305	305	305	—20	425	275
Imp Life	155	$159½	150	159½	—6½	266	156
Imp Oil	13408	$52⅛	51	51¾	— ⅜	55	51
Imp Tob	3797	$14¼	13¾	14⅛		15¾	13⅝
Imp Tob pr	100	$5½	5½	5½	— ¼	6½	5½
Ind Accep	4625	$20¾	20⅛	20½		23¼	19¾
I Ac 450 pr	57	$80	78½	80		92	75¼
Ind Min	856	$8½	8½	8⅝	— ⅛	9¼	8
Ind Wire	6325	415	380	415	+25	430	265
Ingersoll A	160	$10	10	10		10	9½
Inglis	6935	$9	7⅞	8⅝	+ ⅞	11⅞	7⅝
Inland Gas	2330	$8½	8⅛	8¼	+ ⅛	10½	8
Inland G pr	150	$18	18	18		20	17
Inland G w	700	4	4	4	—1	40	1
Ind Adhesive	200	16	5⅜	6		7¼	5⅜
Int-City Gas	515	$18¼	17½	17½	— ¾	20½	17½
IBM	31	$397	397	397	—4	905	396
IMC	999	$60	58¼	59	+1	93	56¼
Int Nickel	18257	$85⅝	83¼	84¼	— ⅜	108	83¼
Int Util	12724	$26⅛	24½	26¼	+1¾	33⅛	23
Inter PL	3101	$76⅞	75	76	+1¼	88½	75
Int Stl P	18025	$6¼	5⅞	6⅛		8¼	5½
Inv Group	1645	$11½	10¼	11½	— ½	16⅛	10¼
Inv Grp A	11447	$11	10½	11	+ ½	17	10
ITL Ind	300	$12	11⅛	11⅛	+ ⅛	14	10
Int Util pr	3050	$28	27	27⅞	+ ⅜	39⅛	26
Intpr Stl pr	490	$22½	22½	22½		25½	22
Jamaica PS	200	$13	13	13	— ⅛	15	12
James US	1475	$6½	6	6⅛	+ ⅛	13¼	6
Jefferson	7520	$27¼	24⅜	27¼	+ ⅜	37⅜	29¼
Jeff Bw	4240	$19	18½	18½	— ½	29½	16⅞
Jockey C	9130	445	435	440		5⅜	430
Jock C pr	300	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛	10⅞	8⅛
Jock 2 pr	100	$8½	8½	8½		10	8⅝
Kelly D A	3757	485	470	485		6	470
Kelsey Co	10215	$13¼	12⅞	13¼	+ ⅜	19½	12⅝
Kelvinator	325	$7½	7	7½	+ ½	8⅜	7
L to N							
Labatt	5199	$17⅞	16½	17⅞	+ ⅜	18⅞	14
Lafarge	400	$9½	9¼	9⅝	— ⅛	13	9¼
LOnt Cem	4429	455	435	445		7¼	435
L O Cem w	20300	41	38	40	—1	330	30
Lakeland pr	425	$18⅛	18⅛	18⅛	— ½	20¼	17⅞
Laura Sec	698	$13½	12¼	13½	+1⅛	17⅜	12
Lau Fin	8865	$6⅛	5¼	5¾	— ⅜	13¾	5¼
Lau Fin 140	125	$17	17	17		21½	17
Lau F 1.25	260	$15⅜	15½	15½		20⅛	15¼
Lau F 63 w	6400	70	60	60	—1	395	60
Levy	1646	$16	14¾	15¼	+ ¼	19¼	14¼
Levy B pr	335	$18⅜	18	18	—1	21⅜	18
Life Inv	835	$6¼	5½	6¼	+ ⅜	9⅛	5½
Life Inv w	1075	170	150	170	—5	310	150
LobCo A	4774	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛	11⅛	9¼
LobCo B	7220	$9⅞	9¼	9¼		11½	9¼

NOM	SEMAINE PASSEE					1966	
	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	Haut	Bas
LobCo pr	325	$44	42	42	—2	47½	41
LobG 1 pr	450	$28¼	28	28¼	+ ½	31	27
Lob G B pr	195	$29	28¾	28¾		33	28½
Lob Inc	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ¼	8⅜	6⅝
Loeb M	6328	$12¼	11⅞	12		18⅜	11½
Maclaren A	100	$23	23	23	+1	25	21
Maclaren B	75	$26½	26½	26½		28⅜	23
Maclean H	60	$30⅛	30	30	—1½	36¼	30
MB Ltd	32161	$25	24½	24⅞		29¾	24⅛
Magna El	5090	500	485	485	—10	550	195
Maritimes	1921	$23½	22½	23½	+1⅛	25⅜	22¼
Manoir Ind	200	170	170	170		180	140
M Lf Gard	320	$21½	21½	21½	—2	28⅜	19½
M Lf Mill	3075	$16	15½	16	+ ⅛	17⅜	15
Mass-F	47256	$27½	26¼	26⅝	— ⅜	37	26¼
McCabe	125	$7	7	7	— ½	8⅜	7
MEPC	1000	260	250	255	—5	330	250
Met Stores	2425	$15½	14	14	—1½	16	11⅛
Met Store p	115	$20½	20½	20½		21½	20⅛
M G F	150	475	475	475	—75	875	475
Milt Brick	1073	360	335	350	—10	390	320
Molson B	742	$17	17	17		18⅛	16
Mon Foods	1350	$6⅛	6	6	— ½	8½	6
Montex	1750	375	350	360	—15	550	350
Montex pr	400	$11½	11¼	11¼	— ⅜	16⅜	11¼
Montex w	1923	190	170	180	—20	415	170
Mont Loco	5956	$17⅜	16	17	+1	17⅜	14
Moore	6281	$79½	76¾	77	—1½	87½	75½
Morse A	2270	$18⅜	18½	18⅜		21	16½
Morse B	700	$17½	17½	17½		21½	14⅛
Murphy	2650	$7⅛	6½	7	+ ⅛	9⅛	5⅜
Murph pr	1050	$25¼	24⅝	25	— ¼	28	24⅝
Morse pr	985	$53	51⅝	53		56⅛	51
Nat Contain	625	$6¼	6	6¼	+ ¼	7⅛	6
Nat Drug	315	$11	11	11	— ½	16½	11
Nat Hees	300	85	85	85	+5	90	48
Nat Trust	980	$17	15¾	17	+1	22¼	15¾
Neon	400	$7	6½	6½		9¼	6½
Nia Stl pr	116	$27½	27½	27½		27½	25½
Nia Wire	25	$26	26	26		28	19¾
Nia Wire B	335	$20½	20	20	—1	26½	18½
Noranda	19487	$48⅞	48⅛	48⅞	+ ⅛	55½	48
Nor Cen	29411	$11⅛	10⅞	11⅛	— ½	17¼	10⅞
Nor Gen65 pr	250	$48¼	48	48	— ½	50⅛	45
Nor Phone	195	$12	12	12	—1⅛	14⅛	9⅞
Nor Tar Ch	150	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ¼	8	6⅛
NW Util pr	330	$80½	80	80	+3	80½	76
NS LP	344	$11⅝	11	11		13½	11
Ocean Cem	150	$17	17	17		22½	17
Ogilvie	3645	$14	13¼	13¼	+ ⅜	15⅛	13
Ont Steel	125	$34	34	34		41	34
Oshawa A	8210	$24⅜	23½	24⅜	+1	30⅜	21⅞
Overland	500	$6½	5⅞	6⅛	— ⅞	8⅜	5⅜
Pac Pete	29422	$10	9½	10	+ ⅛	15⅜	9½
Pac Pete w	1100	410	385	395		735	385
Parker	200	460	460	460		525	425
Peel Elder	1650	$11	7¼	9½	+ ¾	27½	7¼
Pembina	1025	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛	11	8⅛
PC Jwl A	200	$12¼	12	12¼	— ⅛	13	10¼
Pow Corp	9295	$10⅝	9⅞	10⅜	+ ½	14⅝	9⅞
Pow Crp pr	285	$40½	39	40½	+1	47¼	38⅝
Premium	2700	165	150	165	—5	285	150
Price	3468	$13⅝	13¼	13⅜	+ ½	15¾	13
QN Gas	11445	$12⅛	12	12	— ½	15⅛	11⅝
QN Gas pr	155	$87	87	87	—2	98½	86
QN Gas 63w	700	595	595	595	—30	825	580
QN Gs 5½pr	25	$88¼	88¼	88¼	—1¼	102	88
Reichhold	730	$22	22	22	—3	30¼	22
Reitman	100	$10	10	10	+1	13⅞	9
Revelstoke	200	$9	9	9		11½	8⅛
Revenue	320	$7¼	7¼	7¼		8¼	7¼
Revenu pr	110	$21½	21½	21½	+ ½	24½	21
Robertsn	60	$28½	28½	28½		36	23
Rank Org	6315	395	360	380	—30	5⅜	350
R-Nodwell	200	135	130	135	—5	215	125
Rolland A	675	$11¼	11¼	11¼		13	11
Romfield	4500	115	110	110		205	105
Rothman	16260	$31¼	28¾	29	— ⅜	31¼	24
Roy Bank	4214	$69	67¼	68½	+ ⅜	81¼	67
Russel H	225	$13½	13	13	—1	20	13
StL Cem A	100	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅜	36	30⅛
StL Cp A pr	35	$92½	92½	92½		100½	92
St Maurice	3150	41	40	40		50	40
Salada	6545	$10⅛	10	10⅛	— ¼	12⅞	9⅛
Sayvette	3015	370	360	360	—10	480	360
Scot YK	255	$8¾	8¼	8¾	— ¼	11	8¼
Sec Cap C	1580	355	325	330	—10	425	310
Selkirk A	225	$7½	7½	7½	+ ¼	8⅜	6
Shell Can	19004	$20½	19	20½	+ ½	23½	19
Shell I pr	1935	$25½	24⅞	25¼	— ⅛	28¼	24¾
Shell I w	15901	645	575	605	—20	815	575
Seaway	100	360	360	360	+10	400	350
Shop Save	1455	$12½	11⅞	12½	— ⅛	15⅜	11⅞
Shoppr City	2115	355	320	320	—40	565	320
Shully's	700	215	205	205	+5	295	200
Silverwd A	960	$15½	15¼	15¼	— ⅛	19	15
Silverwd B	100	$15¼	15¼	15¼		19	15¼
Simpsons	10834	$27½	25⅞	25⅞	+ ⅜	31½	25⅞
Simp Sears	2815	$16⅞	16¾	16¾	+ ⅛	18⅛	16⅛
SKD Mfg	325	$7⅜	7	7	— ½	10	7
Slater Steel	6545	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅜	16	11⅛
Slat B 5½ pr	300	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼	19¼	16⅜
Slatr A w	359	595	550	550	—50	10⅜	550
Slat Steel pr	300	$18¼	17⅛	18⅛	+ ⅞	19⅛	17⅛
Slat 6 pr	210	$18	18	18	— ¼	18½	18
Southam	660	$34	32	34	+2	42	32
St Pav	200	$10½	10½	10½	— ½	16	10½
St Radio	1960	$21	19¾	20	—1	24	18½
Steel Can	40909	$22¾	22⅛	22⅜	+ ⅜	28⅜	22⅛
Sogemines	400	$11	11	11		13	10⅜
Steinbg A	1025	$21	20¼	21	+1	27¼	19⅜
Ster Tr	400	$10¼	10¼	10¼	+ ¼	11⅜	8⅜
Stuart House	300	$5⅛	475	475		6	450
Suptest ord	736	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛	23½	18⅜
Suptst com	275	395	380	395	—5	485	380
TR C PL wt	9876	730	575	630	—120	10⅜	575
Tamblyn	25	$25	25	25		29	25
Texaco	766	$56⅜	55	56⅜	+ ⅜	61½	53⅜
Thom N Pap	5720	$17½	16½	16½		18½	14½
Tone-Craft	300	465	450	460	—25	675	450
Tor-Dm Bk	4112	$57¼	54½	54½	—1½	69	54½
Tor Iron	4700	$34	32⅜	34	+ ½	34	12¼
Tower	486	25	22	25	+4	75	20
T Gr A	6426	$10½	10	10½	+ ½	13	10
T Gr 65 w	200	135	135	135	+10	155	125
T Gr 5	455	$31	23¼	25	—6¾	36⅛	23¼
Transair	8346	525	470	5⅛	+ ⅜	625	390
Tr Can PL	21524	$27⅛	25¾	26¼	— ⅞	39½	25¾
Trans-Mt	9719	$16¾	16⅜	16⅜	+ ¼	19¼	16
Trans PPL	575	$8⅜	8¼	8¼		10⅜	8¼
Tr Gr A pr	1070	$23½	21½	23¼	+ ¼	28	21½
Tru-Wall	300	300	300	300	+5	465	295
U Acc 1 pr	25	$40	40	40	—1	44½	40
U Acc 2 pr	1450	280	275	275		455	275
U Carbide	2262	$23¾	23	23¼	— ⅜	29½	23
Un Gas	25460	$10⅜	9¾	10⅛	+ ⅛	12½	9¾
U Gas B pr	55	$54	54	54	+ ½	55	52
U Corp B	2336	$11	10½	11	+ ½	13½	10⅜
U Crp 63 p	100	$25	25	25	+ ½	29	25
U Sections	100	435	435	435	—15	5⅛	400
Un As Inv	730	$15½	15½	15½	— ⅛	18	15⅛
Vanadium	200	70	70	70	—20	115	63
Versafood	2550	390	375	380	—20	460	375
Versatile	5241	$21¼	20¼	20½	— ⅛	23	18⅛
Vic G Tr	5462	$15⅝	15⅜	15½	+ ¼	15⅜	13½
Vulcan	850	330	320	320	—5	345	285
Vic G Tr pr	100	$48½	48½	48½		50¼	48½
Wain Co	3600	200	190	200		415	55
Walk GW	2080	$28¼	27	27⅜	+ ½	37	27
Webb Knp	100	$8	8	8		17	8
Weldwood	3635	$8⅝	8⅛	8⅛	— ⅛	10½	8⅛
Well Fn A	300	$5	5	5		6⅛	400
West Ind	1200	225	210	210	—15	295	210
W Ind A	1300	415	400	415	—15	470	400
Westcoast	10166	$25⅜	24⅜	24⅞	— ⅜	29⅞	21½
Westeel	2545	$23	22¾	23		25	19⅞
Westburne	5550	105	85	105	+5	175	85
Westfair	375	$33⅜	33¼	33¼		36⅜	32¾
Westfair pr	175	$23	23	23	—2	28¼	23
W Pacific	1400	$17½	16½	17½	+ ⅞	19½	16½
Weston A	4628	$17⅞	17½	17⅜		23⅜	17½
Weston B	1327	$19⅜	19¼	19½	— ⅜	25⅜	19⅛
Wstn 6 pr	70	$104	102	103		107½	102½
West A wt	1953	890	850	890	+30	14⅛	850
White Pass	800	$10½	9⅜	9⅜	— ⅜	12½	9½
Woodwd A	3150	$25⅜	24	25¼	+ ¼	26⅜	23
Zellers	160	$24	24	24	— ⅜	29	23¼
Zenith	1000	200	195	195		285	170
MINES							
Acad Uran	13000	5	4½	5	+ ½	7½	4½
Accra	3400	13½	13	13½		23	13
Acme Gas	25700	35	28	35	+3½	43	18
Advocate	500	405	395	405	+5	530	395
Aetna	2500	115	110	110	—5	139	110
Agnico	13204	167	163	165	—1	173	120
Akaitcho	5000	65	62	63	+1	75	55
All Pitch	12300	18½	17	17	—1	24½	15
Am Larder	17517	21½	20	21½		34	20
A Am Moly	22000	56	51	51	—4	200	51
Ang Rouyn	12800	168	152	162	+9	295	151
Ang U Dev	273370	123	87	123	+25	127	52
Ansil	57000	9½	9	9	— ½	21	9
Agena	14233	20½	18½	19	—3	22	18½
Area	105980	132	100	130	+27	162	74
Argosy	77020	46	40	43½	+2½	59	25½
Armore	32120	24	21	23	+2	35	20
A Arcadia	37550	31	27	30	+2	36	23½
Atl C Cop	9400	118	110	117	+6	184	110
Atlas Yk	4000	5½	5½	5½		9½	5
Aunor	2200	310	300	310	+5	360	300
Bankeno	76300	105	99	100	—2	148	36
Bankfield	20200	13	11	12		33	11
Barnat	8105	65	61	65	+1	70	60
Bary Expl	500	23	23	23		34	23
B-Duq	25756	20	17	18	—1	27	15
Belcher	3700	41	40	40	—1	59	40
Belleterre	7000	24	22	23	—1½	35	22
Bethlm	8045	635	620	620	+5	725	550
Bidcop	7020	6½	6	6½		11	6
Big Nama	8425	36	30	33	—3	57	30
Black Bay	132500	12½	10	12	+1	23	9½
Bounty Ex	8552	22	21	22		29	20
Bralorne	5510	290	276	282	—4	465	270
Broul Ref	3000	18	16	18	+2	25½	16
Brunswk	16627	$11¾	10	11⅛	+ ⅛	16¾	10
Bunker H	13700	25	23	24½	+1	40	21
Black Hk	10000	90	87	88	—1	310	80
Camflo	24945	420	390	400	—15	450	305
Camp Chib	27925	610	560	600		13⅛	560
Camp RL	1205	$26½	23½	24½	— ½	29	18⅞
C Tung	10030	139	130	135		330	130
Cam Mines	31500	22	18	20½	+ ½	100	15½
C Dyno	6155	158	154	156	—1	191	154
C Faraday	2630	300	285	285	—5	415	285
Can-Fer	3700	71	66	66	—4	114	60
C Jamieson	19100	116	105	115	+10	160	100
Cdn Keeley	13500	8	7	7	— ½	18	7
C Lencourt	8500	15	14	14½	— ½	27	14
C Malart	8500	10	10	10		14½	10
Cantr	6075	20	18	19½	+2½	50	11
Candore	192466	18	11½	15	+3	20	11½
Captain	21100	15	14	15		51	14
Cariboo	1400	40	40	40	—2	64	35
Cassiar	7070	$15½	14½	14⅝	— ½	15⅞	14⅛
Cent Pat	5463	160	140	155	+10	215	140
Chester	77000	24½	20½	24	+2	30	17
Chib-Kay	15800	20	17	19	+1	30	16½
Chib M	7450	63	60	62	+2	83	48
Chimo	25700	85	72	82	+9	170	70
Chrom	310	160	150	150	—5	215	120
Coch Will	11135	385	370	370	—5	590	370
Coin Lk	13300	35	32	32	—1	75	26
Comb Mt	12650	23	22	22		31	20
Coniagas	13025	57	50	53	—3	110	50
Conigo	5000	16	16	16		32	16
Con-Key	26000	10	9½	10		14½	9½
Con Shaw	51105	29	25	29	+4	89	20
C Bellek	11500	7½	6½	7	+1	18	6
C Nisto	13450	34	30	30		34	30
C Nisto rt	37000	1	½	½		1	½
C Brewis	5000	17	17	17	—1	29	16½
C Callinan	2400	13	12	12	+1½	23	8½
Con Gillies	6200	7½	7	7½	+ ½	11	5½
C Halli	104933	71	55	64	—8	179	48
C Marben	6400	250	210	250	+15	550	210
C Marcus	1200	30	28	28	—2	85	25
C Mogul	12400	360	335	360	+15	445	320
C Morrison	22310	209	195	205	+5	276	175
C Mosher	1000	80	80	80	+3	115	71
Con Negus	13200	13	12	12½	— ½	25	12
Con Nichol	21666	13	12	13	— ½	23	11½
C Rambler	20080	210	192	208	+8	281	192
C Red Pop	44500	18	15	18	+3	21	7
Conwest	1720	640	610	625	+15	850	600
Cop Corp	24375	67	60	66	+3	125	57
Cop Fields	10688	127	115	120	+4	168	115
Cop-Man	25500	13	12	13	+2	20	10
Coulee	33725	43	38	42	+2½	93	24⅛
Courvan	675	16	16	16	—2	29	16
Cowich	22600	55	48	49	—6	109	48
Craigmt	3695	$13⅛	12½	12½	— ¼	14½	11½
Crestland	9184	25	24	24½		37	20½
Crowpat	58000	15	12	15	+1	7	7½
Deering	31625	16½	13½	16½	+3	21	12½
D'Aragon	23500	15½	15	15	— ½	21½	15
Deer Horn	21000	28	23½	27		39	22
D'Eldona	68784	75	65	75	+7	355	45

NOM	SEMAINE PASSEE					1966	
	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	Haut	Bas
Delhi Pac	3000	17	14½	17	+1½	19½	14½
Denison	14814	$55	52⅜	54	— ¼	68	35½
Dicknsn	3185	425	405	415	—15	555	400
Discovery	5190	176	175	175	—2	290	175
Dome	3112	$48	43⅜	47	+ ½	55	38½
Donalda	26400	16	12½	16	+1	41	11
Duraine	6250	49½	40	49½	+7½	65	35
Duvan	11600	11	10	11	+1	35	7½
East Mal	2200	160	155	155	—10	180	150
East Sull	12630	710	690	700	—10	970	690
F'west M	13100	12	11	11½	+ ½	21	11
F Mar	19350	315	290	310	—15	520	290
F Oren	3500	29	25	28	+3	54	25
Frncoeur	87450	15	12	13	+ ½	15½	10
Frobex	203815	138	105	133	+23	163	85
Genex	41000	35½	33	33½	—1	52	33
Gnt Masct	1225	103	105	105	—2	142	100
Giant YK	11860	$10⅛	995	10⅛	— ⅛	15¼	995
Glacier	13000	8	8	8	— ½	17	8
Glenn Exp	13500	12	11	12		17½	11
Goldray	11499	70	67	70	—2	85	50
Goldrim	344685	82	70	78	+8	82	27½
Gortdrm	22185	210	170	210	+15	345	170
Gradore	23700	46	31	45	+10	92	31
Grandroy	68200	27	18½	25	+3	36	18
Granduc	7225	400	370	400	+25	495	315
Granisle	5100	495	455	465	—30	605	355
Gulch	62700	12½	11	12		14	7
Gulf L	11000	9	8	8	—1	14	8
Gunnar	2135	193	177	186	+11	240	175
Green Point	12000	39	33	34	—4	146	30
Hard Rock	1600	11	11	11		14	9
Hastings	5300	200	180	190		270	180
Headway	71000	24½	20	22	+ ½	45	12
Heath	26000	7½	7	7½		21	6½
High-Bell	2650	840	800	825	+5	945	700
Holling	2480	$21¾	20⅜	21	— ½	28⅛	20⅜
Hud Bay	3673	$72½	70⅜	70⅜	— ¾	87	70⅜
Hu-Pam	1000	7	7	7	— ½	10	7
Hydra Ex	15800	21	18	21	+1	34	17
Int Bibis	32850	105	94	100	—6	202	70
Irish Cop	9000	28	24	28	+3½	34	22
Iron Bay	9400	225	203	225	+20	284	203
Iso	9600	135	122	134	+4	225	122
Jaye Exp	182000	28	20	23		100	18½
Jelex	118273	42	34½	40	+4	74	31
Joliet	46640	35	30	32	+2½	43	28
Jonsmith	21200	18½	17	17½	— ½	45	16
Joutel	9003	98	90	98	+7	123	88
Jowsey	1000	70	70	70	—1	95	55
Kerr Add	72181	$12⅛	11⅛	11⅛	— ⅛	13¼	915
K Anacon	7701	195	180	195	+10	310	180
K Desmond	8150	46	42	45	+3	88	40
Kirk Min	15564	11½	11	11	— ½	16	10
Kopan	11500	10	9	10	+1	16	9
Kam Kotia	15500	360	335	350	—10	460	335
Lab Min	845	$27	26⅛	27	— ½	36	26¼
L Dufault	27380	$11	10¼	10½	— ⅜	14⅛	10¼
Lakehead	14000	29	28	28	—2	48½	28
Lake Lyn	742	24	24	24	—3	35	23
L Osu	1000	13	13	13		18	13
L Shore	1728	251	250	250	—60	395	180
La Luz	5308	$19⅛	18	19	— ⅛	28½	16⅜
Langis	18400	43½	40½	41	—3	54	30½
Latin AM	15000	10	9½	9½	— ½	17	9
Kidd Cop	18000	60	50	57	+7	78	40
Kirk Min	5000	12½	12	12½	— ½	19	12
K Des rts	10000	½	½	½		1	½
Leitch	6280	535	515	525	—5	640	475
Liberian	535	12	12	12		20	12
LL Lac	5785	192	190	192	+2	212	170
Lorado	32900	120	115	119	—1	142	110
Louvict	57100	28	23	27	+1	77	23
Macassa	375	220	217	220		290	212
Macdon	10000	30	27	27	—1	64	27
MacLeod	5700	74	70	72	—2	105	70
Madsen	8391	145	132	135	—6	222	132
Malartic	1270	68	67	67	—3	85	60
Man Bar	9500	22½	21	22½	+ ½	29	20
Manoka MS	2200	8	8	8	—1	19½	8
Marchant	4100	165	150	165	+14	250	150
Martin	17000	47	42	47	+1	67	38
Matach	8718	8½	8	8½	+ ½	15	8
Mattgml	7689	$14¾	13½	13⅞	+ ⅜	20⅛	13½
Maybrun	16166	16½	15½	16½	+ ½	35	14
McAdam	94650	62	45½	59	+7	130	45½
McIntyre	3920	$104¾	94	95	—5¼	108½	84½
McWat	24400	47	40	43	+3	99	40
Mentor	36100	80	73	78	+3	89	52
Merrill	11700	87	81	84	—2	157	62
Meta Uran	13000	11	10½	10½	— ½	16	10
Metal Mine	5100	125	118	120	—5	182	118
Midrim	31533	42	36	39½	+ ½	56	35
Min-Ore	40517	10½	8	9	+ ½	16	8
Moneta	525	72	72	72	+1	110	70
Mt Wright	52500	33	29½	33	+2	50	29½
Multi-M	90650	192	165	185	+2	300	115
Nat Expl	9500	12½	12	12		30	12
Nealon	1000	10½	9	9		15½	9
New Ath	3500	22	21	21		33	21
New Bid	19000	5	4½	4½	— ½	11	4½
New Cal	22800	34	30½	33		87	28½
Newconex	500	665	605	665	+40	840	605
Nconex w	21950	170	130	164	+4	410	130
N Goldvue	61600	8½	6	8	+1	11	4
N Harri	9000	10½	10	10½	+ ½	31	10
N Hosco	15150	284	255	283	+25	370	225
New Jason	6500	5½	5	5	— ½	10	5
N Kelore	9000	9½	9	9		14	9
Newlund	338200	23	19	21		25½	15
N Mylama	33500	21½	9	10	— ½	22	9
N Senator	111000	38	27½	34	+4½	62	16
New Taku	8500	38	35	36	—1	60	30
Nick Rim	15600	12½	12	12½		22½	12
Nor-Acme	2450	11	11	11	— ½	21	10½
Norbeau	43150	110	95	101	—9	154	95
New Que Ry	3423	550	515	550		635	440
Norbaska	5964	74	65	66	—8	80	62
New Imp	8400	148	140	143	—4	152	140
Norgold	37000	12	10½	11	—1	20	10
Norlex	37100	16	15	16	+ ½	30	15
Normetal	4325	425	400	410	+10	505	395
Norpax	73200	15½	13	14½	— ½	21	13
N Bordu	8500	10	9	10		15	9
North Exp	8600	52	48	52	+2	168	45
N Coldstrm	2925	78	76	78		113	74
N Rank	11500	29	27½	29	+ ½	48	27½
Northcal	11600	39½	37	38	—1	49	29
North Can	3080	149	140	141	+1	226	140
Northgte	31417	580	505	565	+35	920	505
Norsp A w	2365	40	39	39	—5	99	35
N Beauc	1500	38	36	36	—4	54	36
Nudul	9000	15	13	15	+2	28	13
Obaska	22500	11	7	10		18½	7
O'Brien	12400	120	100	115	+10	196	100
Opemiska	18691	975	905	960	+40	11⅜	880
Orchan	12415	270	240	270	+20	545	235
Osisko	2500	38	36	38	+1	58	36
Pamour	805	175	168	175	+1	200	165
Paramq	71000	14	12	14	+2½	18	10
Patino	7327	10½	10	10½	+ ½	12⅜	975
Pax Int	20250	24	22	23½	+ ½	50	22
Pce Expl	30399	23	21	23	+2	39	20
Peerless	63180	14½	12	13½	+2	17	10
Perron	3300	9	7½	9	+1	11	7
Pick Crow	605	19½	19½	19½	+1½	36	16½
Pine Point	12682	57	50½	55⅞	+ ⅞	74	50½
Placer	6245	$23½	22¾	23¼	— ½	29⅛	22¾
Porc Pay	3849	11	10½	11	+ ½	31	10½
Pow Rou	500	33½	33½	33½	—1½	50	31
Preston	7910	14¼	12¾	14	+ ⅜	17⅜	10½
Probe	13800	20	17½	18½	— ½	51	17½
Purdex	33700	10	8½	9½	— ½	18	8½
Pyramid	5565	650	575	625	—25	13⅜	537
Que Chib	35400	17	15	16	+1	23	14
Que Lith	300	235	230	230	—15	410	230
Que Man	128525	32	27	31	+6	51	22
Q Mattg	1566665	135	98	109	+16	125	14
Que Sturg	2000	31	28	28	—5	56	28
Quemont	795	$10	980	10	+20	11⅜	980
Quonto	9550	7	6½	7		13	6½
Radiore	67200	58	49	54	—4	137	49
Rayrock	26000	136	122	126	—4	175	103
Rio Alg	23634	$23¼	21⅞	22¾	+ ⅛	28⅛	19
Rix Athab	14300	25½	24	24	—1	42	22
Rockwin	62164	116	106	112		144	65
Roman	22400	$13⅞	13	13½		17¾	740
Rowan C	4000	6½	6½	6½		11½	5½
Ryanor	28500	17	12	17	+2½	31	12
Rio Alg pr	355	$98½	96½	98½	+2⅛	100¼	95¼
Rio Alg wt	3775	$11½	10½	11⅛	+ ½	16¼	10¼
Satellite	46300	28	21½	25½	+3½	91	18
Sherritt	36625	515	425	500	+70	630	425
Signa	1600	515	485	515	+15	565	485
Sil Eureka	2790	150	125	125	—30	209	115
Silverfld	4300	340	325	340		390	270
Silvmq	273762	62	51	58	+7	72	34
Sil Miller	13300	17	15	16	+1	30	15
Sil Stdnd	5400	105	99	105	+5	150	99
Siscoe	15512	360	340	350		450	222
Stanrck	3385	220	210	220	—2	310	89
Steep R	15105	560	530	550	+10	705	515
Sud Cont	74700	30	23	30	+5½	36	21½
Sullivan	5985	470	435	440	—30	640	435
Sunburst	10700	11	11	11		17	11
Teck Crp	4570	510	505	505	—10	605	505
Territory	2140	13½	12	13	—1½	19	12½
Texmont	132325	82	73	79		135	72
Texore	17850	26	23	26	+2½	51	22½
Tex-Sol	7400	28	24	24	— ½	50	24
Thom L	500	46	46	46	+1	80	40
Tombill	14000	100	99	100	+1	160	99
Torbrit	40800	72	64	67	—5	112	48
Tormont	10500	9½	9	9	— ½	24	9
Towag	1500	10	10	10	+1	18	8
Tribag	32400	122	105	118	—8	345	90
Trin Chib	26000	11	10½	11	+ ½	13	9
Tundra	33200	55	45	50	—5	90	45
U Mining	1000	26½	26½	26½	— ½	36	26
U Asbestos	9600	280	260	270	—15	465	260
Un Buf	189550	62	57	60	—4	94	50
UCL Mine	11800	13	11	12	—1	27	11
Un Keno	22782	650	550	620	—40	885	400
Un Macfie	6500	18	17	18	+1	25½	15
U Mindam	4000	16	16	16		20	16
Utd Porc	12000	13	12½	12½	— ½	18	12½
Upp Can	1900	172	168	172	+6	179	150
Urban Q	142223	20½	19½	20		39	15
Vespar	184100	52	45	49	+2	52	25
Wasmac	29500	130	123	130	+13	159	115
W Beaver	7750	13	12	12		20	9
West Mine	11326	485	460	465	—15	615	460
White Star	31200	33½	31	33½	+ ½	53	30
Wilco	13860	47	35	34	+6½	175	35
Willroy	15250	149	144	149	+2	209	144
Win Eld	10600	25	23	25	+3½	34	21½
Windfall	13300	28	27	28		44	24
Wr Harg	100	125	125	125	+10	197	76
Yale Ld	18500	20	19	19½	+ ½	28	13
Yk Bear	4201	221	213	215	—7	315	172
Young HG	4000	6½	5½	5½		8	5
Yukon	36220	139	120	133	+16	165	65
Zenmac	28840	33½	32	33½	+1½	42½	30
Zulapa	36000	18½	17	18½		29	17
HUILES							
All Rox	709	17½	17½	17½	— ½	30	17
Alminex	5140	410	390	390	—15	510	390
Am Leduc	359700	23½	20	23	+2	45	15
Anchor	21000	10	8	8	—2	17	8
Asamera	21400	325	275	305	—20	515	208
Banff	29463	$11⅛	10¼	11⅛	+ ½	19¼	775
Bralar	500	70	70	70	+10	75	55
Calvert	40600	33	29	31	+1	38	27
CS Pete	16325	198	179	191	+3	350	179
C Delhi	986	199	180	199	—1	215	180
C Ex Gas	33475	420	385	405	—10	535	255
C Homestd	3600	205	160	205	+15	310	155
C Longd	6398	22	22	22		32	17
C Sup Oil	8483	$19⅛	18¾	19½	+ ⅛	24⅛	18⅞
Cdn Triant	850	280	250	280	+30	420	250
Cheftian	18575	830	775	800	+25	13⅞	615
Cent Del	10041	995	980	985	+5	14½	980
Charter	300	290	290	290	—25	690	285
C West P	14684	191	175	175	—10	215	139
C Gridoil	13930	475	450	470	+10	700	390
Dome Pete	7290	$18⅛	16	18⅛	+ ⅛	19¼	13⅞
Dynamic	67835	325	300	310	—5	490	127
Fargo	11600	288	275	285		410	275
Fr Pete	3100	370	365	365	—5	490	365
Gr C O Suds	1785	$10¼	10	10⅛	— ⅛	14⅛	10
Gr Plains	425	$10⅛	975	10⅛	— ⅜	14	975
Int Helium	116083	284	257	254	+19	290	124
Midcon	21040	54	52	54	+1	77	32
Mill City	27264	205	191	205	+7	269	80
Nat Pete	1000	167	163	167	—23	325	163
N Cont	7400	40	35½	40	+2	43	33
N Davies	4300	16	15	15	—1	29	15
N Am Gas	28600	26	22	24½	—1	67	21
N C Oils	8810	287	233	272	+2	500	233
Numac	7900	168	159	168	+8	185	135
Okalta	2510	17½	17	17	—1½	38	15
Palliser	1000	49	49	49		60	49
Permo	33150	26	24	26	+1	43	21
Pervo	1000	190	175	190	—35	295	175
Petrol	8400	59	56	57		90	56

(Suite à la page 14)

NOMINATION CHEZ COMINCO

M. R. Hendricks, président, annonce la nomination de M. R.J. Armstrong au poste de vice-président, Exploration, chez Cominco Ltd. Cette nomination est entrée en vigueur le 1er septembre. M. Armstrong, qui est diplômé en génie minier de l'université de l'Alberta, est entré à l'emploi de Cominco en 1935. Il a détenu des postes de superviseur senior dans plusieurs établissements miniers de Cominco, puis il est devenu assistant du vice-président, chargé des mines, en 1956. En 1960, il était nommé gérant, Exploration. M. Armstrong demeure à Montréal.

NOMINATIONS À LA MURPHY OIL QUEBEC LTD.

Germain Lucier

Guy Archambault

A.W. Grant

Monsieur Di Tomaso, gérant de la division du marketing, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes : M. Germain Lucier est nommé au poste de gérant des ventes au détail et est responsable de la mise en marché des produits de la compagnie par l'intermédiaire des stations de service. M. G. Archambault a été nommé gérant des ventes en gros et est responsable de l'accroissement des ventes parmi les marchands, les distributeurs et les comptes industriels. M. A.W. Grant assume une nouvelle position tout récemment créée, au poste de gérant de l'approvisionnement et analyste économique. Ces trois nouveaux gérants ont leurs bureaux au 5075, rue de Sorel, à Montréal, et seront actifs dans la division de la Murphy Oil Quebec.

Dividendes

Shell Investments Ltd. 27½ cents l'action de premier privilège, 1er octobre, inscription 17 septembre.

Supertest Petroleum Corp. Ltd. $1.25 l'action privilégiée 5 pour cent, 15 octobre, inscription 15 septembre.

Niagara Wire Weaving, 20 cents l'action ordinaire et 20 cents l'action de classe B, 1er octobre, inscription 9 septembre.

Somerville Industries Ltd. 70 cents l'action privilégiée $2.80, 1er octobre, inscription 15 septembre.

Columbia Cellulose Co., 30 c. l'action priv., 30 sept., inscription 16 sept.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd, 10 cents l'action ord., 1er oct., inscription 7 sept.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière, avec leurs changements :

Volume	INDUSTRIELS	Dernière Vente	chgmt de la sem.	Volume	MINES & PETROLES	Dernière Vente	chgmt de la sem.
137 904	Brinco	5⅞	+ ⅛	831 350	Carbec	.40½	+.06
63 981	Alcan	29⅝	— 1⅛	483 700	Pennbec	.29	+.02
30 300	Massey	27	— ⅜	420 550	West Hill Cop.	.77	—.01
23 103	Cdn. Brew.	6⅝	— ⅛	223 200	Louanna	.25	—.02
20 437	C.P.R.	56⅜	+ 1⅛	203 400	Wisconsin	.52	+.01
17 967	Bell Telephone	50¼	+ ⅜	129 150	Western Tin	.65	—.03
17 220	MacMillan	24⅞	———	109 500	Agassiz	.39	+.03
15 270	Dom. Stores	18⅜	— ⅛	96 300	Chipman	.34½	—.00½
14 521	Abitibi	10⅜	———	69 500	James Bay	.32	+.02
13 975	Rothmans	29⅛	— ⅜	67 000	Rusty Lake	.19½	—.02½

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a cédé hier 1-32 à $1.07 17-32.

La livre sterling a baissé de 3-16 à $2.99 3-4.

-O-

NEW YORK — Le dolalr canadien a gagné hier 1/32 à 92 63/64 au regard de 93 1/64 vendredi dernier.

La livre sterling était inchangée à $2,78 47/64.

B.A. Oil Co. donne sept bourses d'étude

de $4,000 chacune à des enfants d'employés — Heureux gagnants

TORONTO. — Les gagnants des sept bourses d'études de $4,000 de la British American Oil décernées annuellement à des enfants d'employés de la compagnie, dans toutes les régions du Canada, ont été annoncés ces jours-ci.

Les gagnants recevront $1,000 par an pendant une durée allant jusqu'à quatre ans d'études à l'université de leur choix. Les universités que fréquenteront les gagnants recevront également des octrois sans condition de $500 par an.

Ce sont :

Brian Caine, 11220 avenue Alfred, Montréal-Nord 39, P.Q., qui étudiera à l'université Sir George Williams pour son diplôme de B. Comm. Il est le fils de M. R. Caine, contremaître-adjoint à la raffinerie de Montréal-Est. Milfred Crommelin, 3560 West 31st Avenue, Vancouver, C.-B., qui étudiera à l'université de Colombie-Britannique en vue de l'obtention de son B.A. Sc. Il est le fils de M. E. C. Crommelin, vérificateur des stocks au bureau central pour l'Ouest, à Calgary.

Douglas Inkster, 1030 Cedar Grove Blvd., Oakville, Ont., qui étudiera à l'université de Waterloo en vue de l'obtention de son B.A. Il est le fils de M. M.A. Inkster, acheteur national au siège social à Toronto. Charlotte Légaré, 800, 124e rue, Shawinigan-Sud, P.Q., qui étudiera à l'université scientifique Shawinigan, affiliée à l'université Laval. Elle est la fille de M. Gaston Légaré, chimiste à l'usine de la Shawinigan Chemicals Ltd. Richard Lounsbury, 111 Waskatenair Crescent, Calgary, Alb., qui étudiera à l'université de l'Alberta, à Calgary, pour l'obtention de son B.A. Il est le fils de M. D.H. Lounsbury, acheteur-adjoint à la Royalite Oil Company Ltd., Calgary.

John Lovering, 26 Stratheden Road, Toronto 12. Ontario, qui étudiera à l'université de Toronto pour son B.Sc. avant d'entrer en médecine. Il est le fils du directeur médical, le Dr J.D. Lovering, du siège social à Toronto. Janice Vinnish, 1305 Wilson Crescent, Saskatoon, Sask., qui étudiera à l'université de Saskatchewan pour son B. Ed. Elle est la fille de M. A.J. Vinnish, technicien en chef des instruments à la raffinerie de Saskatoon.

Bon semestre pour Zeller's

Chiffres jamais atteint dans son histoire

La compagnie Zeller's Limited qui possède maintenant 108 magasins situés d'un océan à l'autre au Canada a enregistré durant le premier semestre de 1966 des ventes de $47,066,940; c'est une augmentation de $5,818,611, soit de 14.1% comparativement aux six premiers mois de 1965.

Dans sa dernière lettre aux actionnaires, le président, M. John G. Curtin rappelle que cette augmentation s'ajoute à celle de 18.3% marquée par les ventes au printemps de 1965 par rapport à la période correspondante l'an dernier.

Les bénéfices de Zeller's, qui fut fondée à Montréal en 1931, ont augmenté eux aussi bien que l'ouverture de nouveaux magasins, dans le cadre d'un programme d'immobilisations accrues ait occasionné des dépenses plus considérables. Les bénéfices nets se sont élevés au chiffre définitif de $1,101,420, ce qui représente, après paiement des dividendes privilégiés, .33 par action ordinaire, contre .32 pour la période correspondante de l'année précédente.

Au premier semestre de l'exercice 1966, comme de l'exercice 1965, les détenteurs d'actions privilégiées ont reçu deux dividendes trimestriels de .56¼.

Et pendant le premier semestre de 1966, la compagnie a versé deux dividendes trimestriels de .15 par action ordinaire. Ces dividendes ont augmenté chaque année depuis trois ans. Ils avaient été de .12½ en 1965 et de .10 en 1964.

Le 31 juillet 1966, 3,081,280 actions ordinaires étaient en circulation, contre 3,058,740 un an plus tôt.

PARC INDUSTRIEL CANDIAC

- à 15 minutes — Montréal-centre-ville
- CN-CP (ch. de f.) ; Hydro et Gaz naturel
- tarif-transport zone métropolitaine
- services publics municipaux
- terrains et superficies: toutes dimensions

renseignements par : téléphone ou correspondance

AGENTS EXCLUSIFS

WESTMOUNT REALTIES COMPANY

1367, avenue Greene, Montréal (6e) 935-8541

Pouvez-vous, sur le champ, définir un certificat de droit de souscription?

"Un certificat de droit de souscription, pourriez-vous répondre avec confiance, est un certificat qui donne à son possesseur le droit d'acheter certaines valeurs à un prix fixé à l'avance, à n'importe quelle date donnée ou durant une certaine période de temps." Mais . . . peut-être cherchez-vous encore.

Quoiqu'il en soit, vous êtes toujours le bienvenu chez Grant Johnston. Que vous soyez expert ou novice, gros ou petit acheteur, toutes les ressources de notre bureau sont à votre disposition. Même si vous n'êtes jamais entré dans un bureau de courtier, vous vous sentirez bientôt chez vous chez Grant Johnston. Dans le langage courant, nous discuterons des possibilités du marché et des méthodes d'investissement. Venez en discuter.

Grant Johnston
& CO. LIMITED

1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200
Membre: Bourse de Montréal • Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gérin-Lajoie

(Suite de la première page)

nouveaux dont la pensée ne correspondrait pas avec les objectifs du ministère de l'éducation, objectifs qui me semblent partagés par l'ensemble de la population.

"N'attendez pas de coup d'éclat réactionnaire en éducation. Craignez les attitudes ni chair ni poisson qui constituent un vrai retour au duplessisme, parce que c'est un retour aux solutions à la pièce."

SEPT PROJETS URGENTS

M. Gérin-Lajoie a rappelé que l'objectif fondamental que s'est fixé le gouvernement Lesage en matière d'éducation en 1960-61, c'est d'établir "un système d'éducation qui soit public, gratuit, universel, polyvalent et complet". Cet objectif est déjà en grande partie réalisé mais il reste des étapes capitales à franchir.

Le député a indiqué sept projets qui sont d'une urgence absolue, qui étaient prêts à être mis en oeuvre au début de l'été et qui doivent être mis en oeuvre sans aucun délai : 1) l'ouverture de bureaux interrégionaux pour décentraliser l'administration scolaire ; 2) la publication du document expliquant la réorganisation des cours élémentaire et secondaire prévue par le règlement no un du ministère ; 3) l'établissement progressif d'un réseau d'institutions offrant l'enseignement pré-universitaire et professionnel ; 4) la formation des matires ; 5) l'université du Québec ; 6) l'éducation permanente; 7) l'aide aux étudiants.

Ces sept projets sont "plus urgents que tout ce que contient la troisième tranche du rapport Parent", publié en mai, a précisé M. Gérin-Lajoie et le gouvernement a les moyens financiers de tous les mettre en oeuvre progressivemant.

A défaut d'une action immédiate dans ces sept domaines, le "grave fouillis" qui existe présentement dans le système d'éducation québécois non seulement se perpétuera, mais s'accentuera. D'autre part, un grand nombre de talents ne pourront pas contribuer à l'essor du Québec et un grand nombre de jeunes seront brimés dans leur droit naturel à ce que la société favorise leur épanouissement.

"Les nouveaux gouvernants peuvent difficilement prétendre qu'il leur faut du temps et du temps, qu'il leur faut réétudier les choses parce que ces mesures sont le fruit d'une véritable gestation dans le milieu québécois": elles ont été élaborées à l'issue d'au moins 18 mois d'études et de consultations dans les milieux concernés.

Si le gouvernement Lesage ne les a pas mis en oeuvre, c'est qu'il n'en a pas eu le temps: depuis la publication de la seconde tranche du rapport Parent, en novembre 1964, il s'est écoulé moins de deux ans et ce délai n'est pas exagéré pour faire de telles études et consultations. Mais aujourd'hui, tous ces projets sont prêts.

M. Gérin-Lajoie a reconnu que la réforme scolaire a été l'une des causes de la défaite du parti libéral le 5 juin. "C'est surtout parce que le gouvernement libéral a manifesté trop de timidité et a tardé à prendre certaines décisions; c'est le fait que ça n'a pas été assez vite, plutôt que trop vite."

M. MASSE: CONTINUER

M. Gérin-Lajoie a déclaré qu'il s'interroge sérieusement sur la capacité qu'auront les nouveaux responsables du ministère de l'éducation de résister aux pressions de leur propre milieu.

Dans son exposé, le ministre associé à l'éducation, M. Marcel Masse, a beaucoup insisté sur la nécessité de l'éducation au Québec en s'adressant manifestement aux groupes qui s'opposent à la réforme scolaire; selon certains, il visait ainsi indirectement une bonne partie des députés de l'U.N.

Réaffirmant la nécessité de continuer la réforme scolaire, il a dit: "Si l'éducation doit être assurée par l'Etat à tous les citoyens, il est tout aussi essentiel que les hommes politiques en fassent un facteur de développement et non un instrument de tactique partisane."

Insistant sur le lien direct entre l'éducation et la croissance économique, il a ajouté : "Il est temps que nous cessions d'identifier l'école exclusivement comme la protectrice de notre langue et de notre foi. Je veux bien que depuis 300 ans elle nous ait permis d'ériger un rempart contre les impérialismes que l'on connaît, mais il faudra en arriver un jour à en faire la véritable voie de notre liberté.

"Aujourd'hui, je tiens à le dire à tous ceux qui n'ont pas encore compris et le répéter à tous ceux qui ne sont pas encore convaincus : c'est par l'éducation que le Québec pourra se ranger du côté des sociétés modernes; c'est par l'éducation que les citoyens que nous sommes pourront vivre le plus humainement du monde, en tirant profit des connaissances nouvelles, de la science et de ses inventions.

Notant les difficultés que la réforme scolaire impose aux familles et aux étudiants, en particulier le transport des écoliers sur de grandes distances et les taxes scolaires, M. Masse a déclaré : "Quel est le prix d'une scolarisation prolongée en comparaison avec les effets formidables qu'elle procure ?... Jamais un sacrifice n'aura tant rapporté, à chaque individu et à l'ensemble de notre société, que celui-là."

Johnson répond

(Suite de la première page)

Ainsi, il est clair que même si l'idée lancée par le général de Gaulle peut paraître attrayante à certains secteurs de l'opinion américaine, elle n'est pas considérée comme pratique, à l'heure actuelle, par l'administration.

Cette réaction américaine aux déclarations du président de la République française semble trouver son origine dans un malentendu fondamental sur les causes de la situation actuelle au Vietnam, sur le caractère de la guerre qui se déroule dans ce pays et enfin, sur l'identité des forces en présence, souligne-t-on.

Washington n'est pas d'accord avec le général de Gaulle lorsque celui-ci laisse entendre que les Etats-Unis avec leur puissance "politique et militaire" sont arrivés au Vietnam après le départ des Français pour, en fait, prendre leur succession. Les Américains font valoir qu'ils ne sont allés au Sud-Vietnam que pour conseiller les forces de ce pays à l'appel des autorités de Saigon, et que ce n'est qu'en raison des infiltrations de guerrillas d'abord d'origine sud-vietnamienne et, ensuite, d'unités régulières nord-vietnamiennes, qu'ils ont dû procéder à une escalade militaire.

Pour les Etats-Unis, il s'agit là d'une agression caractérisée, marquée du sceau des "guerres de libération" communistes, organisée selon les méthodes traditionnelles dans ces conflits sur la base de la subversion et de l'infiltration. Il ne s'agit donc pas, pour le gouvernement américain, d'une "guerre civile" comme l'a déclaré le général de Gaulle.

Quelles sont enfin les "forces étrangères" au Sud-Vietnam ? Le silence du général de Gaulle à l'égard des régiments nord-vietnamiens opérant actuellement au Sud-Vietnam et son appel dirigé uniquement à ceux "venus de l'autre rive de l'ocean Pacifique" paraît indiquer qu'il ne considère pas les soldats de Hanoï comme des "forces étrangères." Il est évident que, pour les Etats-Unis, les Nord-Vietnamiens sont autant étrangers qu'eux-mêmes au Sud-Vietnam et que l'aide fournie au Vietcong par la Chine continentale et l'Union soviétique ajoute encore au caractère international du conflit que déplore le général de Gaulle.

Malgré leur aspect négatif, les réactions officielles américaines n'en restent pas moins nuancées. On ignore d'abord si le général de Gaulle a eu, lors de sa conversation avec un diplomate nord-vietnamien quelque indication nouvelle susceptible d'ouvrir la voie à une négociation. On souhaite vivement dans l'administration obtenir des éclaircissements à cet égard.

Lettre de Rome

(Suite de la page 5)

Mgr Moeller estime que les efforts de Teilhard de Chardin pour résoudre ce problème présentent quelque analogie avec l'oeuvre entreprise jadis sur un autre plan par l'abbé Henri Bremond. Même si un grand nombre des conclusions de Bremond ne sont plus acceptées aujourd'hui, il a eu du moins le grand mérite d'aborder en pionnier un domaine alors presque universellement négligé : l'histoire littéraire du sentiment religieux dans les lettres françaises. Peut-être rendra-t-on un jour au père Teilhard de Chardin un hommage analogue, tout en faisant sur sa pensée et son système les graves réserves qui s'imposent du point de vue de la philosophie et de la théologie.

Ombres et lumières

Que penser — ce fut la dernière question posée à Mgr Moeller — que penser des déceptions provoquées chez les protestants et chez les anglicans par la récente instruction de Rome sur les mariages mixtes ?

Mgr Moeller rappela à ce propos qu'il s'agit d'une Instruction provisoire et non pas d'un document définitif. Instruite par l'expérience, Rome pourra plus tard modifier les normes données. Du reste, il sera impossible de trouver une solution apte à satisfaire pleinement tout le monde. Il ne faudrait toutefois pas oublier que, au-delà de leurs divergences en matière religieuse, les époux croyants, dans un mariage mixte, ont des domaines où peut régner l'accord, de même que dans les réunions oecuméniques protestants et catholiques peuvent s'unir dans la récitation de prières tirées de la Bible, communes à tous.

Il y a une dizaine d'années, il eût été impensable que le chef du "ministère de l'instruction publique" et un des responsables du Saint-Office se prêtent aux questions des journalistes.

Vatican II porte ses premiers fruits. A Rome on comprend aujourd'hui mieux que jadis ces paroles de Pie XII à un groupe d'intellectuels français conduits au Vatican par Jacques Maritain : "Que peut-il y avoir de plus cher à l'Eglise que la lumière et la vérité ?"

GEORGES HUBER

La Chambre

(suite de la première page)

Il est probable, au surplus, que des groupes régionaux — par exemple les gouvernements des provinces Maritimes et ceux des provinces de l'Ouest — tiendront à communiquer leurs suggestions ou leurs objections. Il ne fait aucun doute, non plus, que des groupes d'hommes d'affaires et des syndicats seront inscrits parmi les tout premiers témoins.

Et puisque le projet de loi envisage, dans certains cas, l'abandon d'embranchements ferroviaires non rentables, on peut prévoir que des associations municipales, voire des municipalités particulières, tiendront à faire valoir leurs points de vue.

Déjà, vendredi dernier, les premiers ministres de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan ont exprimé l'avis, dans un télégramme adressé à M. Pearson, que le projet de loi C-231 placera les "expéditeurs captifs" dans une situation pire que celle qu'ils ont à déplorer présentement. Les "expéditeurs captifs" sont les entreprises qui dépendent des seuls chemins de fer pour assurer le transport de leurs marchandises et qui, en conséquence, ne peuvent se prévaloir des avantages découlant de la concurrence entre le rail et le camion, ou entre le rail et le transport maritime. Les trois premiers ministres pensent que le projet de loi ne corrige pas le traitement injuste fait aux expéditeurs captifs. Déjà, a dit M. Thatcher dans une conférence de presse, il en coûte moins cher d'expédier ses marchandises de Toronto à Régina en passant par Vancouver que de les envoyer directement de Toronto à Régina. Or, nous craignons, a dit le premier ministre de la Saskatchewan, que le bill C-231 n'aggrave cette situation.

Mais aux Communes, vendredi, le ministre des transports, s'est efforcé de rassurer les provinces de l'Ouest. Il ne faut pas croire, a-t-il dit, que les embranchements jugés peu rentables seront abandonnés brusquement du jour au lendemain. Le cas échéant, a dit M. Pickersgill, les suppressions seront opérées graduellement.

Wilson

(Suite de la première page)

Il a souligné d'autre part que, pour que les mesures actuelles servent de tremplin à une expansion future, deux conditions essentielles devaient être remplies: l'accroissement de la productivité, c'est-à-dire notamment l'élimination des pratiques restrictives et du sur-emploi, ainsi que l'application stricte de la politique des prix et des revenus.

Le premier ministre a rejeté d'autre part l'accusation selon laquelle le gouvernement entendait remettre en question le principe de la libre négociation entre les syndicats et le patronat.

M. Wilson a demandé aux syndicats de se pencher en priorité sur le problème du rendement, déclarant que des accroissements de salaires qui ne correspondent pas à des accroissements de productivité ne peuvent mener en fait qu'à la ruine et au chômage.

Masse

(suite de la première page)

pes qui permettront d'assurer la gratuité scolaire à tous les niveaux. Il a dit qu'il ne peut pas appuyer l'UGEQ en ce qui a trait à la réduction du plafond des emprunts. On sait que c'est sous le règne de M. Gérin-Lajoie que ce nouveau régime d'aide aux étudiants a été mis au point.

L'ancien ministre a dit qu'il est inacceptable que les étudiants ne paient pas leurs frais de scolarité, parce qu'alors ils se font justice à eux-mêmes : ils doivent plutôt chercher à rallier l'opinion publique à leur cause en recourant à des moyens légitimes.

Alors que le nouveau ministre associé à l'éducation a facilement reconnu que le nouveau régime est "un cataplasme", M. Gérin-Lajoie a contesté cette affirmation. "Le projet établit la gratuité scolaire au niveau post-secondaire, il indique les étapes en vertu desquelles le plafond des prêts sera progressivement réduit et il constitue une très nette amélioration sur le régime actuel, qui a été établi en 1961.

Un cataplasme

Au sujet de l'établissement d'un plan réglant la progression vers la gratuité scolaire et l'accessibilité physique aux études, M. Masse a signalé que ce serait l'idéal. Sa réalisation immédiate coûterait environ $35 millions et se révèle impossible, compte tenu des ressources financières limitées du gouvernement. De plus, le ministère de l'éducation ne pourra jamais établir un tel plan s'il n'y a pas au préalable un plan d'ensemble pour toutes les activités gouvernementales : équipement, budget, etc. "Ça nous amène fort loin", a-t-il commenté.

Le nouveau régime est un cataplasme, c'est évident. Mais il a au moins l'avantage d'améliorer ce qui existait. Et nous espérons pouvoir l'améliorer encore l'an prochain.

En ce qui concerne la réduction du maximum des prêts réclamée par l'UGEQ, il a dit : "Le gouvernement ne possède pas les disponibilités financières qui lui permettraient de répondre à une telle demande." Cette demande, a-t-il précisé, coûterait $3,000,000 de plus au gouvernement. La solution retenue par le gouvernement tient compte de la capacité d'emprunt des étudiants et des implications du système par rapport au budget du gouvernement.

"Au lieu de réclamer $3,000 000 ou $35,000,000, a-t-il ajouté en réponse à une question, qu'on marche un peu moins et qu'on pense un peu plus et qu'on nous dise où le trouver cet argent...

"Si on veut continuer à vivre en Amérique du Nord, il faut cesser de progresser à coups de privilèges. C'est vrai pour les étudiants comme pour les institutions d'enseignement. Il faut tous travailler ensemble. Ce n'est peut-être pas drôle, mais on est pris: il n'y a pas d'autres solutions."

Et m... au reste

Quelques instants auparavant, M. Masse a signalé que les étudiants ne veulent plus aller en classe parce qu'on ne les aide pas assez financièrement, que les maîtres ne veulent plus enseigner parce qu'ils ne sont pas assez payés, que les parents veulent retirer leurs enfants des écoles parce que celles-ci sont trop éloignées. Si ça continue, il n'y aura plus personne dans les écoles, a-t-il dit.

"On s'en vient dans un climat d'anarchie. Personnellement je veux bien. Mais tôt ou tard, il faudra bien cesser de rester assis cul sur tête et de crier, il faudra bien se donner la main et le reconstruire ce monde.

"Tout le monde réclame au nom de ses droits. Tout le monde dit avoir des droits. D'accord. Mais si personne ne comprend que chacun a aussi des devoirs vis-à-vis des autres, nous disparaîtrons tous avec nos droits en poche. A un moment donné, il faut faire ce qu'on peut dans un monde X. Si on refuse de faire peu afin de pouvoir tout faire en même temps, on va toujours attendre".

Chacun tire sur la couverte, a-t-il continué. "Les étudiants se fichent éperdument des agriculteurs: ils veulent des bourses. Les agriculteurs se fichent éperdument des étudiants: ils paient trop de taxes". Et ainsi de suite.

"J'en ai pris mon parti. Je ne mettrai plus une queue de pie, mais une queue de canard, je ne lirai plus les journaux et je vais faire ce que je pense qu'il faut faire. Et m... au reste!"

Le ministre a été longuement et chaleureusement ovationné à la suite de cette sortie. Il est alors apparu évident que le plus jeune membre du cabinet Johnson avait relevé le défi : symbole de la "nouvelle vague" dans l'Union nationale, il avait réussi à convaincre son auditoire qu'il était à la hauteur de son "public image". A cette fin d'ailleurs, M. Masse a mis tous les atouts de son côté : en plus de ses déclarations et du ton sur lequel il les a faites, sa tenue vestimentaire elle-même était une "copie conforme" : une chemine sport sobre mettait en relief une veste sans col, en lainage et en daim.

Les instituts

Dans son exposé, M. Masse a également traité de l'enseignement pré-universitaire et professionnel (12e et 13e années), sujet que le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, avait abordé lors de la séance d'ouverture de la session d'étude.

Il a dit que "la prochaine année sera celle de l'enseignement pré-universitaire et professionnel" ; 2) la nécessité d'organiser au Québec ce type d'institution qu'a préconisé la Commission Parent n'a plus besoin de justification ; 3) "il m'apparaît extrêmement important que des expériences pilotes soient tentées au cours de la prochaine année scolaire".

Cette session d'étude de la Presse étudiante nationale, qui s'est déroulée au camp Mère-Clarac à St-Donat, depuis jeudi soir jusqu'à hier midi, a impressionné les nombreux observateurs présents.

D'une part, par la galerie des personnes invitées à adresser la parole : un ministre (M. Marcel Masse), deux ex-ministres du cabinet Lesage (MM. Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque), un sous-ministre (M. Arthur Tremblay, éducation) et un député (M. Robert Bourassa). Sans compter le secrétaire général de l'Union nationale des cultivateurs, M. Paul-Henri Lavoie, le vice-recteur du collège Ste-Marie, M. Paul-Emile Gingras, le professeur Jacques Henripin, de l'université de Montréal, ainsi qu'une quinzaine de journalistes professionnels, dont le président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, M. Louis Martin.

D'autre part, par la participation nombreuse (environ 160) des journalistes étudiants canadiens-français ; par le sérieux avec lequel ces jeunes de 14 à 20 ans ont travaillé pendant ces cinq journées, depuis 9h.30 du matin jusqu'à 11h. du soir ; par l'expérience nouvelle qui a été tentée d'amener les "campeurs" à effectuer des travaux pratiques : ils ont publié chaque jour un journal de quatre pages intitulé "PEN-Matin". Ce serait le premier quotidien de langue française publié par des étudiants en Amérique du Nord.

Les trains

(Suite de la première page)

dans des métiers et si, comme on peut le prévoir, les journaliers et les manoeuvres reprennent le travail, les hommes de métier seront peut-être entraînés par le mouvement de retour au travail.

Aux messageries de la gare Bonaventure, qui fonctionnaient partiellement vendredi, les piquets de grève sont toujours présents, de même qu'aux gares de triage du CP et du CN.

Mais des porte-parole des deux grandes compagnies ont déclaré hier soir que les trains peuvent rouler durant quelque temps sans le concours des usines d'entretien.

En fin de semaine, à la suite d'une réunion très mouvementée de la section 334 de la Fraternité canadienne des cheminots et employés de transport, la plupart des dirigeants ont démissionné en guise de protsetation contre la consigne syndicale du retour au travail, consigne donnée malgré le voeu de l'assemblée qui refusait d'obtempérer à la loi du Parlement. Hier, M. Jim Levia, nommé administrateur de cette section, a désigné M. Alphonse Gagnon au poste de président d'office "jusqu'à avis contraire". Il s'agit d'une mise en tutelle de section. Par la suite, la Fraternité a publié une déclaration dans laquelle il est souligné qu'il serait contraire à l'intérêt des membres de poursuivre la grève et qu'un tel acte serait un défi à la loi et au Parlement canadien. "En conséquence, conclut la Fraternité, nous incitons tous nos membres à retourner au travail immédiatement".

Hier matin, les travailleurs des usines de Pointe Saint-Charles (CN) se sont prononcés contre le retour au travail, même après avoir entendu M. Brian Mackasey, député fédéral de Verdun, qui les avait instamment priés de mettre fin à leur grève et d'obéir au Parlement. Mais à peine la moitié des effectifs de l'usine participait à cette réunion. Un autre meeting des employés de Pointe Saint-Charles est prévu pour ce matin.

Quant aux messageries du Canadien National, un porte-parole souligne qu'il y avait vendredi près de mille camions en marche et que seule une abstention globale de tous les manutentionnaires pourrait causer de sérieuses difficultés aujourd'hui. Mais il prévoit un retour graduel des effectifs.

M. Carl Goldenberg, nommé médiateur dans le conflit du rail par le gouvernement, a exprimé l'espoir hier que les deux parties se conformeront à la loi ordonnant le retour au travail. "J'ai la conviction, a-t-il dit, que les deux parties préfèrent la médiation à l'arbitrage obligatoire". M. Goldenberg compte s'entretenir aujourd'hui à Ottawa avec le ministre du travail, M. Nicholson, afin d'examiner avec lui les dispositions de son mandat et des méthodes de travail qu'il entend adopter. Aussitôt après, il compte pouvoir commencer ses efforts de médiation dont le succès, a-t-il dit, dépendra de la collaboration des chemins de fer et des syndicats.

un congressiste se repose, se refait, se renouvelle à l'Esterel parce qu'il est traité aux petits soins par tout le personnel de ce grand hôtel.

A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.

Documentation: composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dépt C-608-4, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Que.

Valeurs des gouvernements, municipalites et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

Wood Gundy Valeurs Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2

Téléphone: 866-8321

Tampa

Tous les jours, un jet s'envole vers Tampa*, à 7:55 a.m. c'est un Whisperjet

Appelez votre agent de voyages ou 849-2201

*Via New York

EASTERN

Whisperjet est une marque de service d'Eastern Airlines, Inc.

Saint-Denis, Messier & Associés Inc.

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

360, rue Saint-Jacques. Suite 1225 - Tel.: 842-9131

LOUEZ une auto!

Connaissez-vous les avantages à louer une automobile ? Pour informations

GOYETTE INC.

Contrat de 12 ou 24 mois

Nous achetons et payons votre automobile comptant

Téléphone : 658-8723 — 861-0181

Distributeur de : Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

Place Delorimier

ANGLE SHERBROOKE ET DELORIMIER

Un choix de bureaux ultra-modernes conçus et planifiés pour répondre aux exigences de l'homme d'affaires. Service d'ascenseurs rapides. Taux de location modérés. Occupation immédiate.

La coopération des autres courtiers est sollicitée

Dumond DES ROSIERS inc. Courtiers en Immeubles

COURTIER EN IMMEUBLE

BUREAU DE LOCATION SUR LES LIEUX

527-0146

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptable agréé
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

R. J. P. Dawson, C.A.
D. P. Aitkens, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
L. Graves, C.A.
J. P. Lewis, C.A.
J. D. Hegg, C.A.
A. C. Shackell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Gerbecz, C.A.
P. Gauvreau, C.A.
D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E. C.A.
Leon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbeau, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Réal Auger, C.A.
Roland Freselle, C.A.
Robert Ladouceur, C.A.
Denis Schmouth, C.A.
Emile Fortin, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Conseils : M. Chartré, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoit Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Emile Mailette, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Pierre Pharand, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Jean-Guy Denis, C.A.
Roger Gélinas, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.
A.-E. Beauvais, D.S.C., C.A.
E.H. Knight, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Garlepy, C.A.
Jean-P. Barbeau, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Jean Favreau, C.A.
André Lesage, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

360, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, 842-4691

Sommaire des transactions effectuées au cours de la semaine dernière à la Bourse de Toronto

(Suite de la page 13)

Place Gas	102820	165	126	160	+12	295	126
Ponder	16300	38	35	35	—3	54	35
Prairie	5900	375	335	335	—35	455	320
Provo	46858	290	245	290	+30	395	221
Ranger	5250	205	191	198	—2	280	190
Scur Rain	31015	22	19½	20⅝	—1	33¼	18½
Spooner	301810	110	81	105	+22	168	32
Shawell	6810	29	28	29	+2	49	26½
Triad	23285	199	185	195		270	185
Union	4060	29¼	28¼	28¾	—¼	33	23¼
U Canso	23757	282	210	255	+15	415	210
Un Reef	12500	22	21	21	—1	36	21
Vandoo	5764	7½	7	7	—½	17	4½
Westac	3100	16	15	15	—1	28	14
Wstafes	900	490	425	425	—69	800	425
W Decita	16770	290	270	282	—12	465	270
W Decita wts	1200	145	140	140	—4	260	140
MARCHE ETRANGER							
Alta G wts	200	710	700	700	—110	12½	700
Argus C pr	100	$10½	10½	10½	—½	15	10½
BA Oil	200	$28¾	28¾	28¾		28¾	28¾
BC Forest	100	$20¼	20¼	20¼	—¼	24¼	18½
C Ch wts	100	525	525	525		525	525
C Brew	1100	7	7	7		9	7
Clairtone	300	$10	10	10	—1½	14½	5¼
C Paper	100	$36½	36½	36½	—2	42	36½
C Dredge	100	380	380	380		380	380
Falcon	335	88¾	88¾	88¾	—1¼	112½	88¾
Tr Can PL	100	26¾	26¾	26¾	—4	39	26¾
Walnoco	300	220	220	220	+5	330	180
Chieftain	300	850	790	850	+85	1½k	635
Gr C Oil	100	$10½	10½	10½	—½	12	10½
Permo	5800	28	28	28	—1	41	25
Place	1200	165	150	161	—19	235	150
Provo G	1550	410	285	400	+25	410	230
Spooner	3100	115	95	115	+15	190	42
Stanwell	1000	30	30	30		50	29
Triad Oil	500	210	210	210	—20	300	210
Agnico	9750	185	165	168	—17	205	129
Bralorne	300	285	280	280	—20	495	280
Cochenour	3700	425	385	400		670	385
Cowichan	6800	65	50	50	—12	135	50
Dasring	3000	21	20	21	+1	21	20
Deerhorn	3100	32	28	28	—4	46	25
Denison	125	$52¾	52¾	52¾	—1¾	67	36¾
Dickenson	200	460	450	460	—5	595	440
Discovery	400	180	180	180		275	180
East Sul	400	750	725	750	—70	1½	725
Giant YK	200	$11⅞	11⅞	11⅞	—2¼	15⅞	11⅞
Granduc	200	425	425	425	—2½	15⅛	11⅞
Granduc	200	425	425	425	—35	530	365
Granisle	300	500	500	500	—150	675	445
Gunnar	350	210	200	210		261	200
Hasfingt	100	220	220	220	+15	285	215
Iron Bay	100	306	306	306	—6	375	206
Kam Kotia	1500	360	340	345	—50	500	340
Kerr Add	2400	$12	11½	11½	+ ¼	13½	950
Kirk Min	1000	13	13	13		14	13
LK Duf	1700	$12¼	11¼	11¼	—1	15	11¼
Langis	7800	46	41	45	—4	60	31
LL Lac	2300	225	215	215		225	190
Lorado	200	120	117	117	—5	140	117
Macassa	600	240	230	240	—10	300	220
Madsen	2600	165	145	155	+5	253	145
Malartic	500	72	72	72	—3	102	72
Metal M	200	120	120	120	—20	160	120
Multi M	2125	195	170	195	+4	335	125
N Rank	2000	30	30	30	—5	56	30
Norbeau	3000	100	100	100	—27	131	100
Northcal	1000	39	39	39	—8	50	36
Quemont	100	$10½	10½	10½	— ¼	12¼	10½
Que Matt	2000	140	125	140		140	125
Roman	1000	14	14	14	—4	18	830
Radiore	1500	70	70	70		124	70
Siscoe	12950	420	350	375	+5	550	235
Sil Miller	2300	18	17	17	—3	28	17
Teck Crp	400	525	525	525		650	525
Un Keno	5416	725	575	725	+50	10¼	460
Upp Can	1500	199	190	199	+4	215	151
West M	200	525	525	525	—75	610	525
Win Eld	500	25	25	25		25	25
Yk Bear	2000	245	220	220	—20	345	180

VIREMENT TOTAL:
Au cours de cette semaine: 13,395,833.
Au cours de la semaine dernière: 13,231,925.
Du debut de l'annee a ce jour: 730,814,571.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

INDUSTRIELS							
Alcan	78869	$30½	28½	29¾	—1¼	48½	26
CPR	37015	$37¼	34	36½	+1½	68¾	34
Mass-F	47254	$27½	26¼	26⅞	— ⅛	37	26¼
Cdn Brew	41393	56⅞	51½	54¼	—1¼	87⅛	51½
Steloco	40909	$23¼	22⅛	22¾	+ ⅛	28¼	22⅛
HUILES							
Am Leduc	359700	23½	20	23	+2	45	18
Sooner	301810	110	81	105	+22	168	32
Provo	146858	290	245	290	+30	395	221
Int Helium	116083	284	267	284	+19	290	124
Place	102820	165	126	160	+12	295	126
MINES							
G Mattag	1366665	135	98	109	+16	135	14
Goldrim	344685	82	70	78	+8	82	27½
Newlund	338200	30	19	21		23½	12
Silmaque	973762	62	51	58	+9	79	34

Aussi canadiens l'un que l'autre

À première vue, la sculpture esquimaude semble plus typiquement canadienne. Mais, en y regardant bien, vous découvrirez que le téléphone est, lui aussi, vraiment canadien.

Ce n'est pas seulement parce que les Canadiens passent plus de temps au téléphone que n'importe quel autre peuple au monde. (Voilà des années que les Canadiens détiennent ce record, et Bell Canada a bien envie de considérer cet honneur comme un hommage à la qualité de son service téléphonique.)

C'est plutôt parce que plus de 95% de tout l'équipement téléphonique de Bell Canada est fabriqué au Canada; et aussi que Bell Canada appartient à des Canadiens, plus de 93% de ses actions étant entre les mains de personnes habitant au Canada. De plus, la Northern Electric, filiale de la compagnie Bell chargée de la fabrication d'équipement, met constamment au point de nouveaux appareillages, de nouveaux services, pour répondre aux besoins spécifiques des Canadiens.

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens, la compagnie Bell ne peut faire autrement que bien vous servir.

Bell Canada

Le Dr Royer est parti pour Tunis

Le Dr Albert Royer, directeur du service de pédiatrie à l'hôpital Sainte-Justine, a quitté Montréal en fin de semaine à destination de la Tunisie, où il aidera à l'organisation de l'institut pédiatrique de Bad Seedoum.

Le Dr Royer, qui est également directeur du département de pédiatrie de l'université de Montréal passera un an en Tunisie. Son départ a été souligné par une réception vendredi, donnée par la direction de l'hôpital Sainte-Justine, pour les confrères, les amis du Dr Royer et les directeurs de service de l'hôpital. La présidente du conseil d'administration, Mme Roger Lacoste, a rendu hommage à l'éminent médecin, à cette occasion.

L'hôpital des enfants de Tunis a été construit en 1960 mais est resté inoccupé jusqu'à l'automne dernier faute de personnel pédiatrique. Dès janvier de cette année le gouvernement canadien déléguait le Dr. Royer pour faire l'étude de la situation. D'après le rapport qu'il en fit, une équipe d'une quarantaine de personnes fut recrutée au Canada afin d'aller aider le personnel qui y est déjà installé; Mlles Paulette Roy, Georgette Danis, Nicole Chadillon, Ghislaine Marmen, infirmières licenciées et Mlle Nicole Gingras, physiothérapeute, toutes de Sainte-Justine, accompagnent le Dr. Royer.

Réunion de l'Amicale N.-D. du Sacré-Coeur

Le conseil de l'amicale Notre-Dame du Sacré-Coeur invite les anciennes institutrices et élèves du pensionnat de Varennes et de l'école J.-P. Labarre à sa réunion annuelle du samedi 17 septembre prochain, à 3 heures de l'après-midi.

La secrétaire de l'amicale, Mme Jacques Dalpé, insiste pour que tous les membres de l'amicale assistent à la réunion, même si elles n'ont pu être atteintes par lettre personnelle. Elle signale également que la présence des finissantes de 1946 et de 1956 sera particulièrement soulignée.

ANNONCE

Ce que chaque mari devrait savoir

Dans un article amusant de Sélection du Reader's Digest de septembre, l'auteur explique qu'une femme n'est pas comparable à une automobile. C'est dix ans après avoir prononcé le "oui" qui la lie à jamais, qu'elle commence à donner sa mesure. Dès lors, elle devient chaque année plus agréable et plus utile à son mari. Voilà qui ne manquera pas d'intéresser les représentants des deux sexes! Achetez Sélection sans tarder!

Le directeur général de la compagnie canadienne de l'Exposition 1967, Andrew Kniewasser, a quitté Montréal dimanche soir à destination de Moscou où se tient en ce moment la réunion du Collège des commissaires généraux de sections. La réunion, qui a commencé hier, durera jusqu'au 9 septembre. M. Kniewasser (à droite) s'entretient ici avec un représentant de la compagnie Sabena, quelques minutes avant son départ.

Les travaux au pont Jacques-Cartier nuiraient aux affaires de la rive sud

La Chambre de commerce de la rive sud a convoqué une assemblée pour demander que des mesures soient prises afin de remédier aux problèmes de circulation qu'occasionnent les travaux sur le pont Jacques Cartier.

Cette assemblée aura lieu au Club Lemoyne, 16 rue St-Sylvestre, Longueuil, le mercredi 7 septembre à 7h.30 p.m. Tous les hommes d'affaires de la rive sud ont été invités à participer aux discussions.

Selon la Chambre, les affaires ont subi de graves dommages à cause de ces travaux. Les travailleurs ont de la difficulté à se rendre de leur domicile au travail et vice-versa, et les camions et autres véhicules commerciaux, qui doivent emprunter le pont pour aller et venir de Montréal, perdent chaque jour un nombre d'heures incalculable.

Tout en reconnaissant l'importance des travaux en cours sur le pont, les hommes d'affaires de la rive sud sont pressés de trouver une solution au problème des embouteillages.

M. Paul Martel, ancien président de la Chambre, présidera l'assemblée de mercredi.

POUR LA PREMIERE FOIS EN AMERIQUE DU NORD

La Hongrie présentera durant une semaine ses plus récents produits

Durant une semaine, soit du 7 au 12 septembre le grand public et le monde du commerce verront, exposés à l'hôtel Mont-Royal de Montréal, les plus récents produits de consommation faits en Hongrie.

L'ouverture officielle aura lieu à 2 heures de l'après-midi le mercredi 7 septembre en la salle Normandie. Janos Bartha, chargé d'affaires de l'ambassade hongroise à Ottawa et le maire Jean Drapeau, patron d'honneur de l'exposition, présideront aux cérémonies d'inauguration.

Au nombre des représentants officiels on comptera aussi Laszlo Darvas, sous-ministre du commerce extérieur pour la Hongrie et chef de la délégation commerciale hongroise et Janos Hantos promaire permanent de Budapest. M. Hantos sera l'invité du maire Drapeau durant son séjour à Montréal.

Nommé à juste titre "Rendez-vous avec la Hongrie", cette exposition sera la seule du genre à être parrainée par la Chambre de commerce hongroise en Amérique du Nord, quoique des "semaines" semblables aient déjà été organisées dans d'autres parties du monde.

Cette exposition a pour but de présenter aux Canadiens un choix des plus nouveaux produits de consommation et de luxe de la Hongrie actuelle. De plus, les visiteurs admireront des oeuvres d'art et des céramiques, des pièces d'artisanat, des meubles antiques, des livres rares et des modernes et des échantillons primés d'oeuvres d'art créées par des enfants, une section sera consacrée aux informations sur les voyages à travers la Hongrie.

La haute couture hongroise sera présentée par cinq mannequins venus spécialement de Budapest pour montrer les ensembles conçus et créés en Hongrie. La mode pour hommes y sera aussi mise en lumière. Les vêtements pour hommes et pour dames sont déjà exportés de la Hongrie au Canada.

L'exposition sera ouverte de 11 heures de l'avant-midi à 10 heures du soir. Les parades de modes auront lieu à 12 heures 30, à 2h.30, à 4 hres, à 7h.30 et à 9 heures du soir. L'entrée de l'exposition et les défilés de modes sont gratuits.

Outre l'exposition qui occupera toute la salle Normandie, il y aura des étalages au magasin Simpson situé au bas de la ville et au Centre Fairview du 7 au 15 septembre.

La Boutique Budapest qui sera installée dans le carré central du Centre Fairview mettra en montre un assortiment de produits de consommation, d'oeuvres d'art graphique et de photographie, de belles céramiques, mis en valeur à l'exposition principale.

Pour ajouter de l'atmosphère à l'exposition, un musicien hongrois, Josef Okros, jouera des mélodies hongroises spéciales sur le "cimbalon," un instrument encore peu connu au Canada.

Mme M. Molnar, artiste de folklore hongrois, donnera de la couleur locale en présentant chaque jour une démonstration de peinture murale telle qu'on la pratique dans la région de Kalocsa. Les intérieurs de maisons, les meubles et le vêtement sont décorés par leurs propriétaires des riches dessins floraux de cette partie du pays. Leurs dessins sont considérés comme typiquement hongrois par leur style.

La Journée de la mode a été fixée au 8 septembre. Les invités rencontreront le Dr Gyorgy Oblath, président de la compagnie d'exportation de produits textiles Hungarotex, qui les entretiendra des nouvelles tendances de la mode, des tricots et de la lingerie en Hongrie.

Pour compléter le programme de "Rendez-vous avec la Hongrie," un festival de films hongrois aura lieu au cinéma Elysée du 12 au 15 septembre. Les films suivants sont au programme : 'The Hopeless Ones,' 'The House Under the Rocks,' 'Skylark,' 'Well, Young Man ?' et 'Terre des Anges.' Ces films sont montrés pour la première fois en Amérique du Nord. M. L. Ranody, directeur de 'Skylark,' sera à Montréal pour l'ouverture du festival le 12 septembre.

il fait bon rire...

Dans le cadre d'une programmation jeune pour tous publics ... *Au bloc de ses émissions de qualité qui, d'année en année, retiennent la faveur du public, Radio-Canada ajoute à son horaire d'automne de nouvelles émissions populaires et rajeunit sa programmation.*

2

Tous les mardis soir à 9 h. RADIO-CANADA met à l'affiche Rue des Pignons. *Ce téléroman de Louis Morisset fera une large part à l'humour. Les premiers épisodes seront présentés en noir et blanc, mais les suivants seront en couleur. C'est une émission à ne pas manquer ... une émission qui, chaque semaine, s'imposera à votre choix.*

RUE des PIGNONS

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000

Mme Jeannette Sauvé, 33, rue Hadley, Hull, P.Q., reçoit de M. G. M. Poirier, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson**

KING SIZE

Calgary 13, Toronto 8

Hamilton grimpe au sommet pendant que Lancaster lave les Alouettes 40 à 0

Les Alouettes qui avaient remporté des victoires surprises coup sur coup aux dépens des puissants Tiger-Cats de Hamilton et des Blue Bombers de Winnipeg, au cours des derniers jours, ont subi un cuisant revers au compte de 44 à 0, hier, Fête du Travail, à Regina, dans l'Ouest du pays.

C'est le sensationnel quart-arrière Ron Lancaster qui a fait toute la différence, dans le match, l'homme au bras d'or en faisant voir de toutes les couleurs aux troupiers de Darrell Mudra en complétant 14 de ses 15 passes tentées contre 10 sur 18 par Bernie Faloney et George Bork. Lancaster a utilisé la voie des airs pour tromper la lourde défensive des Alouettes, gagnant 247 verges de cette façon contre seulement 59 pour les Alouettes. Au sol, Lancaster a encore excellé, gagnant 195 verges contre 100 pour les Montréalais.

Les Alouettes avaient une chance unique de grimper au sommet du classement de l'Est, sur un pied d'égalité avec les Tiger-Cats et les Rough Riders, ceux-ci d'Ottawa, en fin de semaine, mais ils l'ont laissé passer, semble-t-il, en ne tenant pas le coup devant Ron Lancaster et ses hommes à Regina. C'est ainsi qu'à la suite des joutes de fin de semaine, les Alouettes ont glissé au deuxième rang du classement pendant que Hamilton réussissait à rejoindre Ottawa au sommet.

Dans l'autre partie à l'affiche, hier après-midi, dans l'Ouest, les Argonauts de Toronto, toujours en quête de leur première victoire cette année, ont essuyé un autre revers, cette fois au compte de 13 à 8 au profit des infortunés Stampeders de Calgary. La joute n'a pas été très spectaculaire bien que Pete Liske et Wally Gabler se soient livrés un excellent duel.

Les Tiger-Cats de Hamilton ont rejoint les Rough Riders d'Ottawa au premier rang de la Conférence de football de l'Est hier en les vainquant 16-12 grâce à un touché de Bobby Kuntz dans le quatrième quart devant une foule record de 29,003 spectateurs.

Les deux équipes ont maintenant une fiche identique de 3-1 et s'affronteront de nouveau à Ottawa samedi prochain.

Le plongeon de Kuntz a changé un déficit de 10-12 en un gainfinal de 16-12.

Joe Zuger a réussi l'autre majeur des locaux sur une course de 4 verges dans la 2e période. Zuger a ajouté 2 simples et Don Sutherin, deux autres lors de tentatives de placement.

Whit Tucker a accepté une passe de 12 verges du quart Russ Jackson pour le seul touché des visiteurs tandis que Maurice Racine bottait une transformation et un placement. Les Riders ont hérité de leurs autres points grâce à un touché de sûreté alors que Zuger a été arrêté derrière sa ligne des buts.

La défensived es Cats a limité les Riders à des gains de 62 verges au sol et 85 verges dans les airs, y compris 8 premiers essais, en comparaison des 16 des locaux, bons pour un total de 257 verges, dont 153 au sol et 104 dans les airs.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., L.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A. B. Pellerin, C.A.
Yvon Joval, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
2 bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 340
937-4238

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, CA H.E. Bell, CA
M.Camirand, CA H.M. Caron, CA
L.J. Carrière, CA D.J. Finley, CA
J.B. Gick, CA A.W. Gilmour, CA
G. Gingras, CA J.P. Graveline, CA
G.P. Keeping, CA K. MacKenzie, CA
J.D. Morrison, CA R. Normandeau, CA
D.C. Scott, CA
Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COULOMBE, BESNER, TREMBLAY & CIE
Comptables agréés
C. André Coulombe, C.A.
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
426 ouest, rue Fleury
Montréal 12 Tél. 389-5995

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
F. Fredette, C.A. G. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A. M. Lajeunesse, C.A.
L. Robillard, C.A. H. Mercier, C.A.
J.C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A.
G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

AIMÉ GALARNEAU ET COMPAGNIE
Comptables agréés
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A.
Donat Huard, C.A.
237 ouest, boul Saint-Joseph
Montréal 8 274-2534

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Laloie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 — 381-9323

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, L.L.L., CA D. Crockett, CA
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. P. Hébert, C.A.
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
111 o., rue King, Sherbrooke
Tél.: 569-5503

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél.: 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Faggiolo, CA M. Hurtibise, CA
G. Amideneau, C.A. G. Landry C.A.
L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A.
M. LeTellier, C.A. Y. Lapalme, C.A.
A. Harel, C.A. J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A.
G. Yergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY, HÉBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, CA J. R. de Cotret, CA
E. Mallette, CA J. Ostiguy, CA
A. Côté, CA C. Hébert, CA
G. Normandin, CA P. R. de Cotret, CA
A. Roussel, CA A. St-Arnaud, CA
J.-J. Lecavalier, CA C. Gosselin, CA
A. Massé, CA R. Verrier, CA
G. Lefebvre, CA L. Beauchemin, CA
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefaivre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)
360 o., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Réal Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanctôt, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Brissette, C.A. L.-P. Rondeau, C.A.
J. Girard, C.A. J.-P. Roy, C.A.
G. St-Pierre, C.A. C. St-Denis, C.A.
R. Gagnon, C.A. S. Saucier, C.A.
G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Montréal, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver
Représentés aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, Europe et Amérique du Sud

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTREAL
QUEBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie — 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON, & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, CA J.F. Lewis, CA
C.A. Poissant, CA W.G. Hogg, CA
A.C. Shackell, CA H. Garbacz, CA
Millar Chase, C.A.
G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie DU 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Jean-Guy Brassard, C.A.
4926 ave. Verdun Verdun
769-3871

Devlin gagne le Carling

L'Australien Bruce Devlin a roulé une dernière ronde de 69 samedi en triomphant dans le tournoi mondial du golf avec une fiche de 286.

eL favori Billy Casper a tenté vainement de rejoindre le vainqueur avec un coup de 30 pieds sur le dernier vert, mais il a dû se contenter du deuxième rang avec un total de ???.

Le Britannique Neil Coles a terminé au troisième rang avec un 288, suivi de l'Australien Ken Nagle, qui a explosé à 76 dans la dernière ronde, et a fini sur un pied d'égalité avec le Sud-Africain Harold Henning et l'Argentin Roberto de Vincenzo en 4ème place avec des 291.

Les Canadiens Moe Norman et Wilf Homeniuk ont terminé avec des fiches respectives de 299 et 301.

Chez les Canadiens, qui avaient subi l'élimination jeudi, on notait Jack Bisseg-Proulx, de Montréal, George Knudson, de Toronto, Len Harvey, de Winnipeg, Bob Panasiuk, de Windsor, Ont., et Ed Ross, de Saskatoon, tandis que Bob Rose, ne remettait pas sa carte de pointage après la deuxième ronde.

Championnat amateur - noir

Championnat amateur

Par ailleurs, Gary Cowan, de Kitchener, Ont., a vaincu le favori Dean Beaman par un coup dimanche, lors d'une ronde supplémentaire en vue du championnat américain de golf amateur, soit 75 contre 76.

Cowan l'a emporté sur le dernier vert avec un coup roulé de sept pieds tandis que Beaman ratait la coupe à six pieds. Ce dernier a ainsi raté l'opportunité de triompher pour la troisième fois dans cette classique.

Cowan est le premier Canadien à accomplir l'exploit depuis Eoss Sommerville en 1932.

Ce fut une véritable bataille de coups au-dessus de la normale, Cowan calant le seul birdie de la ronde au 15ème trou.

District électoral de MAISONNEUVE
Rapport sommaire de dépenses électorales de
M. ANDRE LEVEILLE
candidat de l'Union nationale
à l'élection générale du 5 juin 1966

1. Dépenses personnelles du candidat	$ 8.06
2. Location de locaux	$ 230.00
3. Services	$ 6,365.45
4. Frais de voyage et louage de voiture	$ 255.00
5. Articles fournis	$ 5,242.68
6. Publicité	$ 8,492.62
7. Créances contestées	$ nil
TOTAL:	$20,593.81

Signé: JOS. GUY,
Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral,
PAUL-EMILE ARCAND.

NEW YORK — Près de 5,000 personnes se sont rendues lundi à Forest Hills par un temps chaud et ensoleillé pour assister au match des championnats des Etats-Unis prévus dimanche mais reporté à ce jour en raison du mauvais temps.

Simple messieurs (2e tour). Roy Emerson (Aust) bat B. Harrison (EU) 4-6, 6-1, 8-6, 6-2. Owen Davidson (Aust) bat Cliff Richey (EU) tête de série no huit 7-5, 8-6, 6-1.

Simple dames (2e tour) Madonna Schacht (Aust) bat P. Lamm (EU) 6-2, 6-4. Judy Tegart (Aust) bat M. Michel (EU) 6-1, 6-3.

Simple messieurs (2e tour). B. Bowrey (Aust) bat E. Scott (EU) 6-4, 6-3, 6-4. I. Crookenden (NZ) bat J. McManus (EU) 1-6, 6-3, 5-7, 6-4, 6-4. J. Newcombe (Aust) bat Terry Ryan (Afrique du Sud) 6-3, 6-4, 6-4. R. Keldie (Aust) bat Ingo Bubing (All.) 8-6, 1-6, 6-8, 6-2, 6-4.

Simple dames (1er tour), M.E. Bueno (Bresil tête de série numéro deux bat Kathy Blake (EU) 6-0, 6-0. Vicky Berner (Can.) bat S. Butt (EU) 10-8, 6-0. Norma Baylon (Argentine) tête de série no six bat B. Logan (EU) 7-5, 6-5. C. Hanks-Aucamp (EU) bat Y. Stockwell (EU) 6-0, 6-2.

Simples dames (2e tour) Esme Emanuel (Afrique du Sud) bat Eva Lundquist (Suède) 6-1, 6-3. K. Melville (Aust) bat B.J. Moffitt-King (EU) tête de série no un 6-4, 6-4.

Simple messieurs (2e tour) Claude Degronkel (Belgique) bat Jaime Subirats (Mex) 6-4, 3-6, 9-11, 6-3, 6-0. Frank Froehling (EU) bat Peter Van Lingen (Afrique du Sud) 6-1, 6-1, 6-2.

Simple dames (1er tour) Elena Subirats (Mex) bat Nadine Netter (EU) 4-6, 8-6, 6-1.

FOOTBALL

HIER
Ottawa 12, Hamilton 16
Montréal 0 Regina 44
Toronto 8, Calgary 13

CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	4	1	0	74	33	8
Hamilton	4	1	0	86	49	8
Montréal	3	3	0	48	76	6
Toronto	0	5	0	32	95	0

CONFERENCE DE L'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Regina	5	2	0	185	88	10
Winnipeg	4	2	0	82	74	8
Vancouver	1	5	0	52	101	2
Edmonton	4	3	0	113	111	8
Calgary	2	5	0	65	109	4

LIGUE CONTINENTALE
HIER
Montréal 26, Richmond 20

CLASSEMENT
DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	2	0	0	62	28	4
Philadelphie	1	1	0	62	50	2
Norfolk	1	1	0	36	40	2
Hartford	1	1	0	50	66	2
Brooklyn	0	2	0	30	91	0

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Orlando	2	0	0	96	34	4
Charleston	2	0	0	72	40	4
Richmond	1	1	0	60	83	2
Montréal	1	2	0	67	98	2
Wheeling	0	2	0	40	57	0

LIGUE METROPOLITAINE JR
DIMANCHE
Mont-Royal 27, Verdun 8
N.D.G. 20, West Island 3
JEUDI
Easton Chargers à N.D.G.

BASEBALL

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 9, Chicago 1
St-Louis 3, San Francisco 2
Los Angeles 7, Cincinnati 3
Philadelphie 8, New York 4
Atlanta 12-6, Houston 2-4

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 4, Chicago 1
Détroit 8, Cleveland 1
Boston 7, Kansas City 0
Minnesota 6-4, New York 1-7
Californie 7, Washington 6

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 8, Chicago 5
Los Angeles 8, Cincinnati 6
San Francisco 9, St-Louis 2
Philadelphie 5, New York 0

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 8, Chicago 5
Détroit 4, Cleveland 3
Minnesota 9, New York 2
Washington 5, Californie 3
Boston 3-2, Kansas City 0-7

HIER

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 8-8, New York 6-5
Philadelphie 4-7, Chicago 5-2
Atlanta 5-7, Pittsburgh 13-5
Houston 1-6, St-Louis 4-0
S Francisco à Los Angeles (s)

LIGUE AMERICAINE
Californie à K. City (soir)
Chicago 7, Minnesota 4
Washington à Détroit (soir)
Boston 4, Baltimore 5

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Cincinnati à New York (soir)
Philadelphie à Chicago
Atlanta à Pittsburgh (soir)
Houton à St-Louis (soir)
S Francisco à Los Angeles (s)

LIGUE AMERICAINE
Californie à Kansas City (s)
Chicago à Minnesota (soir)
Washington à Détroit (soir)
Boston à Cleveland (soir)
New York à Baltimore (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	81	56	.591	—
Los Angeles	78	57	.578	2
San Francisco	79	58	.577	2
Philadelphie	75	64	.540	7
St-Louis	70	67	.511	11
Atlanta	68	69	.496	13
Cincinnati	68	69	.496	13
Houston	61	78	.439	21
New York	59	79	.428	22½
Chicago	47	89	.346	33½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimroe	85	51	.625	—
Détroit	76	61	.555	9½
Minnesota	75	64	.540	11½
Chicago	72	68	.514	15
Cleveland	70	69	.504	16½
California	69	68	.504	16½
Washington	63	78	.447	23½
New York	62	7	.446	24½
Boston	62	80	.437	26
Kansas iCty	61	79	.436	26

Chicago 000 100 420—7 9 0
Minnesota 100 000 003—4 9 0
Howard, Horlen 9 et Romano; Pascual, Wortington 7, Piels 7, Klipstein 8 et Battey. G—Howard 7-4. U—Pascual 8-6. Circuits : Chicago, Ward 3. Minnesota, Hall 2 17.

Boston 103 000 010—5 10 0
Cleveland 000 000 100—1 4 0
Stange et Ryan; Kelley 4, Tiant 7, Heffner 9 et Sims. G—Stange 7-8. P—Hargan 10-9. Circuits : Boston, Conigliaro 27, Scott 26.

Cincinnati 112 010 300—8 12 2
New York 000 010 010—2 6 1
Pappas, McCool 8 et Edwards; Fisher, Gardner 7, Sutherland 7, Terry 9 et Stephenson. G—Pappas 10-10. P—Fisher 9-13. Circuits : Cincinnati, Cardenas 16, Helm 9.

Houston 000 010 000—1 3 2
St. Louis 000 020 11x—4 7 0
Farrel et Heath; Gibson et McCarver. G—Gibson 18-10. P—Farrell 6-10. Circuit : St. Louis, Cepeda 19.

Atlanta 102 000 020— 5 10 0
Pittsburgh 401 104 300—13 13 2
Welley, Carroll 1, Niekro 4, Abernathy 7 et Torre; Law et Pagliaroni, May 8. G—Law 10-7. P—Kelley 4-4. Circuits : Atlanta, Torre 32, Mathews 15. Pittsburgh, Mazeroski 2 15.

Philadelphia 012 000 100—4 6 0
Chicago 020 001 002—5 11 3
Jackson, Knowels 7, et Dalrymple; Koonce, Earley 8, et Hundley. G—Earley 2-1. P—Knowels 6-5. Circuit : Philadelphie, Callison 11.

New York 010 002 010—4 5 0
Baltimore 010 100 201—5 7 2
Peterson et Howard; J. Miller, Drabowsky 8, Fisher 9 et Etchebarren. G— Fischer 4-5. P— Peterson 11-10. Circuits : New York, Whitaker 4. Baltimore, D. Johnson 7, Blefary 20, Blair 5.

Boston 000 100 000—1 6 1
Cleveland 100 110 00x—3 9 0
Bennet, Osinski 5, McMahon 8 et Tillman; Siebert et Azcue. G—Siebert 16-7; P—Bennet 2-3. Circuit : Cleveland, Salmon 7.

Les Bruins sont généreux envers Bobby Orr

PARRY SOUND, ONT. — Les Bruins de Boston de la Ligue nationale de hockey ont fait signer un contrat professionnel à leur jeune recrue étoile, Bobby Orr, au cours de la fin de semaine. Agé de seulement 18 ans, Orr a obtenu un contrat de deux ans lui garantissant un salaire situé entre $40,000 et $60,000, a révélé son père, Douglas Orr. Bobby, qui se rapportera au camp d'entrainement des Bruins, le 16 courant, se serait joint à l'équipe nationale de hockey, s'il n'avait pu en venir à une entente satisfaisante avec la direction des Bruins, a rapporté son père.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 août 1966, à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M-D-E Electric Supplies Ltd. M-D-E- Accessoires Electriques Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26e jour d'août 1966, sous le numéro 1935420. Daté le 30e jour d'août 1966.
La Banque Toronto-Dominion

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 25 août, 1966, en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à IMPORTED DELICACIES LTD. ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION, a été enregistré le 30 août, 1966, au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1936092.
Montréal, le 31 août, 1966.
BRODIE & POLISUK,
Avocats.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 15 août 1966 en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à EMPIRE CUTLERY LIMITED ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 1er septembre 1966 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1936543.
Montréal, 1er septembre 1966.
BRODIE & POLISUK,
Avocats.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 29 août 1966 en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à LONDON HAT & CAP MFG (1966) INC. ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 1er septembre 1966 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1936541.
Montréal, 1er septembre 1966.
BRODIE & POLISUK,
Avocats.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29e jour d'août 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Geller Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de septembre 1966, sous le numéro 1936463. Daté ce 1er jour de septembre 1966
La Banque Toronto-Dominion

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 août 1966 à Canadian Factors Corporation Limited de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à Canada Cari-All Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er septembre 1966 sous le numéro 1936453. Daté le 1er septembre 1966. Canadian Factors Limited.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

AVIS

PRENEZ AVIS que Joseph-Gaudias-Armand-Gilles Latulippe domicilié à 2092, rue Jeanne-Mance, Montréal, district de Montréal, s'adressera sous peu par voie de requête au Secrétaire de la province de Québec dans le but de lui demander que son nom devienne Joseph-Gaudias-Armand-Gilles Lemelin.

MONTREAL, le 24 août 1966.
GAGNON, DE BILLY,
CANTIN & DIONNE,
procureurs du requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 706-601

THE BANK OF NOVA SCOTIA, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, et ayant son bureau Chef et principale place d'affaires pour la Province de Québec, dans les Cité et District de Montréal,
Demanderesse,
vs
THEODORE N. SAKELLARIOU, marchand, des Cité et District de Montréal, et présentement résidant en Grèce, et HUGH MacKAY, gentilhomme, autrefois des Cité et District de Montréal, et présentement domicilié et résidant à Willowdale, Province d'Ontario,
Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, THEODORE N. SAKELLARIOU, de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, le 30e jour d'août 1966
Raymond Pilon
Député-Protonotaire
Mes Glisserman, Ackman, Cutler & Druker,
Avocats,
901 rue Bleury,
Suite 314,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat de vente daté du 30 août 1966 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes et futures, payables à ECONOMIC MERCHANDISE CORP. a été enregistré au bureau du Régistraire de la division d'enregistrement de Montréal, ce 2ième jour de septembre 1966, sous le numéro 1936850. Daté ce 2ième jour de septembre 1966.
BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat, exécuté le 10ième jour de septembre 1963, en vertu des clauses duquel toutes les dettes présentes et futures appartenant à EMPIRE CUTLERY LIMITED ont été assignées et transférées à IMPERIAL FACTORS LTD. a été enregistré ce 11ième jour de décembre 1963 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1716149 et les dites dettes présentes et futures ont été réassignées à EMPIRE CUTLERY LIMITED par contrat daté du 31 août 1966 lequel contrat a été enregistré au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal ce 1er septembre 1966 sous le numéro 1936542.
Montréal 1er septembre 1966.
BRODIE & POLISUK,
Avocats.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 717-440

JEAN-YVES PON, vendeur, de la cité et du district de Montréal, domicilié et résidant dans ladite ville de Montréal,
Demandeur
vs
GABRIEL COUTURE, de la cité et du district de Montréal, domicilié et résidant dans ladite ville de Montréal,
et
ROLAND COUTURE, chauffeur, de la cité et du district de Montréal, domicilié et résidant dans ladite ville de Montréal,
Défendeurs,

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur ROLAND COUTURE de comparaitre d'ici un mois, une copie de Bref et Déclaration est produite pour vous au Greffe de la Cour Supérieure.
Montréal, 31 août 1966.
Normand Desroches,
Député-Protonotaire
Mes Geoffrion & Prud'Homme,
612 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, 3, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 4972 Expro.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires, à Montréal-Est, district de Montréal,
Expropriatrice,
et
GADSEN INVESTMENT CORP. LTD.,
et
ROYAL TRUST COMPANY,
et
FRANK D. JARVIS,
et
Dame A. HAMILTON GAULT, domiciliée à Taunton, dans le comté de Somerset au Royaume-Uni,
et
Dame IDA MARGARET JUDITH PAGE,
Expropriés,

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à l'expropriée, DAME A. HAMILTON GAULT, de comparaitre d'ici un mois du dernier avis.
Montréal le 30e jour d'août 1966.
Maurice Caron,
Député-Protonotaire
Me MARIO DU MESNIL,
Avocat,
Immeuble Royal Trust,
107 ouest, rue St-Jacques,
Suite 400,
Montréal, P.Q.
Procureur de l'expropriatrice.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyons, maisons, bureaux, fenêtres. Demi ou journée complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans. RE. 1-2747. JNO

DEMANDES D'EMPLOI

Secrétaire d'avocats, bilingue, 40 ans, s'adapte facilement à l'ouvrage. Tél.: 288-3968. 10-9-66

Institutrice avec expérience au Secondaire possédant un brevet A, désire enseigner dans une Commission scolaire ou Régionale. Tél.: 347-3329 ou écrire case 131, Le Devoir. 7-9-66

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. JNO

DEMANDE D'EMPLOI

Institutrice d'expérience possédant un brevet supérieur et un peu d'étude universitaire, désire enseigner de préférence au cours secondaire, irait même dans la province. Ecrire Case 126, Le Devoir. 6-9-66

DIVERS

TOP MART, 15 est, Ste-Catherine, tél.: 845-0401. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits en terylene $20, chemises $2, imperméables en nylon $3.50, manteaux demi-saison $5, manteaux demi-saison Harris-tweed $10, vestons sport $10, pantalons $3 et $6.50. JNO

FEMME DEMANDEE

Dactylographe réceptionniste, téléphoniste pour bureau d'architectes dans le centre de la ville. Doit être de langue française mais avec bonne connaissance de l'anglais, un minimum d'expérience est acceptable. Tél.: 842-8697. 8-9-66

STENO-DACTYLO
Bilingue, sérieuse, expérimentée pour bureau de professionnels, position permanente et rémunératrice.
Tél.: 933-2505 8-9-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332 JNO

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Enr., Tél.: RA 9-0680. Pour inscription, envoyer $2.00 à case postale 101, Station Ro- Montréal, P.Q. 7-9-66

Royal Trust

Propriétés demandées

Dû à notre service de Transfert dispendieux, l'inscription de chaque prix entre parenthèses ainsi que leur style sont requis. Vous désirez enregistrer votre propriété pour une vente rapide, s'il-vous-plait appelez :
- OUTREMONT
- COTE-DES-NEIGES (près Université de Mtl)
- VILLE SAINT-LAURENT
- VILLE MONT-ROYAL

APPELEZ 733-7175
M. G. MAYNARD soir: 738-6141
Mme S. SESSEN soir: 272-3077
M. J. AMIEL soir: 738-1463
147 Kindersley, Ville Mont-Royal 10-9-66

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
388-2532

VACANCES

MANOIR DES FALAISES, Pointe-au-Pic, voisin Manoir Richelieu. Panorama — Mer — Pension — Gourmets — Piscine — Journées ou semaines — Hôtel et Chalets. Louons sans pension Cottage $40.00. Tél.: MURRAY BAY 665-9100. 12-9-66

Une offre de $4 millions à Marciano pour remettre les gants et battre Clay ?

NEW YORK (AFP) — Rocky Marciano, ancien champion du monde des poids lourds qui s'est retiré du ring invaincu, aurait émis l'intention de remettre sérieusement les gants dans un seul but: reprendre le titre à Cassius Clay.

Tel est le bruit qui circule actuellement dans les milieux pugilistiques américains où l'on prétend que Marciano, âgé maintenant de 43 ans, s'entraine secrètement dans l'Etat de New York. On affirme qu'il est en très bonne condition physique et qu'il aurait même récemment remporté trois combats contre des poids lourds dont les résultats n'auraient pas été divulgués.

Une somme de 4 millions de dollars a été promise à l'ancien boxeur s'il parvenait à détrôner Mohammed Ali.

Les records tombent à Budapest

BUDAPEST (AFP) — Trois champions olympiques et trois détenteurs de records du monde ont été battus au cours de l'avant-dernière journée des championnats d'Europe d'athlétisme. Au 3,000 steeple, le Belge Gaston Roelants, vainqueur à Tokyo et recordman du monde, a dû se contenter de la troisième place, battu par deux jeunes Soviétiques, Victor Kudinski et Anatoliy Kurian. Au javelot féminin, une Allemande de l'Est, Marion Luttge, a devancé la championne olympique, la Roumaine Mihaela Penes (seconde) et la Soviétique Elena Gorchakova, détentrice du record du monde (quatrième).

Au saut en longueur féminin, l'Anglaise Mary Rand, qui, à Tokyo, avait remporté la médaille d'or et s'était approprié, avec 6 mètres 67, le record du monde, n'a pu sauter que 6 mètres 16, et s'est contenté de la onzième place d'un concours remporté avec 6 mètres 55 par la Polonaise Irena Kirzenstein, déjà championne du 200 mètres et seconde du 100 mètres, et qui est la grande vedette de ces huitièmes championnats d'Europe.

Deux autres champions ont été plus conservateurs et ont gardé les titres conquis en 1962 à Belgrade, ce sont : l'Italien Abdon Pamich aux 50 kilomètres marche et le Hongrois Vilmos Varju qui a donné à la Hongrie sa première médaille d'or, en remportant avec 19 mètres 43, nouveau record du championnat, le lancer du poids.

Louis, au camp de Cassius Clay

FRANCFORT. — "Attention à Mildenberger. C'est le premier fausse-garde qui disputera un championnat du monde des poids lourds et Cassius Clay ferait bien de se méfier. Il faut se garder de sous-estimer son adversaire. J'en ai fait l'expérience il y a trente ans, lorsque Max Schmeling m'avait battu par k.o.". Tels ont été les propos tenus samedi à sa descente d'avion sur l'aéroport de Francfort par le Noir américain Joe Louis, l'ancien champion du monde toutes catégories que des générations de boxeurs considèrent comme le plus grand pugiliste de tous les temps. Il a été invité par "Mohamed Ali" à assister au combat du 10 septembre que les Allemands tiennent à tort ou à raison pour la plus grande rencontre de l'après-guerre. A l'hôtel Inter-Continental où Joe Louis est descendu, Cassius Clay s'est livré à quelques faceties bien dans sa manière. Il s'est ainsi amusé à "mitrailler" son glorieux ainé avec une caméra allemande dernier modèle dont il vient de faire l'acquisition, puis, se tournant vers les journalistes et les nombreux curieux qui se pressaient autour de lui, il déclara en clignant de l'oeil : "Voilà le plus grand champion que la boxe ait jamais connue après moi bien entendu". Réponse dans une semaine au Walstadion et de la Metropole Hessoise.

De gauche à droite : M. l'abbé Ronald Landry, coordonnateur de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup et directeur général de la présente Clinique nationale pour directeurs de centres de loisirs; M. René Bélisle, surintendant de la récréation de la Ville de Montréal, président de la Confédération des Loisirs du Québec et président du Symposium canadien de la récréation 1967 ; M. Yvan Coutu, président de l'Association canadienne des centres de loisirs ; M. Yves Bélanger, directeur du nouveau Service des loisirs et des parcs de la cité de Québec et directeur pédagogique de la Clinique nationale. Cette photo fut prise à la suite d'une plénière terminant un panel qui traitait le thème de la semaine : "Les loisirs et les adolescents," au cours du colloque qui avait lieu au Foyer Patro de Rivière-du-Loup, du 28 août au 2 septembre.

Davidson élimine Cliff Richey à Forest Hills

Kerry Melville cause une forte surprise en disposant de Billie Jean Moffitt-King

NEW YORK — La souriante petite Australienne de 19 ans (bien 19 ans) Kerry Melville a causé une grande sensation, lundi, à Forest Hills, en battant avec autorité la grande favorite du tournoi, l'Américaine Billie Jean Moffitt-King, tête de série numéro un et championne de Wimbledon, 6-4, 6-4 au deuxième tour du simple dames.

Mlle Melville, étudiante à Melbourne, classée neuvième joueuse en Australie, ruina ainsi tous les espoirs américains, dans l'épreuve féminine en moins de trois quarts d'heure, devant environ quatre mille personnes, sur le court central (main stadium) du célèbre West Side Tennis Club, par un temps chaud et ensoleillé.

Miss Moffitt-King, finaliste l'an dernier (elle s'inclina en finale face à l'Australienne Margareth Smith, absente cette année) victime d'un virus depuis quelques semaines, joua lundi une classe en-dessous de sa valeur. L'exploit de l'Australienne donne ainsi à la Brésilienne Maria Ester Bueno, tête de série numéro deux, l'espoir de remporter un quatrième titre de championne internationale des Etats-Unis, après ses victoires en 1959, 1963 et 1964.

D'entrée, l'Australienne prudente mais sûre d'elle-même, s'adjugea le service de l'Américaine, qui se montra assez maladroite et ne put rétablir l'équilibre que deux jeux plus tard. Malgré tous ses efforts, l'Américaine ne peut empêcher son audacieuse adversaire de s'approprier encore son service au cinquième jeu (2-3). Chacune s'assura tour à tour so nservice et, le plus normalement possible, K. Melville gagna le premier set 6-4.

Billie Jean Moffitt-King eut peut-être le tort de ne rien changer dans sa façon de jouer au cours de la deuxième manche et ce jeu convenait parfaitement à l'Australienne qui excellait particulièrement dans les renvois à mi-court sur les retours de service de la favorite.

Les jeux allèrent rapidement à trois partout et l'Australienne, toujours très bien placée et renvoyant parfaitement la première balle de service de l'Américaine, réitéra son exploit du premier set et s'octroya le service adverse au septième jeu (3-4), au cours duquel B.J. Moffitt-King ne marqua qu'un point.

Menée 3-5, la championne de Wimbledon se révéla alors trop timorée, ne prenant aucune initiative et laissant manoeuvrer sa rivale à sa guise. Sur son service, l'Américaine était menée 30-40 au huitième jeu et il fallut trois aces de suite pour que B.J. Moffitt-King gagne son dernier jeu et son dernier point dans ce Forest Hills 1966.

C'est en effet sur un jeu blanc que l'Australienne, après avoir fait courir son adversaire d'un bout à l'autre du court, s'assura ensuite son service et le match.

Au premier tour, K. Melville avait éliminé la septième joueuse des Etats-Unis Kathy Harter 6-2, 3-6, 6-1. Elle afrontera, au troisième tour, vraisemblablement sa compatriote Judy Tegart, mieux placée qu'elle dans la hiérarchie australienne.

NEW YORK. — Le gaucher Owen Davidson placé quatrième joueur en Australie a battu l'Américain Cliff Richey tête de série no huit 7-5, 8-6, 6-1 au deuxième tour du simple messieurs des championnats des Etats-Unis de tennis lundi à Forest Hills. C'est la première tête de série qui est éliminé dans le tournoi masculin 1966 mais l'Australien s'est montré intrinsèquement supérieur à l'Américain qui ne justifia pas son classement parmi les têtes de série, classement accordé trop favorablement à Richey très bon joueur sur terre battue mais nettement inférieur sur herbe à des concurrents tels que Davidson ou le Mexicain Rafael Osuna qui fuent "oubliés" par la Commission des classements du tournoi de Forest Hills.

Le pur-sang Doubting Thomas s'affirme à B.B.

C'est la semaine du derby du Québec à la piste Blue Bonnets et tout converge vers la préparation de cet important événement qui sera présenté pour la 17e fois et la 6e fois d'affilée depuis la reprise des courses au galop à Montréal. Le derby du Québec sera disputé samedi soir, 10 septembre.

L'un des neuf concurrents probables de l'épreuve s'est affirmé de nouveau en fin de semaine, à l'hippodrome du boulevard Décarie. D'après sa tenue, Doubting Thomas sera difficile à vaincre dans la course d'un mille et un huitième qui sera à l'affiche samedi et qui ne réunira que des poulains de trois ans nés et élevés au Canada.

Doubting Thomas, qui porte les couleurs de George Gardiner, et qui est entraîné par Lou Cavalaris, a remporté sa deuxième victoire d'affilée. Monté par Al Coy, le rejeton de Traffic Judge avait battu Rubber Stamped à son premier départ à BB. Dimanche dernier, sous une charge de 126 livres, Doubting Thomas l'a de nouveau emporté, sur une piste lente. Il a battu son compagnon d'écurie Canadian Tudor dans la handicap Blue Bonnets de $5,000.

Championnat, appartenant à Mme Simone Thomas, aussi ligible dans le derby de samedi, a pris la troisième place en 1.21, ce qui représente un temps assez surprenant, compte tenu de l'état de la piste.

En remportant la victoire sur piste rapide et piste lente, Doubting Thomas a démontré qu'il était très à l'aise sur le nouveau tracé de Blue Bonnets et l'entraineur Lou Cavalaris pourra compter sur un pursang qui sera prêt en fin de semaine.

La bourse est de $15,000 à ajouter. Mais avec les frais d'inscription et de départ, elle atteindra le montant record de $21,125 si le nombre des inscrits est de neuf. La part du vainqueur sera de $12,675. Au départ, 101 poulains avaient été inscrits en décembre 1964. Puis ce peloton a été réduit à 41. On saura d'ici quelques jours combien prendront le départ puisque les propriétaires peuvent attendre 48 heures avant la course pour inscrire leurs chevaux.

Les partants probables sont Doubting Thomas, Championnat, Bye and Near, Arctic Troops, Carodana, He's A Smoothie, Place Victoria, Solar Park, et Arctic Canuck.

NOTES. — Le jockey Al Coy est quasi assuré de son 5e championnat consécutif chez les jockeys... Il a repris la tête du classement en gagnant quatre fois dimanche... Opulence a remporté la victoire tel que son entraineur Jacques Trudeau l'avait prédit... Mais il a fallu une disqualification... En effet, Peter Wrack avait gagné l'épreuve, mais comme il avait porté interférence à Opulence dans la ligne droite, les commissaires n'ont pas hésité à le disqualifier... Il a été placé deuxième tandis que My Lucy II a pris la troisième place...

LES COURSES À BLUE BONNETS

NOS CHOIX POUR CE SOIR :

COMBINAISON DU DOUBLE
1) Real Kal
2) Moon Zabu

EXACTA :
Chief Scioto et Spook Rider

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
A réclamer $1,500
6½ furlongs — Bourse $1,700
Le Charles le Moyne

6 Small Type	Al Coy	117	2
9 Mac's Brat	P. Ernst	114	5-2
7 By Command	D. Buisson	120	3
4 Press O Sail	D. Elliott	120	4
5 Real Kal	R. Eastman	114	5
1 Prime Away	B.Grasby	120	6
2 Tarapaca	R. Venne	117	8
8 Banner Lou	T. Inouye	114	9
3 Kings Record	D. Thomas	115	10

DEUXIEME COURSE
A réclamer $1,500
Le Leon Pamphile Lemay
6 furlongs — Bourse $1,800

4 Moon Babu	R. Venne	119	2
8 Eveson	Al Coy	110	5-2
7 Martial Nan	P. Ernst	116	3
6 Come On Champ	Perrier	113	4
9 Lillies Boots	A. Hill	116	5
1 Fleet of Roses	Harrison	110	6
2 Gallant Carrier	Elliott	116	7
5 Select Edition	D. Buisson	113	8
3 Boosting	C. Ledesma	110	10

TROISIEME COURSE
A réclamer $1,500
Le Sir François Xavier Lemieux
6 furlongs — Bourse $1,700

3 Royalvee's Son	Elliott	110	2
8 Last Montana	Anderson	109	5-2
5 Dawn B. Good	Thomas	107	3
2 Dinka Do	A. Hill	110	4
7 Pink Facairt	T. Inouy	112	6
4 Brite Gift	M. Ferro	107	7
1 Chaitak	D. Delber	110	8
6 Spartan Rose	Uyeyama	112	10
9 Hallo Dee	J. Stauffer	110	8

QUATRIEME COURSE
A réclamer $4,000-$5,000
Le Edward Joseph McCarthy
4 furlongs — Bourse $1,900

3 Okanu	D. Anderson	106	2
4A Edgor's Whitie	Stauffer	111	5-2
9A Circulation	T. Inouy	111	5-2
2 Fleet Arab	R. Venne	116	3
8 Tidding Echo	J. Parsons	116	5
6 Cairn Man	R. Eastman	114	6
7 Glory's Pride	P. Ernst	119	7
5 King Rico	C. Ledezma	116	8
1 Chinese Ex	Al Coy	111	10

4A et 9A — Inscription W. Young et J.W. Smallwood

CINQUIEME COURSE
A réclamer $1,500
Le Jules Edouard Provost
6½ furlongs — Bourse $1,700

6 Thomas B. Good	Al Coy	111	2
7 Ansman	C. Potts	114	5-2
1 Tangum	C. Ledezma	111	3
4 Brother Royal	D. Elliott	111	4
8 Cleotus	T. Inouye	104	5
5 Brierama	P. Ernst	114	6
2 Terruno	R. Venne	114	7
3 Sky Jet	D. Buisson	114	10

SIXIEME COURSE
A réclamer $1,750 - $2,000
Le Sir Henri-E. Taschereau
6½ furlong — Bourse $1,800

6 Dark Crack	P. Ernst	107	2
5 Lily Barber	A. Hill	114	5-2
1 Arrow Gal	T. Inouy	105	3
3 Jive Dancer	M. Ferro	106	4
9 Jet Sue	S. Gabriele	114	5
8 Fidikus	J. Parnell	111	6
2 Miss Favorite	T. Dean	108	7
7 Fiery Quill	B. Grasby	111	8
4 Aunt Sadie	S. Gabriele	110	10

SEPTIEME COURSE
Allocations
Le Pierre de Voyer D'Argeson
6 furlongs — Bourse $1,900

8 Garden's Pride	Al Coy	113	2
3 Cute Slipper	S. Gabriele	107	5-2
6 Fabulin	C. Ledezma	108	3
4 Quebec Style	J. Parsons	108	4
1 Stafford	P. Ernst	107	5
2 Bunty's Surprise	Leiber	113	6
5 Tarentum	T. Inouye	102	8
7 Golden Kidd	W. Parsons	108	10

HUITIEME COURSE
A réclamer $1,500
Le François de la Vérandrye
Un mille — Bourse $1,700

4 Chief Scioto	C. Ledezma	120	2
1 Bright Picture	Parsons	120	2
5 Spook Rider	pas choisi	120	3
6 Sultan Nearco	Al Coy	111	4
8 King Bingo	R. Venne	111	6
7 Jason's Star	P. Ernst	114	7
3 Irish Coffee	W. Parsons	114	8
2 Miss Birch	P. Ernst	114	10

Les résultats à Blue Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE

Val's Ruler	7.00	3.80	2.80
Singing Pine		3.70	2.90
Border Chief			4.00

Temps : 1:15.3

DEUXIEME COURSE

Miss Comedienne	6.660	3.60	3.00
Galaint Hello		8.30	4.20
Night Way			3.40

Temps 1:22.1
DOUBLE 1 et 1 ont payé $25.30

TROISIEME COURSE

Himesa	9.10	5.60	3.40
Its a Starr		7.30	4.30
Vickis Prince			3.20

Temps : 1:14.2

QUATRIEME COURSE

Dans Pick	8.20	5.20	4.00
Abenaqui Club		18.50	7.80
Iced			7.10

Temps : 1:13.4

CINQUIEME COURSE

Shiny Dice	7.20	5.20	4.30
Rozane R		6.30	5.10
Black Betty			7.20

Temps .. 1:13.3
Quinella : 1 et 5 ont payé $26.70

SIXIEME COURSE

Stone of Gold	8.40	3.10	2.70
Sultan Ruler		2.80	2.30
Mr Age			2.80

Temps : 1:13.3

Opulence	6.00	3.40	2.50
Peter Wrack		4.30	3.00
My Lucy II			2.80

SEPTIEME COURSE
Temps : 2:21.4

HUITIEME COURSE

Bright Daze	43.70	10.90	6.80
Bill of Rights		3.20	2.80
Channel Two			5.10

EXACTA : 2et 7 ont payé $112.40

DIMANCHE

PREMIERE COURSE

Kilbarry	5.20	3.60	2.40
Climb		5.20	2.80
Blue Anita			2.80

Temps : 1:15.2

DEUXIEME COURSE

Pond Eddy	5.50	3.40	2.50
Paniann		6.70	3.50
Merrill II			2.60

Temps : 1:14
DOUBLE : 9 et 9 ont payé $12.40

TROISIEME COURSE

Rye N' Ginger	7.30	4.30	4.00
Shios That Pass		3.50	3.40
Irish Confetti			8.10

Temps : 1:13.3

QUATRIEME COURSE

Aloto Fuel	6.20	3.60	3.00
Hands All Around		5.60	3.60
Queen's Rest			3.80

Temps : 1:22.1

CINQUIEME COURSE

Doc Jai	3.90	2.80	2.30
Fair Fighter		6.30	3.60
Our Fool			4.10

Temps : 1:49.3
Quinella : 5 et 1 ont payé $30.20

SIXIEME COURSE

Hammock Land	5.50	3.10	2.30
Bravo J		7.00	3.30
Beech's Scholar			3.00

Temps : 1:15.1

SEPTIEME COURSE

Doubting Thomas	2.80	2.60	2.40
2B Canadian Tudor	2.80	2.60	2.40
Championnat			2.00

HUITIEME COURSE

He's Her Man	4.40	2.90	2.30
Rapid Race		6.60	2.80
Sam's Path			3.30

Temps : 1:43.2
EXACTA : 4 et 8 ont payé $60.20

EN POURSUITE A FRANCFORT

Leandro Faggin gagne encore le titre mondial

FRANCFORT — Aux championnats du monde cycliste, trois titres ont été distribués hier.

Dans la poursuite des professionnels, la victoire est revenue à l'Italien Leandro Faggin couvrant les 5 kms en 6' 08" et 10/100 (moyenne 48 km 890), battant le Belge Ferdinand Bracke 6'08" et 45/100. L'Allemand de l'Ouest Dieter Kemper a pris la 3e place en triomphant du Danois Freddy Eugen.

Les Français Morelon-Trentin ont remporté le titre mondial en tandem en battant en finale (en deux manches) les Allemands de l'Ouest Kobusch-Stenzel, alors que, pour la 3e place, les Italiens Turrini-Gorini ont triomphé des Soviétiques Bodnieks-Logounov (en deux manches et une belle).

La finale du demi-fond amateurs a été remportée par le Hollandais Pieter de Wit en 1 heure. Il a couvert 71 kms 600, le 2e est son compatriote Albert Romijn, à 30 mètres, et le 3e le Français Christian Gisco, qui termine à 50 mètres.

En poursuite par équipes amateurs, en finale, l'Italie, en 4'30" et 51/100, a battu l'Allemagne de l'Ouest, 4'36" et 30/100.

Pour la 3e place, victoire de l'URSS en 4'33" et 93/100 devant l'Allemagne de l'Est en 4'36" et 30/100.

Le titre mondial revient à l'Italien Giuseppe Beghetto battant l'Australien Ron Baensch en deux manches.

La 3e place a été obtenue par l'Italien Sante Gaiardoni, vainqueur du Belge Jos de Bakker en deux manches.

Demi-fonds professionnels : le Belge Romain de Loof remporte la finale couvrant les 100 kms en 1 21'41" (moyenne 73.454) devant l'Allemand de l'Ouest Ehrenfreied Rudolph à 40 mètres, le Belge Léo Proost, à 90 mètres, le Suisse Alfred Ruegg à 130 mètres, le Hollandais Piet van Der à 2 tours et 395 mètres.

Montréal 0 — Regina 44

PREMIER QUART

1 Saskatchewan Touché (Reed)	2.32
2 Saskatchewan Converti (Abendschan)	

DEUXIEME QUART

3 Saskatchewan Touché (Campbell)	6.16
4 Saskatchewan Touché (Campbell)	8.30
5 Saskatchewan Converti (Abenschan)	
6 Saskatchewan Touché (Campbell)	14.29
7 Saskatchewan Converti (Abenschan)	

TROISIEME QUART

8 Saskatchewan Touché (Reed)	4.53
9 Saskatchewan Converti (Abendschan)	
10 Saskatchewan Touché (Reed)	13.02
11 Saskatchewan Converti (Abenschan)	

QUATRIEME QUART

12 Saskatchewan Placement (Abenschan)	10.07

Ottawa 12 — Hamilton 16

PREMIER QUART

1 Hamilton Simple (Black a concédé le botté de Zuger)	3.48
2 Ottawa Placement (Racine)	15.00

DEUXIEME QUART

3 Hamilton Simple (Gilbert a concédé le botté de Sutherin)	1.28
4 Hamilton Simple (Gilbert a concédé le botté de Sutherin)	8.37
5 Hamilton Simple (Zuger)	11.30
6 Hamilton Touché (Zuger)	14.33

TROISIEME QUART

7 Ottawa Touché (Tucker)	7.10
8 Ottawa Converti (Racine)	
9 Ottawa Touché de sûreté	10.46

QUATRIEME QUART

10 Hamilton Touché (Kunts)	9.16

Castors 26 — Richmond 20

PREMIER QUART

1 Richmond Touché (Koszarski)	0.19
2 Richmond Converti (Joyner)	
3 Montreal Touché (Marteen)	4.59
4 Montreal Converti (Bobich)	
5 Richmond Touché (Currington)	8.51
6 Richmond Converti (Joyner)	

DEUXIEME QUART

7 Montreal Placement (Bobich)	7.38
8 Montreal Touché (Brown)	14.32
9 Montreal Converti (Bobich)	

TROISIEME QUART

Aucun point

QUATRIEME QUART

10 Montréal Touché de sûreté	6.57
11 Montréal Touché (Haffner)	8.51
12 Montréal Converti (Bobich)	
13 Richmond Touché (Zyskowski)	12.18

AUGMENTEZ VOS CHANCES D'AVANCEMENT

ETUDIEZ L'ELECTRONIQUE

TECCART

C.P. 140, Sta. M, Montréal, P.Q. 526-5911

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Lisez et faites lire Le Devoir

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A :
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél.: 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

POUR QUI SAIT DISTINGUER...
O.F.C.
WHISKY CANADIEN
DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTEILLÉS AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY INDUSTRIES LTD. VALLEYFIELD CANADA

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

LUNDI 12 SEPT 66
DERNIÈRE CHANCE
COURS DU SOIR
INSTITUT LAFONTAINE INC.
767 est, Bélanger, Mtl.
Nouvelle série de cours
8e & 9e gén. et scient. (en 9 mois)
10e & 11e gén. (en 9 mois)
10e scient. (en 9 mois)
11e scient. (en 9 mois)
Secrétaire médical (donné par un médecin) 130 heures
INSCRIPTION :
767 est, rue Bélanger - Tél. 274-7653 - 54
Aujourd'hui 12 septembre
de 9 a.m. à 10 p.m.
NOS COURS CONDUISENT AUX EXAMENS OFFICIELS DU MINISTERE DE L'EDUCATION
Cours par correspondance
No 1 — 6e & 7e
2 — 8e & 9e
3 — 10e & 11e
4 — Sécurité Industrielle
5 — Ajusteur d'Assurance
6 — Personnalité (hommes-femmes)
(COUPON)
NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL. .....
VILLE ..... OCC. .....

Le "Quotidien du peuple" lance un appel au calme

PEKIN — "Plusieurs fois, le président Mao Tsé-toung a souligné que la grande révolution culturelle et prolétarienne est un mouvement qui affecte l'âme des hommes et que, pour faire cette révolution, il convient de lutter civilement et non martialement," rappelle lundi le "Jen Minh Jeu Pao" dans un éditorial reproduit dans tous les journaux.

Mao Tsé-toung et le comité central préconisent l'emploi au maximum d'affiches en gros caractères et de libres discussions. Or, pour écrire et pour parler, il faut nécessairement réfléchir", poursuit l'organe central du parti communiste qui semble ainsi lancer ce qu'on appellerait ailleurs qu'en Chine, un appel au calme après les violences en cours depuis le 20 août dernier.

"Les seules brutalités ne touchent que la chair, note l'article, mais ne pénètrent pas dans l'âme et ne dévoilent donc pas suffisamment le sale visage des monstres.'

"Mais, ajoute le journal, nous savons que l'ennemi ne pardonne pas au peuple et si nous conseillons de lutter civilement plutôt que martialement ce n'est pas parce que nous lui pardonnons, c'est pour le renverser politiquement et l'avilir idéologiquement afin d'abattre son prestige. . ."

"Ainsi, poursuit le journal, les actes et les paroles réactionnaires des monstres seront dévoilés au grand jour et seront étudiés pour éduquer et relever la conscience politique des masses et de la jeune génération. Ainsi on se solidarisera avec ceux avec qui cela est possible et l'on isolera au maximum les ennemis de classe et les ennemis du peuple."

L'éditorial demande aussi que les "équipes d'avant garde prolétarienne" étudient et appliquent de façon créatrice les oeuvres de Mao Tsé-toung sur la poursuite de la lutte des classes ainsi que la décision en seize points du comité central sur la révolution culturelle."

"L'ennemi du peuple", conclut l'article, ne peut pas se retirer automatiquement du théâtre historique et si nous conseillons les luttes civiles c'est parce que nous sommes convaincus qu'elles suffiront pour subjuguer l'ennemi. D'autre part, la puissante machine de l'Etat est aux mains du prolétariat et nous ne craignons pas l'ennemi, car s'il osait recourir à la force, il violerait les lois de la dictature prolétarienne et serait puni selon la rigueur de ces lois. Lutter civilement et non militairement est une politique importante que nous devons soutenir et exécuter sérieusement."

Dans Pékin, on note une certaine détente depuis l'apparition de pancartes critiquant les excès des "gardes rouges".

Les brutalités sont devenues moins fréquentes, certaines boutiques fermées ont ouvert leurs porte et si l'on voit encore des "éléments nuisibles" promenés en public, l'atmosphère est en fait beaucoup plus détendue qu'il y a une quinzaine de jours.

De Gaulle se repose à Nouméa

NOUMEA (Nouvelle Calédonie) — A l'autre bout du monde, le général de Gaulle s'est entretenu hier avec les maires de Nouvelle-Calédonie exactement comme il l'a fait maintes fois avec ceux de France lors de ses tournées dans les départements.

"On mange beaucoup de poisson dans les communes?" a demandé le président de la République à ses interlocuteurs avant de s'enquérir de l'état des chemins, de l'électricité etc... et de poser la question sur "ce qui ne va pas". La présence parmi les hôtes du général de Gaulle de nombreux Mélanésien, notamment les "Grands Chefs" des communes de l'intérieur et des îles voisines, vêtus à l'européenne mais nus dans des sandales, rappelait que la scène se passait à Nouméa et non dans une sous-préfecture métropolitaine, à laquelle cependant, la capitale de la Nouvelle-Calédonie ressemble tant.

La question du nickel

"Les ressources propres de la Nouvelle-Calédonie sont évidentes et considérables", a déclaré le général de Gaulle, dans le discours qu'il a prononcé cet après-midi devant l'assemblée territoriale. Il faut donc en tirer le plus grand parti possible. Il faut le tirer, naturellement, dans un cadre tel que l'intérêt national soit avait tout respecté".

C'est la première fois, depuis son arrivée en Nouvelle-Calédonie, que le général de Gaulle fait directement allusion au problème du nickel, le minerai étant la seule ressource de ce territoire.

En s'exprimant comme il l'a fait, pensent les observateurs, le président de la République a rejeté toute possibilité d'une installation de l'INCO (Société américano-canadienne de nickel), ou de toute autre compagnie étrangère en Nouvelle-Calédonie.

Pour le Vietcong, le temps de la négociation n'est pas venu

PARIS — Le président du Front de libération nationale du Sud-Vietnam (organe politique des Vietcongs), M. Nguyen Huu Tho, estime que le bilan des dix-huit mois de combats, depuis le début de l'engagement direct des forces américaines au Vietnam est un gain pour les Vietcongs: les territoires sous leur contrôle se sont accrus d'un million d'habitants.

Cette indication a été fournie par le journaliste australien Wilfrid Burchett qui vient de passer trois semaines dans les zones vietcongs et dont l'entretien à Pnom-Penh avec l'envoyée spéciale de l'ORTE, Mme Jacqueline Baudrier, a été diffusé hier après-midi. Mais pour les dirigeants du FNL, avec qui M. Burchett s'est entretenu, l'heure de la négociation n'est pas venue et la guerre sera longue.

Selon M. Burchett spécialiste des reportages dans les pays communistes d'Asie, les dirigeants du Vietcong ont pleine confiance dans l'évolution des opérations en leur faveur, parce qu'ils estiment pouvoir continuer à imposer aux Américains leur façon de faire la guerre. Les Américains cherchent à faire le vide entre eux et leurs adversaires pour faire jouer l'aviation et l'artillerie, mais la tactique du Vietcong est d'être sans cesse mêlé aux Américains. Les avions américains sont partout, dit M. Burchett, mais personne n'y fait attention et leurs bombardements ont peu d'effet: "Dans une région, dit-il, il y a eu neuf bombardements américains de suite. Les Américains ont dit qu'ils avaient bombardé le siège du FNL. Mais il n'y a pas eu un seul blessé. Il y a eu seulement beaucoup d'arbres détruits et beaucoup de singes tués".

Comment sortir de la guerre? Les dirigeants du FNL croient, dit M. Burchett, que le moment viendra où "il sera clair pour l'administration américaine et le peuple américain que les Etats-Unis ne peuvent pas gagner la guerre. Ce sera alors l'heure de la négociation, mais actuellement les conditions réalistes d'une conférence ne sont pas réunies, car les Américains ne sont pas prêts à discuter du départ de leurs troupes".

M. Burchett n'a constaté aucune présence de forces régulières nord-vietnamiennes dans les régions où il a circulé, mais cette présence a été signalée surtout dans la région centrale du Sud-Vietnam, que M. Burchett n'a pas visitée.

Interrogé sur l'influence communiste au sein du FNL, M. Burchett a reconnu que les communistes y jouaient un rôle important et en constituaient l'élément le plus militant. Mais dit-il, "il y a beaucoup d'autres éléments dans le comité central du Front, beaucoup d'intellectuels de Saïgon, des avocats, des ingénieurs et même deux bonzes bouddhistes. Ils cherchent à avoir l'organisation la plus large possible. Le président du Front, M. Nguyen Huu Tho veut créer un gouvernement de coalition très large, avec des éléments qui ont participé au gouvernement de Ngo Dinh Diem et au gouvernement actuel de Saïgon.

"D'autre part, le Nord-Vietnam a choisi une voie nettement socialiste. Le programme du FNL ne prévoit rien de tel: pas de nationalisation de l'industrie, pas de collectivisation des terres. Il prévoit, en revanche, la protection des intérêts économiques des pays étrangers. Il y a toute la différence entre un programme rigidement socialiste au Nord-Vietnam et un programme libéral".

Le FMI suggère: hausse des impôts aux E.-Unis

WASHINGTON — Le gouvernement américain devrait relever les impôts pour remédier au déséquilibre de la balance des paiements des Etats-Unis et pour contribuer à freiner les pressions inflationnistes dans le monde, conseille le fonds monétaire international dans son rapport annuel publié hier.

Ce conseil est certes formulé en termes voilés. "Alors que les perspectives immédiates de la balance des paiements des Etats-Unis sont assombries par les incertitudes créées par le conflit vietnamien, il est apparent que les Etats-Unis ont maintenant atteint un degré d'utilisation de leurs ressources qui leur permet d'assigner une plus grande priorité à l'objectif d'équilibre international sans sacrifice exagéré pour les objectifs de politique intérieure", déclare le rapport. Il ajoute: "La contribution qu'une modération de la demande intérieure aux Etats-Unis pourrait apporter à une réduction de leur déséquilibre des paiements ne pourrait être considérée en ce moment comme devant avoir des effets nuisibles sur l'économie mondiale, mais plutôt comme devant être bénéfique du point de vue de la stabilité internationale des prix".

Le rapport ne conseille aucune mesure spécifique pour parvenir à cette fin. Mais la politique monétaire étant déjà utilisée à fond par la Réserve fédérale pour freiner la demande, le gouvernement ne dispose plus guère que de mesures fiscales pour accentuer le freinage. Le conseil du F.M.I. équivaut à recommander un relèvement des impôts aux Etats-Unis.

Le F.M.I. observe dans son rapport que pratiquement tous les pays industrialisés sont parvenus au plein emploi mais que si cette situation est une cause de satisfaction, elle entraîne aussi une généralisation de la menace inflationniste. Soulignant que le déficit persistant de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne a eu des "effets fâcheux sur la confiance" il affirme "qu'il est clairement d'une importance cruciale que les deux centres de monnaies de réserve continuent à s'attacher, par des mesures appropriées, à l'élimination des déficits de leur balance des paiements".

COMMENT SE RETIRER À 35 ANS

C'est facile. Des milliers d'hommes et de femmes le font chaque année, dans tous les domaines. Il s'agit de ne plus lutter, de ne plus progresser, de ne plus avancer, de ne plus s'améliorer. Il suffit de se dire "né pour un p'tit pain", de subir la vie, d'endurer son sort, d'exister, sans plus. Il n'y a qu'à se rendre au travail chaque jour, à retirer une paye chaque semaine, à prendre des vacances chaque année.

Ces gens-là sont retirés, mais personne ne le sait. Ils attendent une promotion qui ne vient pas. Et ils se demandent pourquoi.

Moi aussi, j'étais en train de me retirer à 35 ans, lorsqu'un jour un ami me prête le volume: "Arrêtez d'avoir peur! Et croyez au succès!" de Jean-Guy Leboeuf.

Ce fut le début d'une merveilleuse aventure. Je fus tout d'abord convaincu par la préface de Me René Paré et par celle du chanoine Albani Mélançon.

Et toutes les pages suivantes m'ont vite donné le goût de me réveiller, de sortir de ma routine et de stimuler ma volonté.

C'est dans ce volume que j'ai découvert l'existence de l'Institut de Personnalité. Je m'y suis rendu avec empressement, désireux de connaître des techniques nouvelles en culture humaine et maîtrise de soi.

J'y ai rencontré des hommes et des femmes, de 20 à 30 ans, désireux comme moi de se renouveler, de se donner une raison de vivre, de retrouver la flamme de la confiance et de l'enthousiasme.

J'y ai vu des gens développer des qualités innées qui peuvent faire d'eux des réalisateurs, des chefs, des organisateurs.

J'y ai vécu une expérience tellement enrichissante que j'ai cru y entrevoir l'étincelle qui permettrait à tout notre peuple de se sentir bien chez lui, heureux et prospère, sûr de pouvoir se réaliser entièrement. Car l'important, ce n'est pas d'avoir un beau jeu, mais de bien jouer celui que l'on a.

Vous désirez sans doute acquérir vous aussi ces atouts nécessaires pour faire un succès de votre vie: culture humaine et maîtrise de soi. Alors, faites confiance à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce: depuis 1954, près de 10,000 diplômés ont profité de ces techniques modernes.

Téléphonez à 842-8186, demandez plus de détails, prenez rendez-vous, et allez vous inscrire, de 10 heures du matin à 10 heures du soir au Palais du Commerce, suite 213 le jour, suite 219 le soir, (veuillez entrer par 1600 Berri et prendre l'ascenseur). Agissez tout de suite, avant que la prochaine saison ne soit commencée. Et vous comprendrez pourquoi Dieu ne fait pas compléter sa création par des peureux, mais par des braves!

Salinger: Lyndon Johnson n'aime pas être contrarié

WASHINGTON — Le président Johnson n'aime pas être contrarié.

Cet aspect du caractère du chef de la Maison-Blanche est un des thèmes du livre "Avec Kennedy" de M. Pierre Salinger, qui vient de paraître.

L'ancien porte-parole du président Kennedy, qui fut par la suite celui de M. Johnson pendant quatre mois, retrace les circonstances de la nomination de M. Johnson à la vice-présidence qui furent à l'origine d'un profond malentendu avec M. Robert Kennedy, frère du président, aujourd'hui sénateur de l'Etat de New York.

"Bob Kennedy (qui dirigeait à l'époque la campagne électorale de son frère) avait averti l'entourage de M. Johnson de l'antipathie qu'éprouvaient pour lui certains leaders syndicaux et certains hommes politiques du nord. Bob ne demandait qu'à être rassuré sur l'état d'esprit combatif de M. Johnson. Ses conseillers, toutefois, interprétèrent cet avertissement comme une demande d'abandon de sa candidature à la vice-présidence. Ceci n'était pas dans les intentions de Bob".

M. Salinger, qui nagea fréquemment en compagnie du président Johnson dans la piscine de la Maison-Blanche après la mort du président Kennedy, relate qu'au cours de leurs conversations M. Johnson lui affirma à plusieurs reprises son admiration pour son prédécesseur.

"Son admiration, toutefois, ne s'étendait pas à M. Robert Kennedy, alors ministre de la justice. Il était toujours convaincu qu'il avait tenté de saboter sa nomination à la vice-présidence en 1960".

"Il me dit que M. Sam Rayburn (ancien speaker du congrès) et Walter Kerr (ancien sénateur de l'Oklahoma) tous deux décédés depuis, l'avaient mis en garde contre cette candidature. Ils estimaient qu'il 'ruinerait' son avenir politique en devenant le coéquipier de 'ce catholique'. Il réussit, dit-il, à les convaincre du contraire en agitant le spectre de M. Richard Nixon qui risquait de se faire élire à la présidence".

Pour quelques semaines après sa prise de pouvoir les relations de M. Johnson avec la presse furent excellentes écrit M. Salinger.

"Mais les lunes de miel entre présidents et journalistes ne durent jamais très longtemps et celle de M. Johnson se termina aussi. Les malentendus s'accumulèrent de part et d'autre".

"Le président, accoutumé à la bienveillance de la presse au cours des premières semaines qui suivirent l'assassinat de M. Kennedy, s'irrita contre les correspondants quand ils se mirent à lui poser de plus en plus fréquemment des questions directes et à le critiquer dans leurs dépêches et leurs éditoriaux".

"Il devint graduellement de plus en plus discret avec les journalistes et, du fait que j'étais leur contact direct, je reçus de moins en moins d'informations à leur transmettre".

"J'avais toujours pu pénétrer dans son bureau quand il ne s'y trouvait pas de visiteurs mais, un jour, son secrétaire me dit que je devrais dorénavant obtenir un rendez-vous.

Le Château Champlain sera un des plus prestigieux hôtels du monde. C'est le reflet de la vitalité et de l'hospitalité du Montréal cosmopolite.

Ambiance sympathique

LE CHATEAU CHAMPLAIN

PLACE DU CANADA, MONTRÉAL

Nombre limité de chambres disponibles à compter du 15 novembre 1966.

Toutes chambres disponibles à compter du 1er janvier 1967.

Canadien Pacifique — TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS — LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67 — CANADIEN PACIFIQUE COMINCO

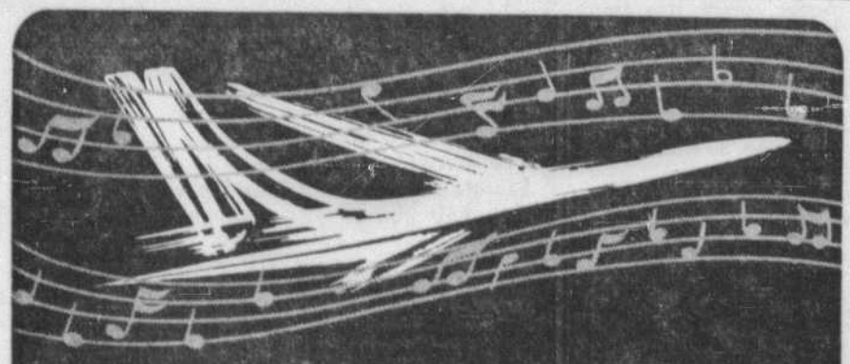

MUSIQUE EN PLEIN CIEL

Posée sur la gamme de l'excellent service AIR FRANCE voici une nouvelle note d'exclusivité: sept concerts différents en stéréophonie, que vous écouterez grâce à vos écouteurs individuels. . . Allegro con brio!

VOLS QUOTIDIENS VERS PARIS ET CHICAGO

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AU BON ACCUEIL DES VOYAGEURS DEPUIS 1930

TOUTES LES PLUS BELLES DESTINATIONS AU MONDE

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H. LE SAMEDI JUSQU'A 4 H.

Services gratuits

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2, UN. 1-7272

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!

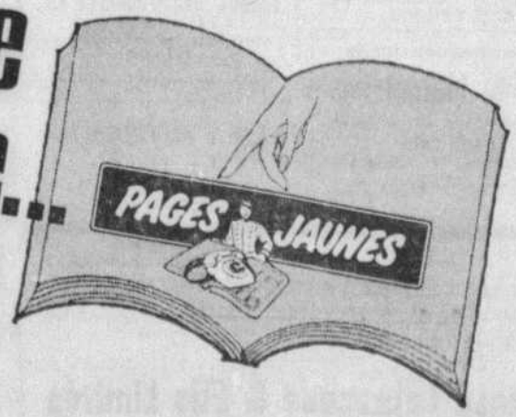

Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!